



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

KIT PÉDAGOGIQUE

SIMULATION DE NÉGOCIATION

EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



SOMMAIRE

Avant-propos **6**

Préparer votre projet d'animation **9**

Présélectionner les acteurs de la négociation **11**

ÉTAPE 1 Découvrir la notion de biodiversité **13**

ÉTAPE 2 Découvrir le monde de la négociation **16**

ÉTAPE 3 Préparer sa négociation **19**

ÉTAPE 4 Organiser la simulation de négociation **22**

VARIANTE DE L'ÉTAPE 4 Organiser un débat **24**

ÉTAPE 5 Agir pour la biodiversité **26**



© MENJS / Philippe Devernay

ÉDITO

500 000 à 1 million d'espèces sont amenées à disparaître dans les prochaines décennies, nous disent les scientifiques. La protection du vivant nous concerne tous : pouvoirs publics, collectivités, associations, entreprises, citoyens. Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports peut agir et contribuer à cette mobilisation collective, avec tous et dans tous nos territoires. Chaque action compte.

De nombreux écoles et établissements contribuent d'ores et déjà à un foisonnement de projets en matière de biodiversité avec leurs écodélégués et tous leurs élèves (installation de ruches, de nichoirs à oiseaux, plantation d'arbres, jardins bio, etc.), le plus souvent en lien avec les collectivités territoriales et le tissu associatif.

L'année 2021 sera décisive pour mettre fin au déclin alarmant de la biodiversité. Plusieurs événements internationaux sont attendus, dans lesquels la France jouera un rôle particulier. Elle accueillera notamment à Marseille en septembre 2021 le Congrès mondial de la nature de l'UICN, le plus grand événement mondial jamais organisé. Le Congrès constitue une étape cruciale vers la définition d'un cadre international mettant un terme à l'érosion de la biodiversité d'ici 2030.

C'est une occasion historique pour toute la communauté éducative de se mobiliser autour de projets de simulations de négociations internationales sur la biodiversité.

Les simulations fournissent un outil pédagogique qui permet aux élèves de vivre un moment fort d'apprentissage par la pratique en jouant le rôle de représentants officiels. Cette expérience s'accompagne d'une découverte de l'engagement qui peut ensuite être réinvestie dans des actions concrètes de développement durable menées à l'échelle de l'établissement.

Pour vous aider à mener des simulations de négociations, ce kit propose une méthodologie et de nombreuses ressources adaptées à vos élèves afin qu'ils jouent un rôle moteur dans ce projet.

Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour son engagement, et souhaite à tous une bonne lecture de ce kit, certain qu'il pourra être le point de départ de projets de simulations de négociations passionnants.

Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports



Aujourd'hui, la Terre vit une extinction de masse. Sans biodiversité, nous n'avons pas d'avenir, et c'est donc bien une bataille pour la jeunesse que nous menons. Dans ce combat, la France a une responsabilité particulière : notre pays abrite près de 10 % des espèces connues. Si cette richesse est une chance, c'est surtout une obligation. Celle d'agir, avec détermination, sans relâche, pour protéger tout ce qui vit. Dans cette grande bataille, la France n'est pas seule. Elle compte sur ses partenaires et amis à travers le monde.

Depuis des mois, en France, en Europe et dans le monde, les nouvelles générations manifestent, exigent le changement, refusent le statu quo. Cette énergie à toute épreuve nous donne de la force pour porter encore plus haut notre ambition. Ce kit est l'occasion d'incarner les représentants français à la COP15 autour d'une simulation de négociation internationale particulièrement réaliste. C'est l'opportunité de découvrir comment se forment les accords qui font date, comment s'écrivent les consensus qui marquent l'histoire. Et je n'ai aucun doute, les accords que produiront les élèves au terme de leurs négociations seront, une fois de plus, la preuve de leur engagement et de leur ambition écologique.

Barbara Pompili
Ministre de la Transition écologique

2021 est une année cruciale pour la biodiversité, en France comme à l'international avec le One Planet Summit à Paris et le Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille. Face à ce que les scientifiques annoncent comme la sixième extinction de masse, l'urgence à restaurer les équilibres et à considérer l'impact des activités humaines sur l'écosystème terrestre ne nous laisse d'autre choix que l'action.

La COP15 doit être à la biodiversité ce que la COP21 a été au climat, un moment fondateur de l'engagement de tous à protéger le vivant.

Cette réussite doit être celle des chefs d'État et de gouvernement, mais aussi des entreprises qui s'engagent pour la nature, des citoyens qui prennent des initiatives concrètes, des associations qui alertent et de la communauté éducative bien sûr, qui chaque jour sensibilise, accompagne, éclaire le chemin.

Notre jeunesse a une conscience aigüe de ces sujets, des limites planétaires, de nos vulnérabilités et de la nécessaire préservation de la nature. Elle nous rappelle à juste titre que la Terre que nous laisserons aux générations futures ne doit pas porter trop lourd notre dette écologique. Ces expériences de simulations de négociations doivent permettre de se confronter au réel, à des enjeux géopolitiques, sociaux et économiques qui peuvent expliquer les freins au changement.

Mener des recherches, illustrer ses convictions avec des chiffres et données concrètes et objectivées, c'est mieux appréhender l'ensemble des enjeux. Savoir analyser et synthétiser, comprendre l'autre, s'exprimer en public et s'insérer dans une dynamique de groupe, c'est dessiner le monde et la société de demain, parce qu'il n'y a pas de fatalité.

Bons travaux à tous !

Bérangère Abba
Secrétaire d'État à la Biodiversité

REMERCIEMENTS

Cheffes de projet :

AFD : Stéphanie Beney et Capucine Thomas.

OFB : Marguerite Culot et Diane Vaschalde.

Un grand merci :

Aux inspecteurs et inspectrices de l'Éducation nationale et chargés de mission qui nous ont prodigué des conseils précieux pour améliorer ce kit : Florence Bouteloup, David Guillaume, Sophie Pons, Guillaume Saliège, David Vodisek.

Merci aussi à Samuel Cazenave pour son soutien tout au long du projet.

Aux experts de l'AFD et de l'OFB pour leurs éclairages et les projets passionnants qu'ils nous ont indiqués et qu'ils ont pris le temps de nous expliquer.

AFD : Mathieu Auger-Schwartzberg, Margaux Chinal, Guillaume Chiron, Emmanuel Dollfus, Thierry Duplan, Delphine Donger, Fahide Si Tahar, Stéphanie Gaymard, Hélène Julien, Gilles Kleitz, Frédéric Maurel, Ignace Monkam-Daverat, Zoé Ramondou.

OFB : Anne Baudry, Cyrille Barnerias, Laure Turbian.

À la direction de l'AFD et de l'OFB pour leur soutien :

AFD : Laurence Breton-Moyet, Caroline Castaing, Jean-Pierre Marcelli, Rémy Rioux, Mathilde Schneider.

OFB : Christophe Aubel.

À Claire Garnier, Claire Girard, Henri Landes, de l'association Landestini, pour leur formidable travail sur l'élaboration de ce kit et leur accompagnement d'une simulation qui a réuni plus de 100 jeunes dans le département des Bouches-du-Rhône en partenariat avec le Conseil départemental. Nous espérons qu'il y en aura beaucoup d'autres !

À Soufiane El Jai et Raphaëlle Guy de l'agence pédagogique Sydo pour leur investissement sur ce projet et leur travail de très grande qualité.

AVANT-PROPOS

LA BIODIVERSITÉ : UN THÈME AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS MONDIALES

Environ 1,8 million d'espèces différentes ont été répertoriées sur notre planète, dont 280 000 dans les mers et les océans. Les spécialistes estiment que 5 à 100 millions d'espèces peuplent notre planète tandis qu'environ 15 000 nouvelles espèces sont découvertes chaque année.

Les experts font en même temps un constat alarmant : **la disparition d'espèces est actuellement 100 à 1 000 fois plus élevée que le taux naturel d'extinction**, c'est-à-dire la disparition « normale » des espèces. Certains parlent même d'un processus en cours vers une sixième extinction de masse, la dernière en date est célèbre pour avoir vu l'extinction des dinosaures, il y a 65 millions d'années.

Face au dangereux déclin de la nature, **la réponse mondiale actuelle est insuffisante**. C'est ce que montre le rapport de l'IPBES publié le 6 mai 2019. Le rapport ne se penche pas seulement sur la situation mondiale de la biodiversité. Il met aussi en lumière les immenses services que celle-ci nous rend. Nourriture, énergie, matériaux, médecine, la nature contribue directement à notre existence dans bien des domaines.

La préservation de la biodiversité nous concerne tous : pouvoirs publics, collectivités, associations, entreprises, citoyens, nous pouvons agir et contribuer à cette mobilisation collective, dans tous nos territoires. Chaque action compte.

UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LE CADRE DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'UICN À MARSEILLE ET DE LA COP15 À KUNMING

En 2021, la France accueille le Congrès mondial de la nature de l'UICN, à Marseille.

Organisé tous les quatre ans, **cet événement unique est une des plus grandes manifestations internationales sur la biodiversité**. Il mobilise les membres de l'UICN, c'est-à-dire des représentants de gouvernements nationaux, d'établissements publics, d'instituts de recherche, d'associations de peuples autochtones, d'ONG environnementales, mais aussi des représentants d'entreprises ou de gouvernements locaux. Pour la première fois, le Congrès de l'UICN comportera des « Espaces générations nature ». Il permettra

au grand public de participer à des activités immersives et expérientielles, pour montrer à chacun qu'il peut relever le défi de la reconquête de la biodiversité.

Le Congrès constitue une étape cruciale pour appuyer les négociations attendues à la 15^e Conférence des parties (COP15) de la Convention sur la diversité biologique qui se déroulera à Kunming en Chine et permettra de définir les engagements des pays du monde entier pour enrayer l'érosion de la biodiversité.

LA BIODIVERSITÉ COMME MAILLON ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Approuvé en 2015 par les 193 États membres des Nations unies, le **Programme de développement durable à l'horizon 2030** définit un cadre ambitieux d'objectifs destinés à relever un certain nombre de défis sociétaux mondiaux, déclinés en **17 Objectifs de développement durable (ODD)**. À cet égard, **la biodiversité et les écosystèmes** sont incontournables. Ils contribuent directement au respect des priorités en termes de

bien-être humain et de développement. La biodiversité est **au centre de nombreuses activités économiques**, comme l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture. Par ailleurs, près de **la moitié de la population mondiale dépend directement des ressources naturelles** pour assurer sa survie. C'est pourquoi les **objectifs d'Aichi**, convenus dans le cadre de la COP10 sur la biodiversité, sont étroitement liés aux ODD :



OBJECTIFS

Gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la biodiversité dans l'ensemble du gouvernement et de la société

Réduire les pressions directes exercées sur la biodiversité et encourager l'utilisation durable

Améliorer l'état de la biodiversité en sauvegardant écosystèmes, espèces et diversité génétique

Renforcer les avantages retirés pour tous de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes

Renforcer la mise en œuvre, au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)*				
Objectif 1 : élimination de la pauvreté	■	■	■	■
Objectif 2 : éradication de la faim	■	■	■	■
Objectif 3 : bonne santé et bien-être	■	■	■	■
Objectif 4 : éducation de qualité	■	■	■	■
Objectif 5 : égalité entre les sexes	■	■	■	■
Objectif 6 : eau propre et assainissement	■	■	■	■
Objectif 7 : énergie propre à un coût abordable	■	■	■	■
Objectif 8 : travail décent et croissance économique	■	■	■	■
Objectif 9 : industrie, innovation et infrastructure	■	■	■	■
Objectif 10 : inégalités réduites	■	■	■	■
Objectif 11 : villes et communautés durables	■	■	■	■
Objectif 12 : consommation et production responsables	■	■	■	■
Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre le réchauffement climatique	■	■	■	■
Objectif 14 : vie aquatique	■	■	■	■
Objectif 15 : vie terrestre	■	■	■	■
Objectif 16 : paix, justice et institutions efficaces	■	■	■	■
Objectif 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs	■	■	■	■

* D'après la note technique de la CBD : « Biodiversité et programme de développement durable à l'horizon 2030 »

UN KIT COMPLET POUR COMPRENDRE LES ENJEUX LIÉS À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La simulation de négociation est un outil particulièrement intéressant pour enseigner les sujets complexes liés à l'environnement et au développement durable. C'est pourquoi l'Agence française de développement (AFD) et l'Office français pour la biodiversité (OFB) ont souhaité créer ce kit pédagogique de simulation de négociation sur la biodiversité et le mettre à la disposition de la communauté éducative.

Il a été lancé avec l'association Landestini qui agit en faveur de la reconnexion des humains à la terre, la nature et la ruralité. Un des projets phares de l'association est la mise en place de simulations de négociations sur les thèmes liés au développement durable.

UN OUTIL POUR APPRENDRE À DIALOGUER

En menant un projet de simulation de négociation, les élèves de collège et lycée vont vivre une expérience pédagogique innovante qui va les amener à acquérir des connaissances sur la biodiversité et à développer des compétences telles que la coopération et l'argumentation.

Ce projet pourra s'inscrire dans la Démarche de développement durable de l'établissement (E3D) et constituer un moyen de fédérer des écodélégués autour d'un projet collectif.

VOICI UN APERÇU GLOBAL DES COMPÉTENCES TRAVAILLÉES DANS CE PROJET PÉDAGOGIQUE

APPRENDRE

Pratiquer une démarche de recherche et d'investigation sur une question de développement durable dans ses trois dimensions : écologique, économique et sociale.

Mobiliser des connaissances issues de différentes disciplines.

Argumenter, raisonner et porter un regard critique sur un fait, un document.

Rechercher, extraire, sélectionner et organiser des informations utiles.

Prendre en compte les différentes échelles du projet (locale et globale).

ESPRIT D'INITIATIVE, AUTONOMIE ET TRAVAIL EN GROUPE

S'engager dans un projet d'éducation au développement durable.

Manifester de l'intérêt dans le projet : créativité, curiosité, motivation.

Savoir gérer un projet : faire des choix et établir des priorités.

Coopérer dans un projet collectif : assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.

Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper.

Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées.

SE MOBILISER ET AGIR EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Repérer un problème ou un besoin lié au développement durable local ou global.

Mobiliser différents acteurs et partenaires pour le projet E3D.

Proposer des solutions en réponse à un besoin ou un problème repéré.

S'impliquer et réaliser une action : sensibiliser et valoriser, mettre en place une organisation, une procédure, un équipement...

Adapter son comportement à ses objectifs.

Tirer un bilan du projet.

COMMUNIQUER

Participer à un débat ou à un échange verbal.

Développer en public un propos construit sur un sujet déterminé.

Adapter sa prise de parole à la situation de communication.

Organiser la composition d'un document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination.

Utiliser différents langages et supports de communication : journal papier, vidéo, exposition, poster, média numérique, expression artistique...

PRÉPARER VOTRE PROJET D'ANIMATION

Ce livret pédagogique propose un **parcours en 5 étapes** que vous pouvez réaliser à votre convenance, en partie ou en totalité.

Chacune de ces étapes fait avancer les connaissances et les compétences des élèves dans le domaine des négociations internationales sur la biodiversité. **Les deux premières étapes** introduisent successivement les notions de biodiversité et de négociations internationales. **La troisième étape** permet aux élèves de s'identifier à l'acteur qu'ils ont choisi de représenter et de s'imprégner de leur rôle. **La quatrième étape** est le moment phare du projet : les élèves, réunis en délégations, débattent entre eux pour élaborer ensemble des solutions qui feront

consensus. Enfin, **la cinquième étape** permet aux élèves d'agir en réalisant un projet concret en faveur de la biodiversité.

Pour chacune de ces étapes, vous trouverez des suggestions d'activités, avec un déroulé précis. Selon votre temps disponible, vos envies et le niveau de vos élèves, vous pouvez choisir de mettre en place l'intégralité des activités proposées ou seulement une partie. En fonction du nombre d'activités sélectionnées, vous pourrez ainsi consacrer une ou plusieurs séances de cours à la réalisation de chaque étape. Vous pouvez également choisir d'y consacrer l'intégralité de la séance, ou bien n'utiliser qu'une partie de votre séance pour animer les activités du kit.

CHAQUE ACTIVITÉ CONTIENT UNE INDICATION SUR LE NIVEAU DE DIFFICULTÉ :

- NIVEAU  ----- correspond à une activité adaptée aux élèves du **CYCLE 3** (notamment la 6^e),
- NIVEAU  ----- correspond au **CYCLE 4** (classes de 5^e, 4^e et 3^e),
- NIVEAU  ----- correspond au niveau **LYCÉE**.

Les activités accessibles au cycle 3 restent néanmoins adaptées au cycle 4 et au niveau lycée, tout comme les activités de cycle 4 sont pertinentes pour des lycéens. Pour le cycle 3, l'objectif pédagogique est de découvrir les notions de biodiversité et de négociations internationales, il n'est donc pas nécessaire de suivre les étapes 3 et 4.

Outre le livret, le kit pédagogique contient :

- 6 **fiches ressources** qui apportent aux élèves des éclairages sur la thématique de la biodiversité ou de la négociation ;
- 23 **fiches acteurs** pour connaître le positionnement de chacun des acteurs de la négociation ;
- 13 **fiches projets** pour s'informer sur des projets déjà mis en place dans certains pays ;
- Des supports d'activités.

Retrouvez l'ensemble de ces documents en flashant ou en cliquant sur ce QR code :



Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour bien préparer votre projet :

1- DÉCOUVREZ LE KIT

- Pour un premier aperçu du projet, parcourez les documents du kit : livret d'animation, fiches annexes (ressources, acteurs, projets), texte de négociation, matériel d'animation...
- Déterminez le format du projet : simulation de négociation ou variante allégée

2- ORGANISEZ VOTRE PROJET

- Vérifiez s'il existe un cadre dans lequel le projet pourrait s'inscrire (ex : une Démarche de développement durable E3D)
- Identifiez le groupe d'élèves avec lequel vous allez travailler sur ce projet (classe(s) ou écodélégués par exemple)
- Rapprochez-vous éventuellement d'autres établissements pour organiser une simulation de négociation inter-établissements
- Identifiez les professeurs de la même discipline ou d'autres disciplines qui pourraient faire équipe avec vous sur le projet
- Identifiez les partenaires du territoire (associations, collectivités, entreprises, etc.) qu'il serait intéressant de mobiliser sur votre projet, de par leurs compétences sur le sujet, ou parce qu'ils peuvent vous aider à organiser la simulation (en prêtant une salle par exemple)
- Planifiez les étapes avant la simulation sur un calendrier
- Définissez le lieu dans lequel aura lieu la simulation

3- PRÉSENTEZ LE PROJET AUX ÉLÈVES

- Présentez les étapes aux élèves
- Recueillez leur adhésion et leurs aptitudes en termes de modalités et de rôles à incarner
- Choisissez les activités les plus adaptées à votre classe

4- ANIMEZ LES SÉANCES

- Déterminez la modalité d'animation (classique ou classe inversée)
- Lisez le descriptif des activités
- Préparez le matériel nécessaire (documents à imprimer, cartes bristol vierges à découper, enveloppes...)

5- ENCADREZ LA PRÉPARATION DES ÉLÈVES ENTRE LES SÉANCES

- Prévoyez des points d'étapes avec les élèves
- Échangez sur leur avancement dans les différents travaux préparatoires aux séances (questions de quiz, discours, argumentaire, etc.)

PRÉSÉLECTIONNER LES ACTEURS DE LA NÉGOCIATION

En fonction du format pour lequel vous aurez opté, l'étape 4 prendra soit la forme d'une **simulation de négociation**, soit celle d'un **débat** séquencé.

Quelle que soit la forme choisie, vous pourrez présélectionner librement les acteurs participants. Cependant, pour instaurer un véritable débat entre les élèves, il est recommandé de **veiller à ce que votre présélection respecte la pluralité des opinions politiques**. C'est pourquoi les acteurs ont été catégorisés, à titre indicatif, selon des groupes d'opinion (par exemple : le groupe « Avançons vite et concrètement » est composé du Costa Rica, des Maldives, de Madagascar et du Burkina Faso). Ainsi, pour réaliser votre présélection, vous pourrez piocher le nombre adéquat d'acteurs parmi chaque groupe d'opinion.

SIMULATION DE LA NÉGOCIATION : GRILLE DE RÉPARTITION DES RÔLES

Pour respecter l'organisation réelle d'une COP sur la biodiversité, votre présélection devra impérativement inclure les acteurs suivants : le **Secrétariat des Nations unies CDB** (qui encadre les COP sur la biodiversité) et la **Chine** (qui accueille et préside la COP15).

Le reste des acteurs se compose d'acteurs étatiques et non étatiques (ONG, institutions internationales, entreprises, investisseurs ou encore journalistes). Lors de la simulation, **seuls les États prennent les décisions. Les acteurs non étatiques se contentent d'influencer les décisions** que les États prennent.

Voici un exemple de composition pour 35 élèves (3 élèves par délégation) :

ÉTATS (PIOCHER 2 ÉTATS PAR GROUPE D'OPINION)					
GROUPE 1	« Avançons vite et concrètement »	Costa Rica	Maldives	Madagascar	Burkina Faso
GROUPE 2	« Avançons lentement mais sûrement »	France	Japon	Canada	Allemagne
GROUPE 3	« Statu quo : je veux mon indépendance, ma souveraineté »	États-Unis	Australie	Brésil	
GROUPE 4	« Avancez sans moi, j'ai du retard économique à rattraper »	Afrique du Sud	Indonésie	Bolivie	

À RAJOUTER	
-	Chine (présidence de la COP)
-	CDB
1	représentant IPBES travaillera sur la thématique 1 « Protéger les espèces et les espaces »
1	représentant WWF travaillera sur la thématique 2 « Utiliser de manière durable les ressources naturelles »
1	représentant Blackrock travaillera sur la thématique 3 « Utiliser et protéger de manière juste et équitable la biodiversité »
2	personnes de Brut Nature couvriront l'évènement

DÉBAT : GRILLE DE RÉPARTITION DES RÔLES

Le débat séquencé sortant du cadre de la COP15, certains acteurs sont écartés, comme le Secrétariat des Nations unies CDB ou encore Brut Nature. Cette fois-ci, États et institutions jouent le même rôle lors du débat.

Voici un exemple de composition pour 30 élèves (3 élèves par délégation) :

ÉTATS (PIOCHER 5 ÉTATS)						
GROUPE 1	« Avançons vite et concrètement »	Costa Rica	Maldives	Madagascar	Burkina Faso	
GROUPE 2	« Avançons lentement mais sûrement »	France	Japon	Canada	Allemagne	Chine
GROUPE 3	« Statu quo : je veux mon indépendance, ma souveraineté »	États-Unis	Australie	Brésil		
GROUPE 4	« Avancez sans moi, j'ai du retard économique à rattraper »	Afrique du Sud	Indonésie	Bolivie		

INSTITUTIONS (PIOCHER 3 INSTITUTIONS)					
GROUPE 1	Institutions qui poussent à aller plus vite plus loin	WWF	IPBES	UICN	GIEC
GROUPE 2	Institutions dont les enjeux économiques incitent au statu quo	Blackrock	Nestlé		

Si nécessaire, vous pouvez simplifier le débat en réduisant le nombre d'acteurs participants, tout en augmentant le nombre d'élèves (de 3 à 4) par délégation.

DÉCOUVRIR LA NOTION DE BIODIVERSITÉ

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

Cette étape permet aux élèves de se familiariser avec la notion de biodiversité et ses enjeux actuels. Elle leur donnera des bases lexicales et conceptuelles qu'ils réutiliseront lors des prochaines étapes et lors de la simulation de négociation. Lors de cette étape, les élèves exploiteront les fiches projets afin de partager des exemples concrets d'atteintes à la biodiversité dans le monde, ainsi que les actions mises en œuvre pour y remédier.

Fiche ressource liée : « La biodiversité en 3 questions ». Le contenu devra être présenté idéalement après avoir laissé les élèves exprimer leurs représentations initiales des enjeux de la biodiversité.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 1 : CONFRONTER LES DIFFÉRENTES REPRÉSENTATIONS (LA MÉTHODE PHOTOLANGAGE)

Idéale pour introduire une nouvelle thématique comme la biodiversité, la méthode Photolangage permet aux élèves d'exprimer leurs représentations.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Repérer un problème ou un besoin lié au développement durable à l'échelle locale et globale
- Pratiquer une démarche de recherche et d'investigation sur une question de développement durable
- Aborder et représenter la complexité
- Participer à un débat ou un échange verbal

MATÉRIEL



Banque d'images disponible via [ce lien](#) (à imprimer depuis le dossier partagé)

DÉROULÉ

1. Imprimez les images numérotées à partir du dossier en ligne et projetez-les.
2. Énoncez un thème parmi la liste de thèmes proposés ci-après, ou créez votre propre liste :
 - La biodiversité
 - L'érosion de la biodiversité
 - L'exploitation des ressources naturelles
 - La relation de l'homme à la biodiversité
 - La durabilité
3. Chaque élève vote pour l'image lui évoquant le mieux ce thème.
4. Animez ensuite un débat en interrogeant chaque élève sur les raisons de son choix.

Vous pouvez aussi mettre en place une variante de la méthode Photolangage, plus ludique et plus participative, pour que les élèves confrontent directement leurs représentations.

DÉROULÉ

1. Constituez des groupes d'élèves et distribuez à chacun les images imprimées.
2. À chaque tour, un élève est désigné conteur : il sélectionne une carte de sa main, la place face cachée sur la table, puis énonce le thème qu'il a choisi parmi la précédente liste, ou que vous avez préparée.
3. À leur tour, les autres élèves choisissent une carte de leur main qui leur évoque ce thème et la placent face cachée sur la table.
4. Toutes les cartes sont ensuite mélangées puis retournées : les joueurs doivent alors retrouver la carte du conteur en votant pour l'une des cartes sur la table.
5. Lorsque tout le groupe a voté, le conteur révèle sa carte puis les élèves expliquent leurs choix respectifs.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 2 : DÉCOUVRIR DES PROJETS DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (LA CARTE DU MONDE)

Cette activité permet à chaque élève d'approfondir une fiche projet sur la préservation de la biodiversité en l'expliquant aux autres, et plus généralement de situer les enjeux de biodiversité à l'échelle de la planète.

MATÉRIEL



Planisphère en annexe (à afficher), fiches projets et punaises (autant que de fiches projets)

DÉROULÉ

En modalité de classe inversée

1. Chaque élève étudie une des 13 fiches projets que vous avez distribuée en amont.
2. À tour de rôle, les élèves situent sur la carte du monde la fiche projet qu'ils ont étudiée (en entourant ou en punaisant le pays concerné par la fiche projet), puis font un exposé pour présenter le projet de manière concise devant la classe.

En format classe traditionnelle

En s'appuyant sur la carte du monde, vous pouvez demander aux élèves d'identifier le pays concerné par chaque enjeu de biodiversité (exemple : la disparition des zones humides dans la fiche projet Albanie) avant d'en présenter vous-même le contenu, ou simplement laisser les élèves lire individuellement le contenu d'une des 13 fiches projets et d'en faire un exposé succinct pendant la séance, que vous complétez oralement.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 3 : FORMALISER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ (LA CARTE HEURISTIQUE)

La carte heuristique, ou *mind map*, est une modalité pédagogique très flexible permettant de synthétiser et d'ancrer des connaissances complexes telles que la notion de biodiversité.

MATÉRIEL



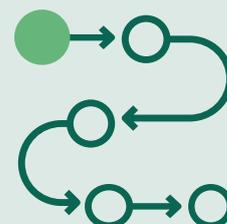
Feuilles A3 vierges (à distribuer à chaque groupe) ou logiciel de *mind-mapping* (à projeter)

DÉROULÉ

Vous pouvez vous en servir pour **structurer votre propre présentation**, ou celle des élèves devant le reste de la classe. Elle peut également être envisagée comme **support de collaboration entre les élèves** en vue de reconstituer les connaissances sur la biodiversité et ses enjeux. Elle peut être réalisée sur du papier A3, sur le tableau blanc de la salle de classe ou avec un outil numérique gratuit (comme MindMeister, Zenkit, Coggle, Mindomo) projeté à l'écran.

BILAN D'ÉTAPE

Résumez les différents éléments vus durant l'étape et, si vous avez opté pour le format classe inversée, distribuez les fiches ressources « **Les négociations internationales** » et « **Les acteurs des négociations internationales** » qui serviront de base pour créer les questions de l'activité « **Quiz ludique** » de l'étape suivante.



DÉCOUVRIR LE MONDE DE LA NÉGOCIATION

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

L'objectif de cette étape est de découvrir concrètement ce qu'est une négociation internationale. C'est également à la fin de cette étape que les élèves devront prendre connaissance des fiches acteurs, et faire leur choix en vue de la simulation de négociation.

Fiches ressources liées : « Les négociations internationales », « Les acteurs des négociations internationales ». En classe inversée, distribuez ces fiches en amont pour le travail préparatoire des élèves. En classe traditionnelle, vous pouvez choisir d'en présenter le contenu avant ou après l'activité.

NIVEAU

ACTIVITÉ 1 : S'AUTOÉVALUER SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES (QUIZ LUDIQUE)

Le quiz est une activité idéale pour réactiver et ancrer des connaissances théoriques de manière ludique. En demandant aux élèves de préparer leur propre pile de questions en vue de les poser aux autres élèves, ceux-ci sont naturellement incités à se documenter et évaluer la pertinence de leurs savoirs.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Mobiliser des connaissances issues de différentes disciplines
- Identifier un point de vue, analyser un argumentaire d'acteur
- Identifier ses points forts et points faibles dans des situations variées

MATÉRIEL

Cartes de quiz (à rédiger en amont), fiches ressources « La biodiversité en 3 questions », « Les négociations internationales », « Les acteurs des négociations internationales » en annexe (à distribuer en amont)

DÉROULÉ

En format classe inversée :

1. Les élèves lisent en amont les 3 fiches ressources distribuées en amont et des ressources complémentaires en ligne, puis créent 10 questions de quiz, comportant chacune le thème (lié à l'une des fiches), la question et la réponse.
2. Avant la séance, relisez l'ensemble des questions rédigées par les élèves pour en vérifier la pertinence et pour éviter les doublons.
3. Les élèves forment ensuite des équipes et mutualisent leurs cartes questions. À tour de rôle, chaque équipe pose une question à l'équipe suivante.
4. L'équipe « Question » annonce d'abord le thème de la question.

5. L'équipe « Réponse » doit indiquer le nombre (1 à 3) de points qu'elle souhaite mettre en jeu : si elle répond juste, elle remporte ces points, sinon ils sont retirés de son score global (pas de score négatif !).

En format classe traditionnelle :

Préparez vous-même les questions et/ou puisez dans la banque de questions depuis le dossier partagé alimenté par la communauté de professeurs (ce dossier est disponible en cliquant sur [ce lien](#)). Chaque élève récupère 10 questions. Les étapes 3 à 5 ci-dessus se déroulent ensuite de la même façon.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 2 : CARACTÉRISER L'ATTITUDE DES ACTEURS PARTICIPANT À LA COP (L'ARBRE À PERSONNAGES)

Idéale pour faire émerger divers états d'esprit face à une problématique, cette activité permet aux élèves de reconstituer l'ensemble des positionnements des acteurs face à la question de la biodiversité.

MATÉRIEL

Arbre à personnages en annexe
(à afficher en classe)
et gommettes (pour voter)

DÉROULÉ

En format classe inversée :

Les élèves auront déjà découvert les différents acteurs des négociations à travers la fiche ressource « Les acteurs des négociations internationales » et peuvent démarrer l'activité.

1. Affichez l'arbre à personnages au tableau (chaque personnage représentant une situation ou un état d'esprit singulier).
2. Demandez ensuite aux élèves, individuellement ou en groupes, d'associer chaque acteur

participant à l'un des personnages illustrés, à la lumière de leur lecture des fiches ressources et projets, et de leurs connaissances sur l'actualité internationale.

3. Interrogez les élèves sur leurs choix et animez un débat en complétant avec des explications.

En format classe traditionnelle :

Présentez d'abord les différents acteurs avant de lancer l'activité.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 3 : DÉCOUVRIR LES FORCES ET LES FAIBLESSES DES PAYS PARTICIPANTS (ACTIVITÉ CARDLINE)

Inspirée d'un jeu de culture générale, cette activité permet aux élèves de comparer les pays sur différents critères (niveau de richesse, superficie du territoire, nombre d'habitants, etc.) et ainsi d'expliquer leurs positionnements lors des négociations.

MATÉRIEL

Piles de cartes pays en annexe (une pile par table)

DÉROULÉ

Dans cette activité, les élèves se mettent par groupes de 3.

1. Inscrivez sur la carte-critère le nom du critère (ex : superficie, population) ainsi qu'un chiffre de référence à partir duquel les élèves vont devoir placer les cartes pays par ordre croissant. Puis posez la carte-critère sur la table.
2. Le premier élève pioche une carte pays de la pile face cachée, et la positionne par rapport à la carte-critère. Dès lors que la carte est placée, celle-ci est retournée pour vérifier la réponse de l'élève.
3. 1 point est gagné par carte correctement placée sur la table. Si un joueur se trompe, la carte est replacée au bon endroit sur la ligne et le joueur ne marque aucun point.
4. Ensuite, les élèves piochent à tour de rôle les cartes pays et les positionnent par ordre croissant, par rapport aux cartes sur la table.

5. La manche se termine lorsque toute la pile est utilisée.

6. Le groupe récupère ensuite une autre pile de cartes pays contenant un autre critère et démarre la manche suivante.

7. À la fin de l'activité, animez un débat pour expliquer en quoi les positions des pays lors des négociations sont liées à leurs caractéristiques économiques, géographiques... autrement dit, celles avec lesquelles ils ont joué !

Vous pouvez conserver les critères proposés dans le kit pédagogique (et disponibles dans le dossier partagé via [ce lien cliquable](#)), ou choisir librement les critères sur lesquels vous souhaitez que les élèves s'exercent. Chaque critère doit être matérialisé par une pile de cartes spécifique : imprimez les cartes vierges et renseignez, au verso, les informations pour chaque carte pays.

NIVEAU **ACTIVITÉ 4 : CHOIX DES ACTEURS INCARNÉS**

Une fois qu'ils ont une meilleure connaissance des acteurs étatiques et non étatiques, les élèves choisissent l'acteur qu'ils souhaitent incarner lors de la simulation de négociation ou du débat (étape 4).

MATÉRIEL

Fiches acteurs en annexe
(prévoir autant d'exemplaires
de chaque fiche que de
négociateurs par délégation)

DÉROULÉ

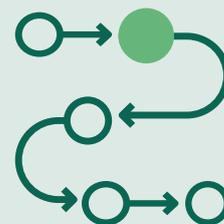
1. À la fin de l'étape, expliquez aux élèves que chacun d'entre eux fera partie d'une équipe de négociateurs, appelée « délégation ». Chaque délégation a été envoyée par un pays ou une organisation (ONG, entreprise...) afin de défendre ses intérêts et son point de vue lors de la future simulation de la COP15 à Kunming.
2. Pour ce faire, chaque élève choisit librement une fiche acteur disponible et la récupère. Celle-ci comporte des informations générales pour comprendre le positionnement de l'acteur dans les différents groupes de négociation.
3. Les élèves d'une même délégation se rassemblent et découvrent ensemble leur fiche acteur.

À SAVOIR :

Ce kit de simulation propose 3 thématiques, autour desquelles les négociations pourront s'articuler. Toutefois, il est possible de ne garder que 2 thématiques pour la négociation, auquel cas chaque délégation pourra se limiter à 2 élèves. Pour les élèves du cycle 3, il est préférable de simplifier l'exercice en ne gardant qu'une des 2 premières thématiques.

BILAN D'ÉTAPE

Expliquez la suite du projet pédagogique : l'étape de préparation pour chaque groupe « délégation » puis l'étape de simulation de la négociation ou de débat (en fonction du format envisagé).



PRÉPARER SA NÉGOCIATION

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

Cette étape a pour objectif de préparer les élèves à leur rôle de négociateur. Les activités imaginées leur permettront de s'entraîner à l'art de la rhétorique tout en développant leur capacité à produire de nouvelles idées en faveur de la biodiversité.

Fiches ressources liées : « Les 3 grandes thématiques », « Adopter la posture de négociateur ».

En proposant des situations d'expression orale, les activités Speech et The Big Idea permettent aux élèves de développer les aptitudes mobilisées lors du « Grand oral » du baccalauréat : construire un discours fluide et convaincant, en fonction des contraintes de données – les propres connaissances des élèves lors du « Grand oral ».

NIVEAU 

ACTIVITÉ 1 : DÉBATTRE AUTOUR D'UNE THÉMATIQUE LIÉE À LA BIODIVERSITÉ (LE JEU SPEECH)

Idéal pour développer la maîtrise de la langue et l'agilité intellectuelle, le jeu Speech a été adapté dans cette activité pour que les élèves travaillent la fluidité de leur discours de négociateur. Les élèves vont ainsi débattre avec une contrainte : intégrer dans leur discours des idées issues d'images piochées. Certaines concernent la biodiversité, tandis que d'autres n'ont pas de lien direct : aux élèves de s'adapter !



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Construire et développer en public un propos construit
- Organiser la composition d'un document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination
- Adapter son comportement à ses objectifs

MATÉRIEL



Banque d'images Speech disponible via [ce lien](#) (imprimez 10 images par élève à partir du dossier partagé)

DÉROULÉ

1. Distribuez une pile d'images mélangées à chaque groupe et énoncez un thème de débat, par exemple : « La biodiversité est-elle menacée ? », « Doit-on changer notre manière d'utiliser les ressources naturelles ? », « À quoi sert la biodiversité ? ».

2. Réunis au sein de leur délégation, les élèves se positionnent sur une thèse qu'ils devront défendre face à un élève-jury issu d'un autre groupe.

3. Chacun tire 10 images à partir de la pile commune et doit inclure l'idée correspondante dans son argumentation. L'image piochée peut être intégrée dans l'argumentation de l'élève sous n'importe quelle forme : une expression, une analogie, un exemple qui étaye sa thèse, etc.

Exemple : si l'image représente un dauphin, l'élève peut l'inclure ainsi : « le dauphin est victime de la surpêche, car cela réduit la quantité de nourriture pour lui ! ».

4. Chacun prépare son argumentaire pendant 20 minutes.

5. Ensuite, les élèves présentent à tour de rôle leurs arguments pendant 5 minutes. Dès lors qu'un élève mentionne une image dans son discours, il la place sur la table pour indiquer qu'il l'a exploitée.

6. L'élève-jury pose ses questions aux différents orateurs pour étayer leurs idées et élit le plus convaincant.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR ET FAIRE ADHÉRER À UN PROJET (LE JEU THE BIG IDEA)

Cette activité a pour but d'entraîner les élèves à créer et à défendre des solutions aux problématiques de biodiversité, pour ainsi devenir de véritables forces de proposition lors de la simulation de négociation.

MATÉRIEL



Tableau de correspondance du jeu The Big Idea en annexe (un exemplaire par groupe)

DÉROULÉ

1. Passez parmi les groupes avec le tableau des items numérotés (objectifs de biodiversité, aires géographiques et acteurs de la biodiversité).
2. À tour de rôle, les élèves choisissent successivement trois chiffres au hasard entre 1 et 10.
3. Établissez la correspondance avec les items et donnez la combinaison à chaque élève.
4. Durant 20 minutes, chaque élève crée un projet de préservation de la biodiversité. Par exemple, à partir de la combinaison « Préserver les abeilles », « Une zone de monoculture intensive », « Une école », l'élève peut imaginer un projet éducatif expliquant en quoi l'épandage de pesticides dans les monocultures intensives est dangereux pour les pollinisateurs et notamment les abeilles.
5. Chaque élève doit argumenter en 5 minutes et convaincre les autres élèves du groupe d'adopter son projet.
6. Les autres élèves questionnent le projet puis votent pour ou contre l'adoption du projet.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 3 : S'ALIGNER SUR LE POSITIONNEMENT DU PAYS INCARNÉ (LE TEST : « QUEL NÉGOCIATEUR ES-TU ? »)

Il est important qu'une délégation ait un même discours et une ligne cohérente durant les négociations. À travers cette activité, les élèves de chaque délégation pourront se mettre au diapason en vue d'adopter un positionnement commun dans leurs groupes de travail respectifs.

MATÉRIEL



Test « Quel négociateur es-tu ? » en annexe (un exemplaire par élève)

DÉROULÉ

1. Les élèves complètent individuellement le test de positionnement et déterminent leur score.
2. Au sein de chaque délégation, les élèves comparent leurs résultats et identifient les points communs et les points sur lesquels ils devront converger en vue des groupes de travail.

Il est intéressant de mobiliser cet outil avant la rédaction de leurs argumentaires respectifs.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 4 : RÉDACTION DE SON DISCOURS ET DE L'ARGUMENTAIRE (ACTIVITÉ INDIVIDUELLE)

À ce stade, les élèves ont désormais les connaissances de base (sur la biodiversité et sur les négociations) pour entrer pleinement dans leur rôle d'acteurs de la négociation. Après avoir échangé en groupe sur les principales orientations de la délégation, les élèves vont désormais rédiger le discours d'ouverture de leur délégation et préparer l'argumentaire (individuel) de leur groupe de travail.

MATÉRIEL



Texte de négociation en annexe (un exemplaire par élève)

Fiches acteurs en annexe (déjà distribuées à l'étape 2)

DÉROULÉ

1. Concernant le discours d'ouverture, les élèves peuvent soit construire collectivement le texte du discours, soit en rédiger des versions individuelles avant de les combiner. Le discours d'ouverture doit refléter la stratégie de négociation de la délégation et évoquer ses solutions pour la biodiversité.

2. Pour l'argumentaire du groupe de travail, les élèves suivent la trame du « texte de négociation » et se positionnent par rapport à chaque résolution. Pour cela, ils s'appuient principalement sur les consignes de leur fiche acteur, qu'ils

complètent par une recherche documentaire, individuelle ou collective.

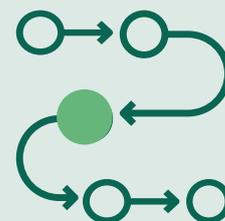
3. Apportez une aide ponctuelle aux différentes délégations. Ce travail nécessite d'être poursuivi en dehors de la classe. Vous pouvez notamment établir un suivi des travaux individuels.

BILAN D'ÉTAPE

Distribuez la fiche « Règles de la simulation » et présentez le déroulé de la prochaine étape, qui sera principalement animée par les élèves eux-mêmes.

Rappelez qu'il s'agit d'un moment « joué ».

Pour faire vivre cet événement et insuffler un niveau de tension dans les débats caractéristiques d'une vraie COP, les élèves doivent incarner pleinement leur rôle tout au long de la simulation, via les discours solennels prononcés durant les plénières, mais aussi par l'adoption d'un *dress code* formel, par une attitude proactive et assertive, ou encore en brandissant des pancartes de revendication des différents acteurs.





COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Coopérer dans un projet : assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions
- Argumenter, négocier, débattre, décider dans un cadre démocratique
- Construire et développer en public un propos construit
- Être autonome dans son travail

ORGANISER LA SIMULATION DE NÉGOCIATION

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

La simulation de négociation doit idéalement durer au moins une demi-journée (3 à 4 heures). Les élèves comprendront le fonctionnement complexe d'une négociation en la vivant.

Fiches ressources liées : « Les règles de la négociation »

CONFIGURATION DES SALLES

La mise en place de la simulation nécessite d'aménager deux salles dédiées, d'une part aux séances plénières d'ouverture et de clôture, et d'autre part aux groupes de travail.

La salle plénière doit idéalement être en configuration d'amphithéâtre avec un podium et un pupitre, permettant à chaque délégation de prendre la parole au pupitre à tour de rôle, et de retourner s'asseoir ensuite. Sinon, il est au moins opportun que les élèves se lèvent et fassent leur discours d'ouverture debout depuis leur place. La salle peut aussi être configurée en rectangle ou en cercle.

Après les discours d'ouverture, les négociateurs quittent la salle plénière pour aller dans leurs groupes de travail. L'idéal est de pouvoir disposer d'un vidéoprojecteur pour chaque groupe de travail afin que les délégations puissent suivre en temps réel les modifications du texte des négociations. Cela requiert donc de disposer de 3 salles différentes. A minima, une salle organisée en 3 îlots (permettant à tous les négociateurs de se voir lorsqu'ils prennent la parole sans se lever) et disposant d'un ordinateur par îlot est requise.

NIVEAU 

ACTIVITÉ : LA SIMULATION DE NÉGOCIATION

Lorsque les élèves arrivent dans la salle plénière, intervenez pour les saluer et leur donner le feu vert pour commencer : « *La parole est à la présidence de la COP15, c'est parti !* ». Ensuite, c'est aux élèves de s'organiser au maximum entre eux, à la présidence et au secrétariat d'organiser les discussions.

MATÉRIEL



3 ordinateurs connectés à Internet pour exploiter le document partagé (à récupérer via ce [lien cliquable](#))

DÉROULÉ

Les discours d'ouverture

Les négociations commencent par une séance plénière, avec tous les négociateurs rassemblés. La présidence de la COP15 (la Chine) fait un premier discours de bienvenue (2-4 minutes) pour annoncer les objectifs de la COP15, les enjeux et la structure des négociations. Le secrétariat de la CBD enchaîne avec son discours de bienvenue (2-3 minutes).

Ensuite, en fonction du nombre de participants, chaque délégation énonce son propre discours d'ouverture (1-2 minutes) pour présenter sa vision et ses objectifs pour la COP15.

Les groupes de travail

Dans les groupes de travail, ce sont les représentants de la présidence et du secrétariat qui animent les négociations. La présidence doit tenir un certain rôle de neutralité afin de maintenir la crédibilité et la capacité à conduire les négociations entre tous les acteurs. Les négociateurs

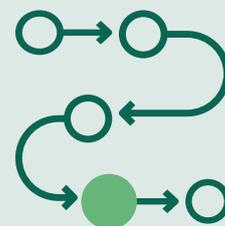
demandent la parole avant de parler. La négociation est libre, encadrée par la présidence et le secrétariat. L'objectif est d'aborder les points du texte de négociation relatifs à la partie de son groupe de travail. Ainsi, chaque groupe de travail avance sur son thème, négocie et écrit sa propre partie du texte global de négociation, visualisé en temps réel sur le document partagé. Le texte de négociation contient beaucoup d'éléments et propositions (entre parenthèses) qui sont à compléter. Les groupes de travail sont tenus de trancher sur ces différents éléments, et/ou de rajouter d'autres éléments que certaines parties souhaitent ajouter.

Plénière de clôture

La plénière de clôture est structurée comme la séance d'ouverture, à laquelle s'ajoutent la présentation des conclusions de chaque groupe de travail ainsi que l'adoption du texte intégral (coup de marteau par la présidence).

BILAN D'ÉTAPE

Le débriefing est un moment important de la simulation de négociation. Il peut se faire à chaud (idéal), juste après la clôture de la simulation, ou lors de la séance suivante. L'objectif est d'interroger les élèves sur leurs ressentis, leurs nouvelles connaissances, leurs surprises, leurs frustrations éventuelles. La simulation de négociation est une expérience qui peut être chargée en émotions et en découvertes. Ainsi, laisser le temps aux participants de s'exprimer est très pertinent pour la bonne clôture de l'exercice.



ORGANISER UN DÉBAT

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

L'étape de débat est une variante allégée de la simulation de négociation. Elle a pour objectif d'amener les élèves à comprendre la diversité des points de vue des acteurs sur la question de la biodiversité, et donc la difficulté de trouver des accords lors des négociations internationales. L'étape se déroule en 3 phases :

L'idéation : chaque délégation imagine une résolution pour chaque grande thématique de négociation

L'évaluation : les délégations se présentent mutuellement ces résolutions et s'attribuent des scores d'affinité

Le débat : les délégations analysent les résultats des scores cumulés de leurs résolutions



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Participer à un débat ou un échange verbal
- Argumenter, raisonner et porter un regard critique sur un fait, un document
- Identifier un point de vue, analyser un argumentaire d'acteur

NIVEAU 

ACTIVITÉ 1 : PHASE D'IDÉATION

MATÉRIEL



Petites cartes bristol vierges
(3 cartes à distribuer par élève)

DÉROULÉ

1. Distribuez 3 cartes vierges à chaque élève.
2. Individuellement, chaque élève propose une résolution par thématique de négociation et l'inscrit sur une carte. Les solutions proposées doivent être en adéquation avec les intérêts de sa propre délégation. Pour trouver de l'inspiration, chacun peut s'aider du texte de négociation et des fiches projets.
3. Les membres de la délégation se réunissent pour ne garder qu'une résolution pour chaque thématique.
4. Chaque élève récupère une des cartes pour la présenter aux autres délégations lors de la phase suivante.

Variante pour le cycle 3

Il est préférable que les élèves travaillent tous sur une seule thématique (que vous aurez choisie parmi les deux premières).

NIVEAU **ACTIVITÉ 2 : PHASE D'ÉVALUATION****DÉROULÉ**

1. Les délégations se rencontrent deux par deux pour se présenter mutuellement leurs propositions. Exemple : un élève de la délégation « France » rencontre un représentant de la délégation « Blackrock » et lui présente la proposition de la France pour la thématique n°3, puis le représentant de Blackrock présente à son tour sa proposition pour la thématique n°2.

2. Chaque délégation attribue une note d'affinité (de 1 à 7) à la proposition de l'autre délégation, au regard de ses propres intérêts. Une note de 7 signifie que l'on est tout à fait d'accord avec la

préconisation de l'autre délégation. La note est inscrite sur la carte de la préconisation pour en garder une trace.

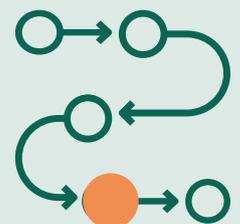
3. Lorsque toutes les délégations se sont rencontrées, ou a minima au bout de trois rounds de rencontres, les élèves additionnent les notes recueillies pour leur propre préconisation et obtiennent un score total.

NIVEAU **ACTIVITÉ 3 : PHASE DE DÉBAT****DÉROULÉ**

En classe entière, animez le débat pour répondre à la question « *quelles sont les solutions ayant reçu le plus (et le moins) de soutien des autres délégations, et pourquoi ?* ». Tour à tour, les élèves expliquent les intérêts et les préconisations qu'ils ont défendus, et tentent d'expliquer les degrés d'affinités avec les autres délégations.

BILAN D'ÉTAPE

Expliquez en quoi l'activité réalisée montre toute la diversité des points de vue concernant la préservation de la biodiversité. En effet, chaque acteur a ses propres contraintes économiques, sociales, environnementales, et c'est ce qui engendre toute la complexité des négociations et des débats lors des Conférences des parties.



AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Proposer des solutions en réponse à un besoin ou un problème repéré
- Développer en public un propos construit sur un projet déterminé
- Coopérer dans un projet collectif en tant que citoyen-acteur

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

Construire en groupe le projet porté par la classe pour agir dans l'optique de la préservation de la biodiversité.

Pour aider les élèves à trouver des idées d'actions de préservation de la biodiversité en amont du jeu de l'enveloppe, voici quelques exemples de ressources à leur présenter :

- Pour sensibiliser les élèves et approfondir la connaissance de la biodiversité en milieu scolaire, l'Office français de la biodiversité met en œuvre la démarche « Aires éducatives » sur le territoire français : <https://ofb.gouv.fr/aires-educatives>
- Eco-Ecole propose des outils pour mener un diagnostic de la biodiversité à l'échelle de son établissement et des exemples d'actions mises en œuvre par d'autres établissements en France et en Outre-Mer. <https://www.eco-ecole.org/>
- Le guide pratique Agir pour un monde en commun de l'AFD consacre une partie à la thématique de la biodiversité : <https://www.afd.fr/fr/ressources/guide-pratique-agir-pour-un-monde-en-commun>

MATÉRIEL



Feuilles vierges et 1 lot de 3 enveloppes thématiques en annexe (pour chaque « lot » de 3 groupes d'élèves)

NIVEAU 

ACTIVITÉ 1 : ÉLABORER DES SOLUTIONS À L'ÉCHELLE DE SON ÉTABLISSEMENT (LE JEU DE L'ENVELOPPE)

DÉROULÉ

1. Constituez des groupes d'élèves, en vous assurant que le nombre de groupes soit un multiple de 3, afin de faciliter les ateliers tournants sur les 3 thématiques.

2. Les élèves reçoivent une enveloppe associée à une thématique de la COP15 et lisent l'énoncé.

3. Les élèves inscrivent au minimum une solution qui répond à la thématique dans une feuille puis la glissent dans l'enveloppe. Passez parmi les groupes et discutez avec eux des solutions imaginées.

Voici quelques pistes pour chaque thématique :

Thématique 1

Protéger les espèces et les espaces : augmenter les zones protégées de l'établissement, réintroduire la biodiversité dans les espaces scolaires, favoriser l'accueil d'espèces animales dans l'établissement (nichoirs pour oiseaux)...

Thématique 2

Utiliser de manière durable les ressources naturelles : favoriser une alimentation variée et locale pour la cantine, aménager un potager scolaire, identifier et réduire les sources de pollution, favoriser le recyclage des déchets scolaires...

Thématique 3

Utiliser et protéger de manière juste et équitable la biodiversité : favoriser l'expression des élèves dans certaines décisions prises au niveau de l'établissement scolaire, favoriser le partage de connaissances entre établissements sur la biodiversité...

4. Chaque groupe fait passer l'enveloppe au groupe suivant et récupère une enveloppe avec une nouvelle thématique, jusqu'à ce que tous les groupes aient répondu aux 3 thématiques.

NIVEAU 

ACTIVITÉ 2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET COLLECTIF DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (DÉBAT EN CLASSE)

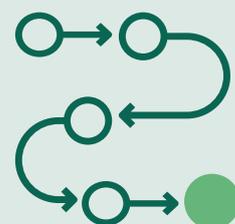
Maintenant que la classe a produit suffisamment d'idées de projets, il convient désormais de sélectionner une ou plusieurs idées à mettre en œuvre au sein de l'établissement.

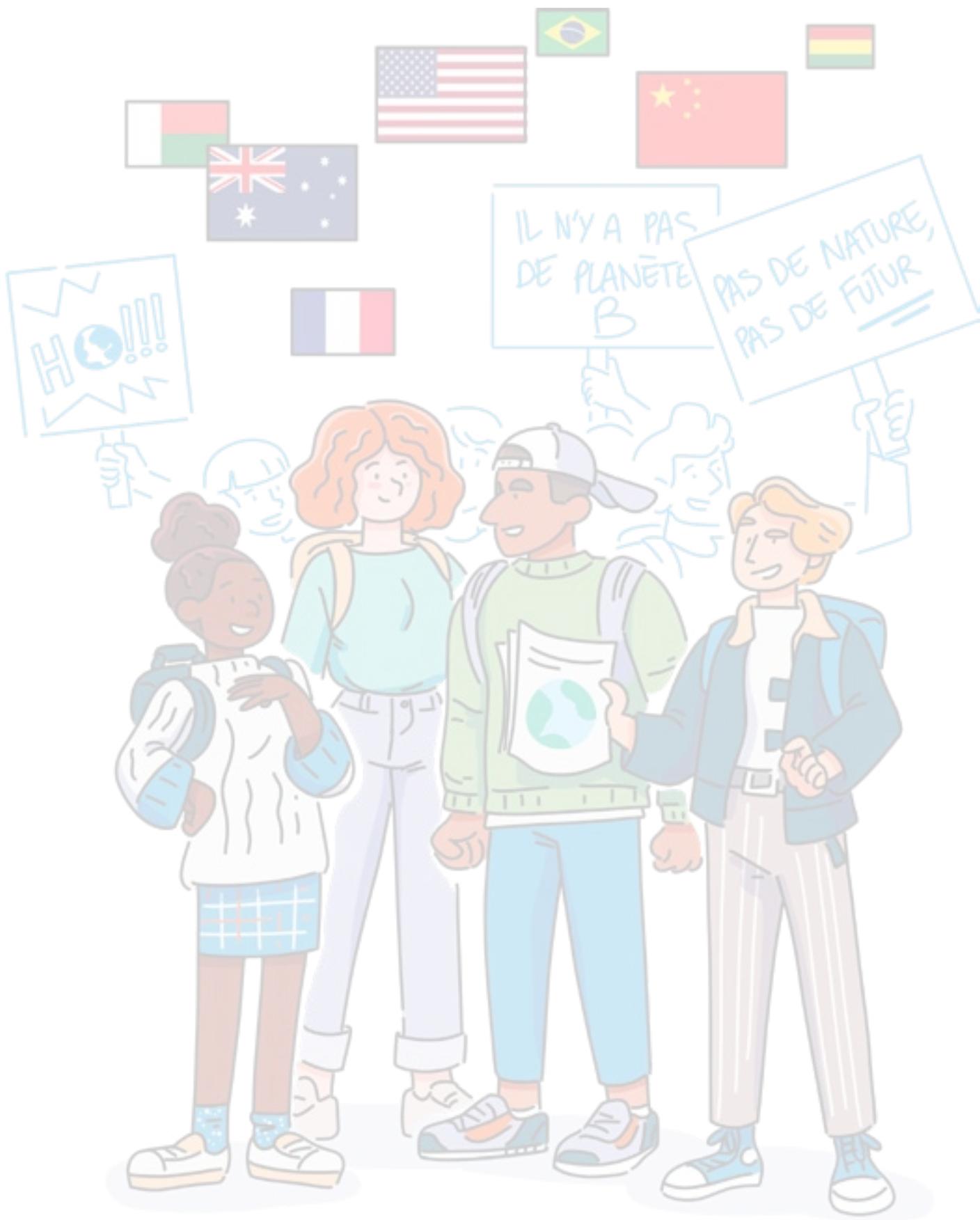
DÉROULÉ

1. En classe entière, les élèves forment une « Assemblée de la classe », débattent puis votent pour la (les) solution(s) à mettre en œuvre à l'échelle de l'établissement.
2. Sur la base du volontariat, constituez un groupe « projet » rassemblant des élèves motivés dont la mission sera d'encadrer la réalisation de la solution votée par « l'Assemblée générale » de la classe, et qui en fera un court exposé au terme du projet.
3. Ce projet peut également être porté par les écodélégués de l'établissement.

BILAN D'ÉTAPE

Au terme du projet pédagogique, félicitez les élèves pour les efforts accomplis. Revenez sur les objectifs pédagogiques du projet : la prise de conscience des enjeux en matière de biodiversité et de la complexité des négociations internationales, l'immersion dans le rôle et les problématiques spécifiques à un acteur participant aux COP, la pratique de la rhétorique, de la négociation et du travail d'équipe. Rappelez enfin que la transition vers un monde qui tient compte des enjeux environnementaux passe aussi par des actions locales et individuelles, comme le projet qui vient d'être planifié collectivement en classe et qui se poursuivra dans les semaines, voire les mois à venir.





Ce kit a été conçu et réalisé par :



LA BIODIVERSITÉ EN 3 QUESTIONS

La biodiversité, tout le monde en a entendu parler. Mais on ne sait pas toujours ce qui se cache exactement derrière ce mot. Voici 3 questions qui permettent de faire le point sur le sujet.

1- C'EST QUOI, LA BIODIVERSITÉ ?

BIODIVERSITÉ n.f. Ensemble des milieux naturels et des différentes formes de vie (plantes, animaux, bactéries, etc.) ainsi que les relations entre ces organismes vivants, et avec les milieux naturels.

On considère qu'il existe

3 NIVEAUX DE BIODIVERSITÉ :



LA DIVERSITÉ DES MILIEUX DE VIE

Sur terre ou dans la mer, les milieux de vie, qu'on appelle aussi écosystèmes, peuvent être chauds, froids ou encore humides par exemple. Nous-mêmes sommes intégrés dans des milieux de vie différents, que l'on habite en ville, avec les espaces végétalisés, ou à la campagne, avec les champs.



LA DIVERSITÉ DES ESPÈCES

Les espèces, au cœur des écosystèmes, sont en relation les unes avec les autres. Ces relations peuvent être liées à la prédation (une espèce en mange une autre dans une chaîne alimentaire) ou à la coopération (certaines espèces se nourrissent en nettoyant les dents d'une autre espèce).



LA DIVERSITÉ DES INDIVIDUS

Au sein d'une même espèce les individus sont tous différents : grands, petits, tachetés ou non... À ce stade, on parle de diversité génétique.

Si le concept de biodiversité est relativement récent, la biodiversité existe depuis très longtemps puisque les premiers êtres vivants sont apparus il y a près de 3,5 milliards d'années !

2 - À QUOI SERT LA BIODIVERSITÉ ?

En d'autres termes, pourquoi faut-il la préserver ? Parce que la biodiversité nous est indispensable. **Tour d'horizon (non exhaustif) des richesses et apports qu'elle nous offre :**



RESPIRER

Les plantes ou encore les microalgues, grâce à la photosynthèse, fournissent de l'oxygène aux êtres vivants. Les plantes utilisent le CO₂ issu de la respiration des animaux et des humains.



SE NOURRIR

Il y a déjà le contenu de notre assiette, composé de végétaux (fruits, légumes et céréales) mais aussi de viandes diverses. On peut aussi penser aux petits organismes (champignons, vers de terre, limaces, etc.) qui consomment la matière produite par les êtres vivants, aèrent et retournent le sol, ce qui fertilise les sols de manière naturelle !



SE SOIGNER

De nombreux médicaments sont formulés à base de plantes, même pour des pathologies lourdes, à l'image de l'if, utilisé dans certains traitements contre le cancer. De la même manière, le venin de serpent est utilisé par la recherche médicale pour ses nombreuses propriétés, et entre dans la composition de certains médicaments.



SE PROTÉGER DES RISQUES

Par exemple, on peut limiter l'impact des inondations en préservant les zones humides (sans rien construire dans ces zones !). Celles-ci absorbent l'eau qui déborde et la redirigent vers les nappes souterraines.

S'ÉMERVEILLER

En vacances, avec l'écotourisme au quotidien, la découverte de la faune et de la flore offre toujours son lot de magie et d'évasion.



3 - QU'EST-CE QUI LA MENACE ?

Tout d'abord un constat alarmant : la disparition d'espèces est actuellement de 100 à 1 000 fois plus élevée que le taux naturel d'extinction, c'est-à-dire la disparition « normale » des espèces. Les milieux naturels ne sont pas épargnés : plus de 35 % des zones humides ont disparu depuis 1970. Le coupable ? **Essentiellement l'homme, voici comment :**

- Destruction des milieux naturels au profit de l'urbanisation et du développement des infrastructures énergétiques (plateformes pétrolières...) et de transport (aéroports...)
- Surexploitation des espèces sauvages et protégées : notamment par la surpêche, la déforestation ou le braconnage
- Aggravation du changement climatique due à nos émissions de gaz à effet de serre (usage des énergies fossiles, élevage intensif...)
- Pollution de l'air, des sols et de l'eau, entraînant la dégradation de la qualité des écosystèmes (rejets industriels toxiques, marées noires...)
- Introduction d'espèces exotiques envahissantes, comme le frelon asiatique, entraînant la disparition des espèces locales



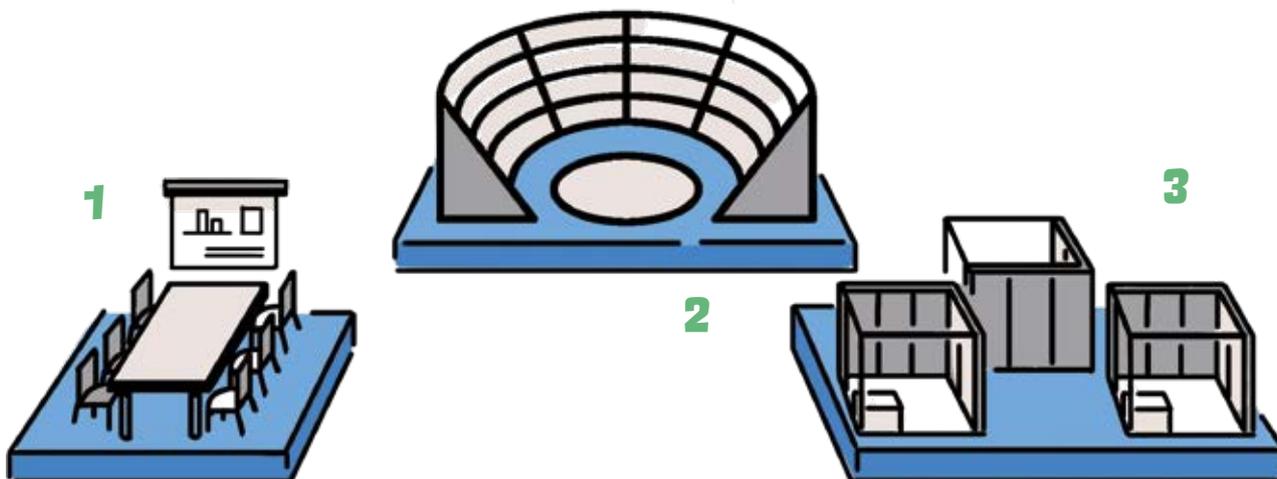
LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

1 - C'EST QUOI UNE NÉGOCIATION INTERNATIONALE ?

La négociation internationale est un événement qui réunit généralement plusieurs organisations (États, ONG, entreprises, etc.) ayant des intérêts parfois communs, parfois conflictuels, pour tenter d'élaborer ensemble des solutions au problème posé.

2 - UNE ARÈNE DE NÉGOCIATIONS, À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

L'arène de négociations, c'est à la fois le lieu des négociations et la manière de les organiser. Par exemple, les négociations sur la préservation de la biodiversité se font lors des Conférences des parties (COP en anglais) organisées par l'ONU selon des règles de la Convention sur la diversité biologique.



1. Les salles de négociations accueillent les différentes délégations qui élaborent des solutions communes sur les thématiques définies.
2. Les salles plénières accueillent les moments où tous les membres se réunissent généralement pour exposer

leur discours et adopter les solutions proposées.

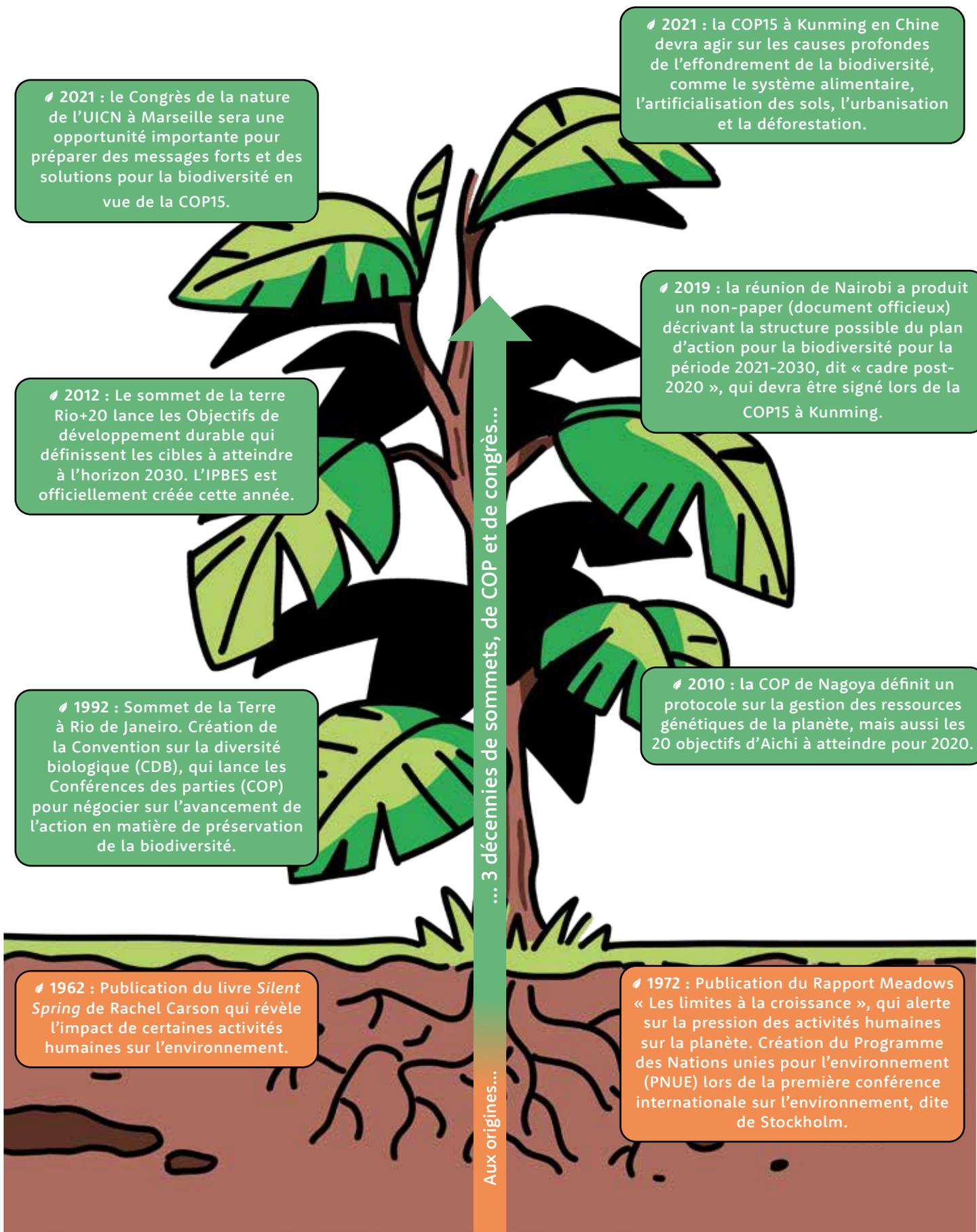
3. Plusieurs espaces accueillent des stands et des événements thématiques qui favorisent le partage de connaissances et d'expériences.

3 - LES NÉGOCIATIONS ABOUTISSENT-ELLES TOUJOURS À UN ACCORD ?

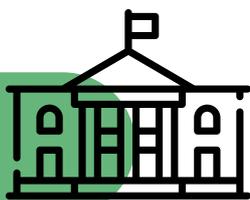
Généralement, les intérêts en jeu sont si complexes que l'issue des négociations n'est jamais connue d'avance ! Certaines négociations internationales aboutissent à des avancées majeures, tandis que d'autres échouent faute de consensus entre les négociateurs. Ces derniers s'accordent alors sur un texte minimaliste leur imposant peu de contraintes, et repoussent la réflexion sur les solutions concrètes à la conférence suivante.

La COP15 sur le changement climatique qui s'est déroulée à **Copenhague en 2009** est un exemple marquant d'**échec des négociations internationales**. En effet, les négociateurs n'ont pas trouvé de compromis **pour réduire les émissions de gaz à effet de serre**, un engagement ambitieux que certains États ont considéré comme un frein trop important pour leur développement économique.

L'histoire des négociations sur la biodiversité s'étale sur une période de trente ans, avec deux événements précurseurs dans les années 60 et 70. De plus, les changements climatiques étant une des causes principales de l'érosion de la biodiversité, les négociations sur le climat ont également un impact sur l'état de la biodiversité mondiale.



LES ACTEURS DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES



LES ÉTATS :

La quasi-totalité des États participe aux réflexions et aux actions pour la protection de la biodiversité. Bien qu'ils n'aient pas tous le même niveau d'engagement, les États et leurs gouvernements ont le pouvoir de favoriser la protection de la biodiversité, en modifiant les lois qui s'appliquent aux citoyens, aux entreprises, aux collectivités et aux États eux-mêmes.



LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES :

- Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) : il vise à coordonner les activités de l'ONU dans le domaine de l'environnement et à assister les pays dans la mise en œuvre de politiques et de projets environnementaux.
- Secrétariat de la convention sur la diversité biologique (CDB) : Le secrétariat préside notamment les Conférences des parties (COP) sur la biodiversité et met en œuvre la CDB, un texte du PNUE qui a été ratifié par la quasi-totalité des États dans le monde.
- La plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : initiative onusienne lancée en 2005, elle joue le rôle d'interface et de vulgarisateur entre les scientifiques et les gouvernements sur les questions de la biodiversité pour les éclairer sur les politiques favorables à la biodiversité.
- L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : à la différence de l'IPBES, l'UICN rassemble à la fois des États, des gouvernements locaux (ex : la Ville de Marseille), des ONG, des instituts de recherche, des associations de peuples autochtones, afin de débattre des problématiques de développement durable et de faciliter le partage d'expériences. Depuis 1999, l'UICN bénéficie du statut d'observateur officiel à l'Assemblée générale de l'ONU.

LES AUTRES ACTEURS



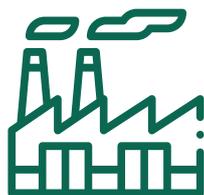
LES ONG :

Ce sont des associations créées et gérées indépendamment de tout État ou institution internationale, et qui contribuent à changer le comportement des individus et des États sur des sujets donnés, par exemple la préservation de la biodiversité.



LES CITOYENS :

Les citoyens participent en exprimant leur avis lors des élections, lors des manifestations publiques ou encore lors des débats citoyens.



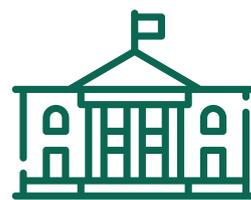
LES ENTREPRISES :

Les entreprises sont au cœur des systèmes économiques de la plupart des pays dans le monde. Pour créer des biens et des services, elles interagissent en permanence avec l'environnement, en utilisant principalement ses ressources.



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

L'école a pour mission d'enseigner aux élèves les enjeux de développement durable. Cette mission est inscrite dans la Constitution française : « la nécessité d'une éducation et d'une formation à l'environnement ».



LES COLLECTIVITÉS :

Les collectivités territoriales sont des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis*.

* Source Insee



FOCUS SUR LA FRANCE:

L'ACTION DE LA FRANCE

- Sur son territoire, la France définit tous les dix ans des Stratégies nationales pour la biodiversité (SNB), qui découlent des résultats des négociations à l'issue des COP sur la biodiversité.

OFFICE FRANÇAIS POUR LA BIODIVERSITÉ (OFB)

- L'OFB participe à l'amélioration de la connaissance sur l'ensemble des composantes de la nature. Il exerce la police de l'environnement tout en gérant des espaces naturels comme les parcs naturels marins. Il met également en œuvre des actions de mobilisation des acteurs (entreprises et territoires) et des citoyens.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

- L'action de la France à l'international passe notamment par l'AFD qui finance, conseille et accompagne des projets de préservation de la biodiversité et promeut de nouveaux modèles de développement, au profit de tous.

LES 3 GRANDES THÉMATIQUES

Pour que la négociation soit efficace et structurée, les représentants des différents acteurs participants (pays ou ONG par exemple) sont répartis au sein de groupes de travail. Chaque groupe de travail se penche sur une thématique précise et traite la question de la biodiversité sous un angle bien spécifique.

Au terme des négociations, chaque groupe de travail aura exploré les enjeux de chaque thématique (autrement dit, aura identifié les menaces) et aura formulé des propositions sous la forme de mesures concrètes et chiffrées.

VOICI LES 3 THÉMATIQUES QUI SERONT TRAITÉES DURANT LES NÉGOCIATIONS :

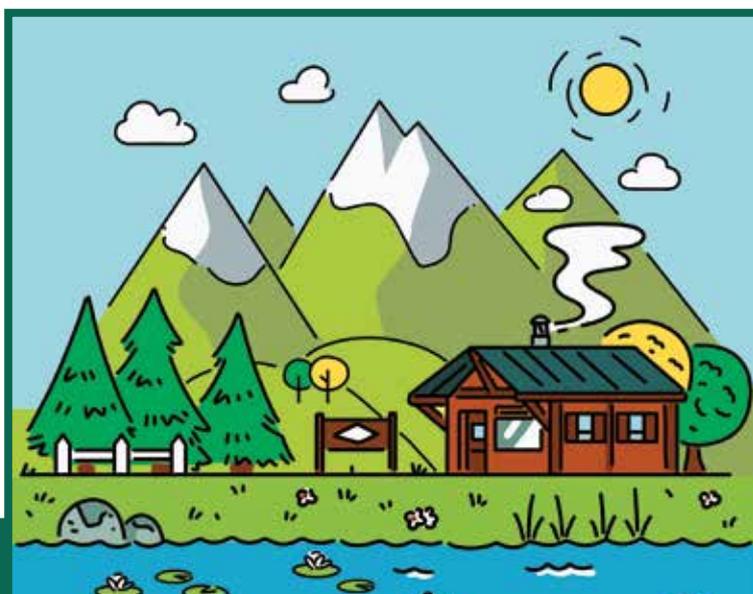
- Protéger les espèces et les espaces
- Utiliser de manière durable les ressources naturelles
- Utiliser et protéger de manière juste et équitable la biodiversité

1- PROTÉGER LES ESPÈCES ET LES ESPACES

Dans cette partie, les représentants des délégations aborderont les notions de protection, de restauration et de conservation des différents types d'écosystèmes (sols, océans, mers, milieux aquatiques, forêts, etc.). L'objectif est de déterminer à la fois ce qu'il faut protéger et comment le protéger.

Voici les questions auxquelles ils devront répondre :

- Quelle proportion de la planète faut-il protéger ?
- Comment la choisir et la gérer ?
- Comment chaque pays peut contribuer ?
- Comment vérifier que les efforts seront réalisés ?
- Sur quelles espèces faut-il porter l'effort de préservation et comment ?
- Qui doit faire cet effort ?
- Comment mesurer les résultats et s'assurer qu'on évite la sixième extinction de masse ?
- Que fait-on dans les espaces protégés et non-protégés ?



2- UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Dans ce groupe, les participants devront lister les activités humaines et déterminer en quoi ces activités peuvent affecter la biodiversité. Il s'agit de définir comment et en quoi l'homme modifie la biodiversité pour chercher comment faire autrement.



Voici les questions auxquelles ils devront répondre :

- Comment s'assurer que toutes les activités humaines deviennent durables ?
- Comment s'assurer que l'agriculture, la pêche, l'extraction de ressources (l'exploitation des forêts notamment) soient durables et dans les limites de la planète ?
- Quels impacts sur l'économie, les territoires et le vivant ?
- Quelles incidences sur l'agriculture, la pêche, sur les déchets, sur les mines, sur les manufactures, sur nos modes de consommation et de production, sur le transport et l'urbanisation ?

3- UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Au sein de ce groupe, les participants vont aborder la question de la coopération entre les pays et les acteurs non étatiques (ONG, entreprises, experts, presse) dans l'utilisation et dans la protection de la biodiversité. La question de l'équité est centrale ici : l'objectif est de réfléchir aux moyens qui permettront à tous de bénéficier de la biodiversité. De la même manière, il est important que tous les pays mettent en place des mesures de protection, à leur échelle.

Voici les questions auxquelles ils devront répondre :

- Comment s'assurer que toutes les populations, et notamment les plus fragiles, dans les pays en développement, bénéficient de ce que nous offre la biodiversité, comme les ressources naturelles ?
- Quels cadres, quelles protections, quelles lois doivent être adoptés au niveau des pays ?
- Comment vérifier que les bénéfices sont réellement partagés ?



ADOPTER LA POSTURE DE NÉGOCIATEUR

Voici quelques astuces pour collaborer au sein de sa délégation et durant la négociation.



UTILISER DES DOCUMENTS PARTAGÉS :

Pour travailler plus efficacement en groupe, de nombreux outils numériques, vous permettent de partager des dossiers et des documents variés (des textes, des tableaux...). Tous les participants peuvent modifier ces documents et suivre les changements qui

sont réalisés en temps réel. De plus, ces outils contiennent habituellement une fonction « Commentaire », qui permet de proposer des modifications sur un texte, avant d'être validées ou retirées.

PRATIQUER L'ÉCOUTE ACTIVE POUR MIEUX INTERAGIR AVEC LES AUTRES PARTICIPANTS :

Également appelée « écoute bienveillante », l'écoute active a notamment pour objectif de limiter les incompréhensions qui peuvent survenir lors d'une discussion. Elle vise également à créer un cadre de confiance où chacun se sentira libre d'exprimer son point de vue.

Pour mettre en place l'écoute active :

- **Incitez vos camarades à développer** leurs idées et leurs arguments. Pour cela, posez-leur des questions ouvertes, qui commencent souvent par

« pourquoi », « comment », « qui », « qu'est-ce que », « où », « quand ».

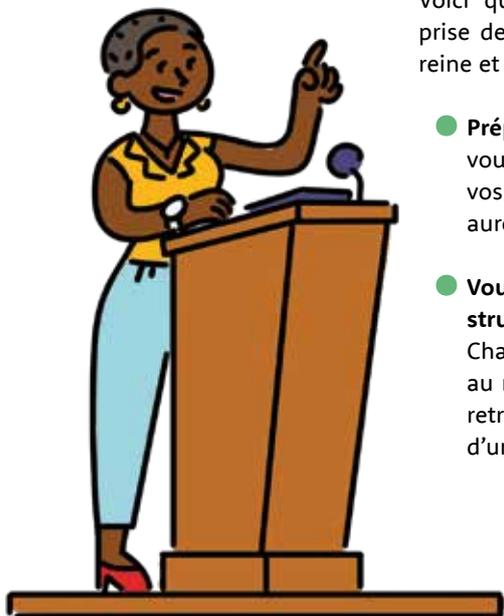
- **N'hésitez pas à reformuler** ce que vous venez d'entendre pour le faire valider par votre interlocuteur : vous éviterez des incompréhensions.
- **Ne coupez pas la parole.** À la place, prenez des notes pour être sûr de ne pas oublier ce que vous vouliez ajouter par rapport à ce qui a été dit.



PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC :

Voici quelques astuces pour aborder la prise de parole en public de manière sereine et captivante !

- **Préparer votre intervention en amont** vous permettra d'organiser clairement vos idées et de rechercher les mots qui auront le plus de sens et d'impact.
- **Vous pouvez en écrire une synthèse structurée** par des tirets successifs. Chaque tiret doit être suivi de 5 mots au maximum. L'astuce est de pouvoir retrouver le fil de votre présentation d'un simple coup d'œil.
- **Accompagnez-vous d'éléments visuels simples** (voir l'exemple sur la déforestation en Indonésie au verso).
- **Pendant votre intervention, n'hésitez pas à bien articuler** et à poser votre voix pour que toute la salle puisse vous entendre. Parcourez du regard l'ensemble de vos interlocuteurs : cela impliquera davantage les auditeurs et donnera du poids à ce que vous dites.
- **Lors des négociations**, les acteurs recherchent le consensus en étant sur un pied d'égalité : ayez donc une posture ferme lorsque vous défendez votre point de vue.



STRUCTURER SES IDÉES DE MANIÈRE VISUELLE :

On dit souvent qu'un bon dessin vaut mieux qu'un long discours. Lorsqu'on cherche à faire passer ses idées, c'est souvent vrai. Pour présenter à vos partenaires et aux autres délégations le résultat de vos réflexions, n'hésitez pas à varier et à combiner les formats et les couleurs. De plus, on a tendance à mieux comprendre une idée illustrée et donc à être plus facilement convaincu par une image efficace. Adhésion et compréhension, on peut dire que l'image a tout bon !



LE SCHÉMA

Pour présenter les relations de cause à effet entre plusieurs idées.



LA FRISE CHRONOLOGIQUE

Pour présenter une suite d'évènements ou une feuille de route.



LES COULEURS ET LES FORMES GÉOMÉTRIQUES

Pour regrouper ou différencier des idées.



LE PORTRAIT OU LE PAYSAGE ANNOTÉ

Pour illustrer une situation réelle. Cela peut être une photographie ou un croquis sur une feuille.



LE GRAPHIQUE

Pour comparer des quantités de différents éléments, ou montrer l'évolution d'une quantité dans le temps.



LA CARTE

Pour montrer différentes situations en fonction des territoires.

VOICI, PAR EXEMPLE, COMMENT PRÉSENTER VISUELLEMENT LE SUJET DE LA DÉFORESTATION EN INDONÉSIE :

● 1848

Introduction du palmier à huile en Indonésie

● 1968-1996

Privatisation et boom de la filière d'huile de palme

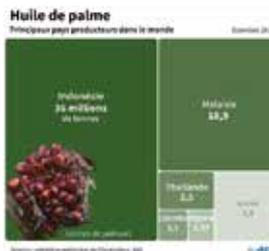
● 1998

Crise économique et crise de la filière

● 2009

Adoption des critères de développement durable pour la filière

L'Indonésie, premier producteur mondial d'huile de palme



LA FORÊT INDONÉSISIENNE ABRITE UNE IMMENSE BIODIVERSITÉ



Orang-outan



Tigre de Sumatra



Macaque nègre

Disparition de la forêt sur l'île de Bornéo

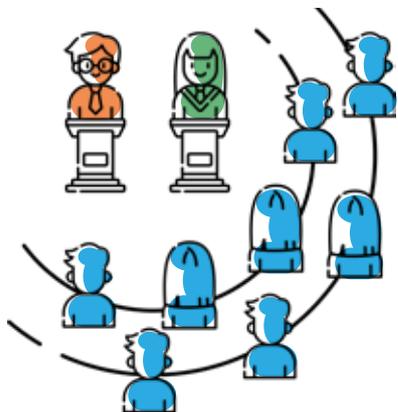


L'HUILE DE PALME : CAUSE DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ EN INDONÉSIE



LES RÈGLES DE LA NÉGOCIATION

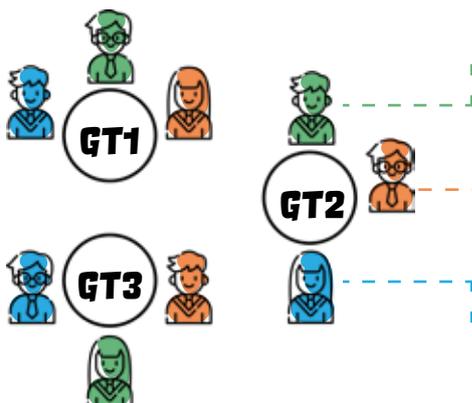
PLÉNIÈRE D'OUVERTURE



DÉROULÉ :

- 1 - DISCOURS DU **SECRÉTARIAT DE L'ONU**
- 2 - DISCOURS DE LA **PRÉSIDENTIE DE LA COP15 (CHINE)**
- 3 - DISCOURS DE CHAQUE **DÉLÉGATION PARTICIPANTE**

GROUPE DE TRAVAIL ET RECHERCHE DU CONSENSUS



POUR CHAQUE GROUPE DE TRAVAIL

> 1 MEMBRE DU SECRÉTARIAT DE LA CDB

- Retranscrit les résolutions sur un doc partagé

> 1 MEMBRE DE LA PRÉSIDENTIE (CHINE)

- Anime le débat point par point

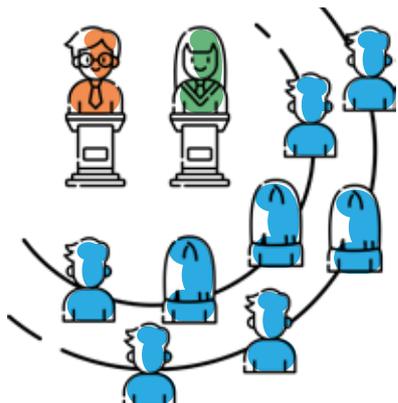
> 1 MEMBRE DE CHAQUE DÉLÉGATION

- Explique et défend sa position
- Négocie les résolutions point par point (attention seuls les acteurs « États » s'engagent sur les résolutions). Les acteurs « non-États » cherchent à influencer les décisions.



LES DÉLÉGATIONS peuvent profiter de la pause dans le débat pour négocier en plus petit comité

ADOPTION DU TEXTE ET DISCOURS DE CLÔTURE



DÉROULÉ :

- Mot de félicitations par la **PRÉSIDENTIE**
- Présentation du texte par le **SECRÉTARIAT**
- Discours de clôture de chaque **DÉLÉGATION**
- Discours de clôture de la **PRÉSIDENTIE**
- Coup de marteau pour l'adoption du texte par le **SECRÉTARIAT**
- Signature de la dernière page du texte par les **DÉLÉGATIONS** et la **PRÉSIDENTIE**



OBJECTIF

PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES



LEXIQUE

Acidification des océans

Augmentation de l'acidité des eaux à cause de la hausse des émissions de CO₂ absorbées par l'océan. Cette acidité dissout les coquilles de certains organismes marins, tels que les escargots de mer, qui sont des maillons importants de la chaîne alimentaire.

Érosion des côtes

Phénomène par lequel l'eau des océans et des mers gagne du terrain sur le littoral.

Blanchissement des récifs coralliens

Phénomène de déclin des coraux dû entre autres à la hausse de la température. Les coraux sont des animaux fixés dont le squelette se développe pour former des structures plus complexes, appelées récifs coralliens.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE

Le dérèglement climatique est à l'origine de nombreux phénomènes menaçant l'homme et les écosystèmes marins :

- La fonte des glaces dans les pôles Nord et Sud, ainsi que la fonte des neiges en montagne entraînent la montée des océans ;
- L'intensification de la fréquence des tempêtes et des cyclones tropicaux détruit les habitats des littoraux ;
- L'acidification et la hausse des températures des océans entraînent progressivement le blanchissement des récifs coralliens.

Selon les dernières prévisions du GIEC (Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), 280 millions de personnes seraient ainsi destinées à l'exil à cause de la montée des océans. Plusieurs îles et littoraux vont être progressivement submergés, et certains États insulaires pourraient être inondés chaque année à partir de 2050.

280 millions c'est la population de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Espagne et des Pays-Bas réunis.



LE PHÉNOMÈNE DANS LE PACIFIQUE SUD

La majorité des îles sont situées à seulement quelques mètres au-dessus du niveau de la mer. En plus d'être en première ligne face à la montée des eaux, ces îles sont menacées par l'érosion des côtes et par la perte de biodiversité.

Cette dernière menace est particulièrement forte car les îles du Pacifique Sud sont très dépendantes de leurs écosystèmes terrestres et marins, dont elles tirent une grande partie de leurs ressources. Les sols, pauvres et souvent calcaires, ne sont pas propices à l'agriculture : seules quelques espèces végétales peuvent y être cultivées. Les populations se tournent donc naturellement vers les ressources marines, qui courent le risque d'être surexploitées.

C'est pourquoi il est nécessaire d'organiser la protection et la préservation des écosystèmes. Par exemple, au vu de leur faible altitude, ces îles doivent absolument limiter les infiltrations d'eau salée dans les puits d'eau potable et dans les cultures agricoles.

Changement climatique + activités humaines = détérioration des milieux naturels et mise en péril des communautés locales.



SOLUTION MISE EN PLACE

Les îles Fidji, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et le Vanuatu forment la communauté du Pacifique Sud. **Cette communauté a mis en place le projet RESCCUE pour préserver les écosystèmes côtiers sur plusieurs sites du Pacifique Sud.**

Les effets du changement climatique, comme la montée des eaux, sont imminents. **La solution est donc de renforcer rapidement les capacités d'adaptation de ces îles et de leur économie.**

Ainsi, le projet RESCCUE vise plusieurs actions :

- Protéger les écosystèmes menacés par l'érosion ;
- Impliquer à la fois les scientifiques et les habitants des îles, pour améliorer la surveillance et la préservation des ressources marines et terrestres.

RESCCUE



RÉSULTATS

Le projet RESCCUE a permis plusieurs avancées comme :

- **La restauration des écosystèmes menacés**, notamment les berges des rivières ;
- **La création de plusieurs zones protégées**, où les activités humaines sont strictement encadrées ;
- **La création de plusieurs pépinières pour cultiver des plantes locales menacées** dans le but de les replanter dans leur milieu d'origine ;
- **La replantation des mangroves** pour réhabiliter le littoral.

En plus de préserver la biodiversité de ces territoires, **la reforestation permettra aux îles de mieux résister à l'érosion et aux risques d'inondations** car la végétation – notamment les mangroves – renforce la solidité des berges et absorbe les excédents d'eau.

Enfin, grâce à l'amélioration des pratiques de gestion des déchets et à travers des actions de sensibilisation, **les communautés locales ont renforcé leur connaissance et leur rôle dans la préservation de leur patrimoine naturel.**

SOURCES :

Article 1. Sur [Nationalgeographic.fr](https://www.nationalgeographic.fr)
« Les régions insulaires pourraient disparaître avant la fin du siècle »

Article 2. Sur [LesEchos.fr](https://www.lesechos.fr)
« Les îles, en première ligne face au changement climatique »

Vidéo. Sur [Youtube.com](https://www.youtube.com)
« Ces îles menacées de submersion par le réchauffement climatique »



PROTÉGER LES ZONES HUMIDES

ET ASSURER LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES



LEXIQUE

Zones humides

Désigne des milieux caractérisés par un sol habituellement gorgé d'eau et par une végétation qui a besoin d'humidité pour se développer. Exemple : le bord d'un étang, un marais, une tourbière...

Couloir de migration

Ensemble continu de sites, à l'échelle régionale ou mondiale, traversé par des espèces animales (oiseaux, poissons en particulier) durant leurs déplacements saisonniers dans le but de se reproduire ou de s'alimenter.

Séquestration du carbone

Stockage à long terme du dioxyde de carbone hors de l'atmosphère permettant d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE



Composées à la fois de terre et d'eau, les zones humides sont des lieux riches en biodiversité. Dans le monde, elles couvrent une superficie de 12,1 millions de km² (plus vaste que le Groenland), et plus de 40 % des espèces y vivent et s'y reproduisent. En France par exemple, 50 % des oiseaux et 30 % des espèces végétales remarquables et menacées dépendent de ces milieux.

Les zones humides contribuent à réguler le climat mondial. Par exemple, les tourbières couvrent 3 % de la surface terrestre et stockent deux fois plus de carbone que toutes les forêts réunies. Ce phénomène s'appelle séquestration du carbone : il réduit les gaz à effet de serre dans l'air et retarde ainsi les effets du réchauffement climatique. Les zones humides littorales permettent elles aussi d'atténuer la montée du niveau des eaux : elles vont agir comme des éponges en absorbant le surplus d'eau.

Cependant, les zones humides sont aujourd'hui menacées par l'intensification de l'agriculture, l'urbanisation et les constructions liées aux transports. Depuis 1900, deux tiers des zones humides ont disparu de la surface de la planète !

40 % des espèces y vivent et s'y reproduisent.

LE PHÉNOMÈNE EN ALBANIE

Avant la Seconde Guerre mondiale, de nombreux deltas, marais, lagunes et prairies humides composaient la plaine littorale de l'Albanie. Entre 1945 et 1990, le régime communiste a transformé ces zones humides pour y développer l'agriculture. En effet, pour devenir cultivables, ces zones ont été asséchées : les zones humides auraient diminué de 70 % et certains lacs ont même disparu.

Cependant, les zones humides albanaises jouent un rôle écologique majeur car elles représentent des couloirs de migration pour plusieurs espèces. Par exemple, le pélican frisé est une espèce menacée qui se reproduit dans les marais, étangs et lacs peu profonds des Balkans et du delta du Danube. Malheureusement, les zones humides dans lesquelles a lieu la reproduction de cet oiseau rare sont menacées dans cette région, notamment par l'urbanisation sauvage et le tourisme.

Au-delà de la reproduction de cette espèce, les zones humides jouent un rôle important dans la séquestration du carbone, c'est pourquoi des défenseurs de l'environnement ont écrit au Premier ministre albanais pour tirer la sonnette d'alarme.

70 % des zones humides du pays auraient déjà été détruites.



SOLUTION MISE EN PLACE

L'association Noé a lancé un programme de conservation des pélicans frisés et de leur habitat. Ce programme a pour but de préserver trois zones humides primordiales pour les colonies de pélicans frisés, actuellement menacées.

Pour protéger à la fois l'espèce et son écosystème, les acteurs du projet prévoient plusieurs solutions complémentaires :

- **Créer un réseau d'aires protégées** afin de protéger ces zones humides de toute activité humaine destructrice ;
- **Améliorer les connaissances scientifiques** sur les colonies de pélicans, en réalisant un inventaire des espèces présentes et un suivi des populations (par exemple, l'évolution de leur nombre, les périodes de reproduction, etc.) ;
- **Sensibiliser la population et les institutions publiques** à l'importance de préserver les zones humides du pays.



RÉSULTATS

Ce projet a permis de renforcer la protection des zones humides où les pélicans frisés se reproduisent. Par exemple, les zones de nidification ont été délimitées par des bouées pour protéger cette étape cruciale dans la reproduction de l'espèce. De plus, des équipes dédiées ont été recrutées afin de patrouiller autour des lieux de vie des pélicans frisés. L'association Noé ainsi que les responsables du Parc national de Divjaka-Karavasta ont réussi à mettre en place une base de données partagée où sont stockées les données concernant les déplacements et le suivi de ces pélicans frisés.

SOURCES :

Article 1. Sur [GEO.fr](#)
« En Albanie, les hommes sont partis et les flamants dansent »

Article 2. Sur [LeMonde.fr](#)
« Des marais aux mangroves : les zones humides porteuses de solutions d'avenir »

Article 3. Sur [GEO.fr](#)
« Les zones humides disparaissent trois fois plus vite que les forêts »



DÉVELOPPER LES VILLES EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ



LEXIQUE

Artificialisation des sols

Transformation des sols naturels (agricoles ou forestiers) pour le transport ou pour le développement des villes (habitations et commerces par exemple), conduisant à leur imperméabilisation totale ou partielle.

Îlot de chaleur urbain

Correspond à une zone urbaine où la température est plus élevée que dans les espaces ruraux voisins. Il est causé par les activités humaines (climatisation par exemple) ou par l'urbanisme (goudron qui absorbe la chaleur par exemple).

Agrocarburant

Carburant produit à partir de matières organiques non fossiles (par exemple les huiles végétales ou animales), ou encore d'alcool (de canne à sucre ou de betterave notamment).

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE



En 2020, la moitié des êtres humains habite dans les villes et la part des citadins dans la population mondiale ne cesse d'augmenter. Ceux-ci vivent dans des villes toujours plus attractives pour leur qualité de vie, leurs infrastructures, l'emploi et la culture.

Cependant, cette croissance démographique pousse à l'étalement des villes et à l'artificialisation des sols. La construction de routes, d'infrastructures, de logements en périphérie des villes est synonyme de bétonisation, lourde de conséquences sur l'environnement.

Ces conséquences sont par exemple :

- **L'augmentation des risques d'inondation**, car l'eau ne peut plus s'infiltrer dans les sols ;
- **La hausse des températures** au niveau des îlots de chaleur ;
- **La disparition des terres agricoles et des espaces naturels**, ce qui met en danger les nombreuses espèces animales et végétales qui vivent dans ces zones.

En 2050, 66 % des humains habiteront dans les villes.

LE PHÉNOMÈNE AU BRÉSIL



Au Brésil, la croissance démographique est forte. Les villes doivent faire face à de nombreux défis urbains :

- **Accueillir les nouveaux citadins** en s'étendant de plus en plus ;
- **Satisfaire les aspirations individuelles des habitants** en aménageant des banlieues aisées en périphérie ;
- **Gérer le trafic routier en constante augmentation** ;
- **Réadapter les systèmes de transport en commun** qui ne sont plus en adéquation avec les usages des habitants.

La ville de Curitiba, chef-lieu de l'État du Paraná au sud-est du Brésil, est le 5^e pôle économique du pays. Son agglomération accueille plus de 3,5 millions d'habitants. Avec 1,8 voiture par habitant en moyenne, le système de transport de Curitiba est saturé et les routes embouteillées.

Par ailleurs, Curitiba est située dans un des 34 « points chauds » de biodiversité de la planète. Elle abrite ainsi une faune et une flore riches mais particulièrement menacées, comme celles de la rivière Barigui.

La population de la ville de Curitiba a triplé en dix ans.



SOLUTION MISE EN PLACE

Dans sa nouvelle politique d'aménagement urbain, la ville de Curitiba a planifié deux solutions complémentaires :

- **Améliorer le cadre de vie des habitants**, grâce à l'extension du réseau de transports en commun :

Le nouveau réseau de transports a pour but de réduire le trafic routier et les émissions de gaz à effet de serre. Pour améliorer le cadre de vie des habitants, la ville a également aménagé une nouvelle pépinière et plusieurs parcs municipaux, des berges et des espaces naturels au bord des cours d'eau.

- **Préserver la biodiversité de la ville**, grâce à un corridor écologique à travers toute la ville :

La ville a lancé des projets de végétalisation et a réintégré la flore locale qui avait peu à peu commencé à disparaître. Cela permet de maintenir la présence d'animaux, d'insectes et d'espèces végétales en milieu urbain dense. Ce corridor écologique permet également de limiter l'imperméabilisation des sols, d'augmenter la capacité de stockage de CO₂ et de lutter contre les îlots de chaleur.



RÉSULTATS

La nouvelle politique de la ville de Curitiba a permis l'extension du réseau de transports en commun, avec une nouvelle ligne de bus verte, qui fonctionne au biocarburant. Aujourd'hui, 30 000 passagers utilisent la ligne verte chaque jour. Cette ligne contribue également à préserver la biodiversité car elle est bordée d'espaces verts et de pistes cyclables.

Les berges de la rivière Barigui ont été réaménagées, et quatre nouveaux parcs ont été créés. Connectés entre eux, tous ces parcs forment un même corridor écologique qui encercle la ville et qui contribue ainsi à préserver la flore locale. Cela a également permis d'augmenter la surface d'espaces verts par habitant : la ville compte aujourd'hui environ 50 m² par habitant, contre 1 m² par habitant seulement en 1970 !

À travers la réintroduction de la végétation dans la ville, la création d'un corridor écologique et l'utilisation du biocarburant, ce projet montre que le développement urbain, et notamment les mobilités urbaines, peuvent intégrer la question de la biodiversité et sa préservation.

SOURCES :

Article 1. Sur [LesEchos.fr](https://www.lesechos.fr)
« Quand la ville ensevelit les sols »

Article 2. Sur [Libération.fr](https://www.liberation.fr) « Mettre la nature au cœur du développement urbain »

Vidéo. Sur [Youtube.com](https://www.youtube.com)
« La ville est-elle l'ennemie de la biodiversité ? »



OBJECTIF

GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS

EN ASSURANT UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



LEXIQUE

Forêt boréale

Cette forêt forme une bande sur tout l'hémisphère Nord. On la trouve en Sibérie, en Scandinavie et au Canada. On l'appelle aussi la Taïga et il y fait jusqu'à -30 °C.

Ensemencer

Répandre les graines pour faire pousser des cultures.

Coopérative

Entreprise où les droits de chaque associé à la gestion sont égaux et où le profit est réparti entre tous.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE

Quelle que soit sa situation géographique (tropicale, boréale ou tempérée), la forêt joue un rôle crucial dans l'équilibre des écosystèmes terrestres :

- Elle constitue l'habitat de plus de 80 % des espèces animales et végétales dans le monde ;
- Elle absorbe une grande quantité du carbone présent dans l'air pour le stocker dans le sol. La forêt réduit ainsi l'effet de serre et lutte contre le réchauffement climatique ;
- Elle protège les sols de l'érosion et purifie l'eau ;
- 1,6 milliard de personnes dans le monde dépendent de la forêt pour leur survie : aliments, médicaments, combustibles, etc.

Pourtant, depuis 1990, on estime qu'une surface égale à deux fois la France a été victime de la déforestation, principalement à cause de la culture intensive de soja et de palmiers à huile.

30 % des terres émergées sont couvertes par la forêt.



LE PHÉNOMÈNE AU CONGO

Au Congo, la forêt couvre 22 millions d'hectares, soit plus des deux tiers de la superficie du pays.

Mais cette forêt est menacée par la déforestation. Les paysans pratiquent la culture sur brûlis, qui consiste à retirer la végétation en la brûlant, puis à ensemercer la zone vide. Cette méthode a plusieurs inconvénients :

- En éliminant les organismes vivants et les nutriments présents, la culture sur brûlis appauvrit les sols ;
- Elle empêche la forêt de se régénérer car elle nécessite de continuer à brûler et à déboiser pour continuer à cultiver.

L'urgence est donc de mettre un frein à la culture sur brûlis et de trouver une solution alternative pour permettre aux populations de continuer à cultiver la terre et de vivre de leur activité.

Enfin, la forêt est aussi exploitée par des entreprises qui n'hésitent pas à déboiser au-delà des limites autorisées et qui ne respectent pas leurs engagements en matière de reboisement.

65 % du Congo est couvert par la forêt.



SOLUTION MISE EN PLACE

La République du Congo a ainsi mis en place deux solutions complémentaires :

- **Protéger efficacement et durablement ses forêts :**

Pour ce faire, l'État s'est lancé dans une lutte anti-braconnage dans les forêts du nord du Congo. Supervisée par les ONG Wildlife Conservation Society et WWF, cette lutte consiste à placer sur le terrain plusieurs patrouilles, appelées éco-gardes. Ces éco-gardes bénéficient de formations et d'un soutien logistique pour assurer leur mission de protection de la biodiversité.

- **Améliorer les conditions de vie des populations locales :**

Pour améliorer les revenus des populations locales tout en limitant les risques de déforestation, le projet vise également à développer la pêche et d'autres cultures comme le cacao. Enfin, le projet aide les producteurs à s'organiser en coopératives. En effet, les coopératives permettent d'augmenter les capacités de production et les revenus des producteurs.



RÉSULTATS

Toutes les personnes concernées par la préservation de la forêt ont participé à ce projet :

- Les exploitants forestiers privés ;
- Les populations locales ;
- Les organisations de la société civile ;
- Les acteurs publics, comme les élus locaux et les organismes publics.

Réunir tous ces acteurs autour du projet a ainsi permis d'élaborer des pratiques légales, raisonnées et plus respectueuses des ressources naturelles. Ces usages sont désormais respectés au quotidien.

En soutenant l'exploitation durable des forêts et en renforçant la lutte anti-braconnage, le projet a permis de maintenir les forêts intactes après l'exploitation.

Enfin, le développement des coopératives a permis d'améliorer les conditions de vie des populations du Nord-Congo.

SOURCES :

Article 1. Sur WWF.fr « Déforestation et dégradation forestière, enjeu majeur pour la planète »

Article 2. Sur Telerama.fr
« La forêt du Congo à l'heure hache »

Article 3. Sur Reporterre.net « Les forêts tropicales perdent leur capacité à absorber le carbone »



RESTAURER LES MANGROVES

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



LEXIQUE

Mangrove

Forêt qui pousse le long des littoraux, dans les eaux saumâtres (mélange d'eau douce et d'eau de mer).

Sédiments

Ce sont les dépôts composés de graviers, sables ou vase qui sont transportés par l'eau et se déposent au fond de la mer ou sur les côtes (par exemple sur les dunes).

Artificialisation des sols

Transformation des sols naturels (agricoles ou forestiers) pour le transport ou pour le développement des villes (habitations et commerces par exemple), conduisant à leur imperméabilisation totale ou partielle.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE



Les mangroves sont un type d'écosystème que l'on retrouve le long des côtes des zones tropicales et subtropicales, principalement en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Amérique.

Les mangroves offrent de nombreux services écologiques :

- Elles constituent un réservoir de biodiversité. Elles permettent à de nombreuses espèces (oiseaux, poissons, mollusques et crustacés) de se réfugier et se reproduire à l'abri des prédateurs ;
- Elles forment des barrières naturelles qui permettent de lutter contre l'érosion et les tempêtes tropicales ;
- Elles agissent comme filtres, en bloquant les sédiments et les pollutions (eaux usées, pesticides) qui dégradent les côtes ;
- Enfin, elles atténuent les impacts du changement climatique en captant et en stockant chaque année le carbone émis par l'équivalent de 26 millions de voitures.

Malheureusement, du fait de l'action de l'homme sur les côtes, les mangroves sont surexploitées et font aujourd'hui partie des écosystèmes les plus menacés au monde.

20 % de la surface couverte par des mangroves ont disparu entre 1980 et 2005.

LE PHÉNOMÈNE AU COSTA RICA

Historiquement, la déforestation des mangroves au Costa Rica était principalement liée à la production de sel.

Aujourd'hui, d'autres menaces mettent en péril cet écosystème, notamment :

- L'agriculture et la pollution qu'elle engendre, comme le rejet de pesticides ;
- L'aquaculture, dont l'élevage de crevettes par exemple ;
- Le fort développement du tourisme. En effet, l'accueil des touristes nécessite d'aménager les côtes avec hôtels, maisons de plage, sentiers dans les forêts pour la circulation des bateaux. L'artificialisation des sols a ainsi largement contribué à détruire les plants de mangroves.

Au Costa Rica, 35 % des surfaces de mangroves ont été perdues entre 1980 et 2005.



SOLUTION MISE EN PLACE

Grâce au soutien de l'initiative Mangroves du **Fonds français pour l'environnement mondial**, deux institutions – la **Fondation Neotropica** et le **Système national des aires de conservation du Costa Rica** – ont entrepris de **restaurer et de suivre l'évolution de trois sites de mangroves au Costa Rica**.

L'initiative Mangroves vise également à **sensibiliser les communautés locales sur l'importance de préserver l'écosystème des mangroves**. Il s'agit de montrer aux populations locales le rôle clé de la mangrove comme solution aux problèmes environnementaux, comme le changement climatique et les risques naturels. En comprenant mieux les menaces qui pèsent sur les mangroves, les populations locales œuvrent à la préservation du patrimoine naturel, en replantant des arbres ou des graines dans les plaines côtières.



RÉSULTATS

Grâce au suivi mis en place, le projet a permis d'améliorer la **connaissance scientifique concernant les mangroves au Costa Rica**. Les informations collectées ont été partagées avec d'autres pays et les populations locales ont pu discuter de leurs expériences, leurs méthodes et les résultats qu'elles ont obtenus. Cela a permis de faire émerger de nouveaux projets de restauration des mangroves, encore plus efficaces.

SOURCES :

Article 1. Sur actu-environnement.com
« La protection des mangroves, un élément clé de la lutte contre le dérèglement climatique »

Article 2. Sur GEO.fr « Les mangroves, des milieux très riches et menacés »

Podcast. Sur Rfi.fr « Costa Rica-Bénin : une mobilisation Sud-Sud au secours des mangroves »



PRÉSERVER LES FORÊTS

ET LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES POPULATIONS QUI EN VIVENT



LEXIQUE

Écosystème

Ensemble d'organismes vivants (plantes et animaux notamment) qui interagissent entre eux et avec le milieu dans lequel ils vivent.

Pollinisation des cultures

C'est le transport du pollen des organes mâles aux organes femelles des plantes qui leur permet de fournir des graines ou des fruits. La pollinisation peut être assurée par des éléments naturels (l'eau, le vent) ou par les animaux qui butinent les plantes : par exemple les insectes (abeilles, guêpes, mouches), mais aussi les mammifères nectarivores (chauves-souris), les oiseaux (colibris), etc.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE

La forêt constitue un des principaux écosystèmes sur Terre. Elle offre de nombreux services, dits écosystémiques, parmi lesquels :

- **La régulation du climat.** En effet, en séquestrant le CO₂ dans le sol, elle réduit la quantité de gaz à effet de serre, et lutte ainsi contre le réchauffement climatique ;
- **La protection contre les tempêtes et les inondations.** En infiltrant les eaux de pluie dans le sol, elle retient les écoulements d'eau à l'origine des inondations.

Sans ces services, la vie humaine ne serait pas possible. Mais depuis plusieurs décennies, l'homme dégrade fortement la biodiversité, notamment en détruisant les habitats de nombreuses espèces. Ainsi, l'homme contribue lui-même à réduire les services écosystémiques dont il bénéficie.

Les populations les plus pauvres et rurales sont les premières à souffrir de la dégradation de la biodiversité, puisqu'elles dépendent directement des ressources naturelles pour leur subsistance. Ainsi, selon la FAO, un milliard de personnes en situation de pauvreté dépendent des forêts pour se nourrir.

12 à 15 millions d'hectares de forêts sont détruits chaque année (soit l'équivalent de l'Angleterre).



LE PHÉNOMÈNE EN INDE

L'Inde fait partie des 17 pays dit « mégadivers ». De ce fait, l'Inde constitue un riche réservoir de biodiversité. L'Inde est aussi un des pays les plus peuplés au monde, avec 1,3 milliard d'habitants. À l'extrême nord-est de l'Inde, l'État d'Assam est un trésor de biodiversité : 35 % du territoire est couvert par la forêt. Il compte 5 parcs nationaux et 18 réserves naturelles.

Cependant, l'augmentation de la population et la surexploitation de ressources naturelles comme l'eau ou le bois menacent de plus en plus cet écosystème forestier exceptionnel, ainsi que les moyens de subsistance et les ressources des populations locales qui en vivent.

Pour être considéré « mégadivers » un pays doit abriter au moins 1 % des 300 000 espèces végétales du monde, soit 3 000.



SOLUTION MISE EN PLACE

Depuis 2012, le gouvernement de l'État d'Assam développe un projet de conservation (parcs nationaux et réserves naturelles), pour restaurer et protéger les écosystèmes forestiers, tout en améliorant le quotidien des populations qui dépendent de la forêt.

Afin que les populations locales continuent à vivre dans cet environnement protégé, les solutions sont proposées et discutées au sein de comités villageois, pour développer des activités économiques qui ne dégradent pas l'écosystème de la forêt.



सत्यमेव जयते

GOVERNMENT OF ASSAM



RÉSULTATS

Grâce aux comités locaux et aux villageois, le projet a permis :

- De créer plus de 21 000 hectares de plantations dans différentes parties de la forêt ;
- D'établir des pépinières ;
- De restaurer les marécages et les prairies appauvris.

Par ailleurs, plus de 4 500 villageois ont été formés à 15 métiers différents. Grâce à ces nouvelles compétences, les communautés locales ont désormais l'espoir d'améliorer leurs conditions sociales et économiques tout en utilisant de façon durable les ressources naturelles : culture de champignons, préparations de légumes locaux marinés, création de tissus, etc.

SOURCES :

Article 1. Sur [Franceinfo.fr](https://www.franceinfo.fr) « Quel poids pèse la démographie sur les ressources naturelles ? »

Vidéo. Sur [Youtube.com](https://www.youtube.com) « Restaurer les écosystèmes forestiers dans l'État d'Assam »



OBJECTIF

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ MARINE

GRÂCE À LA SURVEILLANCE SATELLITE



LEXIQUE

Halieutique

Qui concerne la pêche.

Surpêche

Survient lorsque l'espèce est pêchée plus vite qu'elle ne peut se reproduire et se maintenir. En conséquence, le nombre d'individus de l'espèce diminue.

Récifs coralliens

Ce sont des structures sous-marines construites par les coraux. Les coraux sont des animaux marins qui constituent leur propre squelette calcaire. Une multitude d'espèces animales et végétales vivent dans les récifs coralliens.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE



Les océans représentent les principales ressources alimentaires de près de la moitié des habitants de la planète. Cependant, les ressources issues de la pêche ne sont pas inépuisables.

La surpêche

Selon un rapport publié en 2016 par l'ONU, la surpêche augmente de manière alarmante : **31,4 % des stocks de poissons dans le monde sont surexploités**. En Méditerranée, la surpêche concerne même l'intégralité des stocks de poissons. Ces derniers n'ayant pas le temps de se reproduire, leur population diminue vite.

La pêche illicite

À la surpêche s'ajoute la pêche illicite. **L'ONG WWF assure qu'entre 11 et 26 millions de tonnes de poissons seraient capturées de manière illicite**. La pêche illégale est essentiellement pratiquée en haute mer, ou dans les zones côtières, à proximité des pays où les contrôles sont peu fréquents. Elle contribue fortement à la surexploitation des ressources et à la détérioration des écosystèmes marins.

15 % de la pêche serait illégale.

LE PHÉNOMÈNE EN INDONÉSIE



L'Indonésie est le plus grand archipel de la planète, avec plus de 17 500 îles, 81 000 kilomètres de frontières maritimes et une biodiversité marine très riche. En effet, les 3,6 millions de km² d'écosystèmes marins sont composés de mangroves, de récifs coralliens, de prairies sous-marines. L'Indonésie possède aussi d'immenses ressources halieutiques : 2^e producteur de produits de la mer au monde après la Chine.

Ces ressources sont cependant menacées par la **pêche illégale qui prospère depuis les années 1990**. L'Indonésie doit lutter contre les navires étrangers qui pêchent illégalement dans ses eaux. Ces navires entrent en concurrence déloyale avec les pêcheurs locaux, qui respectent la législation et les quotas.

Mais comment surveiller et contrôler les activités nuisant à la biodiversité, et plus précisément la pêche non réglementée, sur un territoire aussi grand que l'Europe, à la fois sur l'eau et sous l'eau ?

50 millions d'Indonésiens dépendent de la pêche et de l'aquaculture.



SOLUTION MISE EN PLACE

Afin de limiter l'impact des activités humaines sur les ressources halieutiques, l'Indonésie a choisi de mieux contrôler les activités de pêche sur son territoire en créant le projet INDESO, un centre national d'océanographie spatiale unique au monde.

Ce projet prévoit de mettre en place un système de surveillance via des satellites utilisant les données de géolocalisation des bateaux de pêche. Les pêcheurs ayant le droit de pêcher dans la zone sont équipés d'une balise, qui transmet leur localisation ainsi que les rapports de pêche au centre. Grâce aux données satellites récoltées, le centre de surveillance peut repérer les bateaux qui pêchent illégalement, puisque ces derniers ne disposent pas de balise.



RÉSULTATS

Avec une centaine de scientifiques, ingénieurs et chefs de projet, le centre INDESO a permis de localiser et d'arrêter plusieurs dizaines de bateaux pêchant illégalement dans les eaux indonésiennes. Au-delà de l'encadrement des activités de pêche, le centre INDESO utilisera les données collectées afin de proposer des politiques de protection plus efficaces des écosystèmes marins.

Par conséquent, en analysant les données de localisation émises par plus de 3 000 bateaux de pêche, le projet INDESO a permis :

- De gérer la pêche de manière durable et de préserver les ressources marines ;
- D'améliorer la vie des pêcheurs locaux et des communautés littorales.

SOURCES :

Article 1. Sur [GEO.fr](#)
« La surpêche menace les océans »

Article 2. Sur [Franceculture.fr](#)
« La haute mer : un vide juridique aux énormes enjeux environnementaux »

Vidéo. Sur [Youtube.com](#) « Cash Investigation - Pêche industrielle, gros poissons en eaux troubles »



ASSURER LA PROTECTION DES ZONES PROTÉGÉES



LEXIQUE

Aire protégée

Espace géographique délimité et géré en vue d'assurer à long terme la préservation de la nature, des services qu'elle apporte et des valeurs culturelles associées.

Anthropique

Qui est relatif à l'activité humaine. On parle d'anthropisation lorsque les milieux naturels sont transformés par l'action de l'homme.

Herbier marin

Plantes marines qui forment des prairies sous-marines. Les herbiers marins constituent une source de nourriture pour les poissons, les crustacés ou encore les herbivores marins tels que les tortues.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE



Il existe plus de 200 000 aires protégées sur Terre. Elles couvrent près de 32 millions de km², soit l'équivalent de deux fois la superficie de la Russie !

Toutefois, bien que les aires protégées couvrent désormais 15 % des milieux terrestres et d'eau douce, et 7 % du domaine marin, elles ne riment pas nécessairement avec une préservation efficace et équitable de l'environnement.

En effet, le niveau de protection varie fortement au sein de ces aires protégées. Certaines interdisent toute présence humaine tandis que d'autres cherchent un équilibre – souvent difficile à trouver – entre protection de la nature et présence humaine. Ainsi, un tiers des aires protégées subissent une importante pression anthropique : 90 % d'entre elles seraient même soumises à des activités humaines contraires aux principes de préservation de la nature.

Une raison majeure à cela : le manque de moyens pour assurer la protection et le contrôle de ces zones...

10 % des terres des zones protégées sont totalement dénuées d'activités humaines.

LE PHÉNOMÈNE EN MAURITANIE



La Mauritanie, pays d'Afrique de l'Ouest, compte l'une des plus vastes aires protégées d'Afrique : le Parc national du banc d'Arguin. Étendu sur un tiers du littoral mauritanien, celui-ci abrite une biodiversité côtière exceptionnelle :

- Des millions d'oiseaux migrateurs s'y arrêtent ;
- Les herbiers marins sont le lieu de reproduction de nombreuses espèces de poissons et de crustacés. De plus, en capturant le carbone présent dans l'air, ces herbiers forment un rempart contre le changement climatique.

Cependant, certaines activités humaines – surpêche, exploration pétrolière, développement d'une mine d'or, de routes, de villes – polluent le littoral et épuisent rapidement les ressources naturelles.

Aujourd'hui, protéger la biodiversité est crucial pour les populations locales, dont une part importante tire ses revenus de la pêche. Ainsi, plus de 40 000 emplois liés au secteur de la pêche pourraient être compromis par la dégradation du littoral.

La pêche contribue en effet à plus de 10 % du PIB et génère plus du tiers des emplois dans le pays.



SOLUTION MISE EN PLACE

La protection du Parc d'Arguin nécessite plusieurs actions comme protéger les espèces menacées, assurer la surveillance maritime et côtière du parc, ou encore impliquer les scientifiques et les populations locales dans la prise de décision.

Cependant, même si l'État mauritanien avait de fortes ambitions en matière de préservation, il peinait à faire face aux menaces extérieures, essentiellement par manque de moyens financiers.

Pour pallier ce manque de moyens, l'État mauritanien et plusieurs banques de développement ont élaboré une solution innovante, qui se déroule en deux étapes :

- Au départ, investir dans des projets éthiques et socialement responsables qui rapportent des bénéfices ;
- Ces bénéfices sont ensuite réutilisés pour financer la protection du Parc d'Arguin.



RÉSULTATS

Grâce aux nouveaux moyens, les agents en charge de la lutte contre la pêche illégale ont passé près de 3 000 heures en mer. Ils ont ainsi pu :

- Interception de nombreuses pirogues à moteur, interdites au sein du parc ;
- Saisir les filets qui ne correspondent pas aux normes autorisées ainsi que les produits pêchés.

Par ailleurs, la tenue régulière d'un comité scientifique a permis de surveiller :

- Les risques de pollution marine par les plastiques ;
- Les évolutions des stocks de poissons au regard des efforts consentis par les pêcheurs locaux.

Enfin, les populations résidentes ont été davantage associées à la prise de décision des mesures mises en place au sein du parc. Leurs intérêts sont désormais mieux pris en compte, sur des sujets divers tels que la pêche, la gestion des déchets ou encore l'accès aux services de base. Cela a ainsi permis d'améliorer leurs conditions de vie.

SOURCES :

Vidéo. Sur [Youtube.com](https://www.youtube.com) « Aires protégées, interview de Nicolas Hulot et Gilles Bœuf »

Article. Sur [UICN.org](https://www.uicn.org)
« Le monde protège 15 % de ses terres »



OBJECTIF

L'AGRICULTURE DES POPULATIONS LOCALES

AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ



LEXIQUE

Anthropisation

Qui est relatif à l'activité humaine. On parle d'anthropisation lorsque les milieux naturels sont transformés par l'action de l'homme (urbanisation, agriculture...).

Marula

Le marula est un arbre très résistant à la sécheresse, et on le trouve en abondance dans certaines parties de la Namibie.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE



De nombreuses espèces sont aujourd'hui menacées à cause de la dégradation, voire de la destruction de leur habitat naturel. Cela est dû à la transformation des espaces naturels par l'homme : on parle d'anthropisation des milieux naturels.

La forme la plus répandue d'anthropisation est l'utilisation des terres pour l'expansion agricole. Cette expansion s'est principalement faite au détriment des forêts (surtout les forêts tropicales primaires), des zones humides et des prairies. Peu respectueuse de l'environnement, l'agriculture intensive dégrade fortement la biodiversité du sol. En effet, en éliminant les organismes vivants (vers de terre, bactéries, champignons), elle empêche le sol de se régénérer naturellement.

À l'inverse, le recours à des pratiques agricoles durables peut contribuer à améliorer la qualité des sols, augmenter la productivité et permettre aux agriculteurs d'assurer leurs moyens de subsistance.

Plus d'un tiers de la superficie de la Terre est utilisé pour l'agriculture ou l'élevage.

LE PHÉNOMÈNE EN NAMIBIE



La Namibie est la région sèche la plus riche en biodiversité au monde. La diversité des écosystèmes et des paysages namibiens permet à de nombreuses espèces de s'épanouir sur l'ensemble du territoire.

Toutefois, la Namibie n'offre pas de cadre propice à l'agriculture :

- Une grande partie du territoire est occupée par deux vastes déserts : le Namib et le Kalahari ;
- Les précipitations sont faibles et les cours d'eau permanents sont rares.

L'agriculture reste néanmoins vitale pour la survie de la population, dont 42 % vivaient dans une situation de sous-alimentation en 2015.

L'agriculture consomme 75 % de l'eau douce du pays.



SOLUTION MISE EN PLACE

Les populations rurales de Namibie disposent de deux atouts considérables : un arbre, le marula, et un savoir-faire traditionnel pour exploiter sa production.

Comme produit agricole :

Un arbre de ce type produit chaque année environ 500 kg de fruits. Le marula est couramment mangé frais, utilisé pour préparer des jus ou des gelées. Ce fruit est aussi considéré localement comme un puissant insecticide.

Comme produit cosmétique :

Depuis quelques années, une filière s'est structurée autour de l'exploitation et de la valorisation de l'huile de marula, produit naturel utilisé dans les cosmétiques. Une coopérative a été fondée pour développer cette filière et pour améliorer les revenus des femmes namibiennes en milieu rural, qui assurent la grande majorité de la production de marula.



RÉSULTATS

Par conséquent, valoriser les produits naturels et les savoir-faire traditionnels contribue :

- À préserver les écosystèmes d'origine ;
- À freiner la déforestation ;
- À améliorer les ressources des agriculteurs.

En Namibie, le marula continue à jouer un rôle important non seulement comme source alimentaire mais également comme source de revenus – 60 % de la population vivant en zone rurale. La constitution de la filière marula en Namibie a notamment permis d'améliorer les conditions de vie de 2 500 femmes. En perpétuant les savoirs traditionnels et en protégeant les sources de revenus des populations locales, ces espaces naturels sont épargnés par les exploitations excessives ou inadéquates, contribuant ainsi à maintenir la diversité des espèces cultivées.

SOURCES : Vidéo. Sur [Youtube.com](https://www.youtube.com)
« AFD - Filières agricoles durables »



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LA SANTÉ HUMAINE



LEXIQUE

Zone humide

Désigne des milieux caractérisés par un sol habituellement gorgé d'eau et par une végétation qui a besoin d'humidité pour se développer. Exemple : le bord d'un étang, un marais, une tourbière...

Espèce-réservoir

Désigne toute espèce qui participe au cycle de reproduction d'un agent pathogène (virus, bactérie, parasite...) et qui peut le transmettre à d'autres espèces.

Conservation participative

Type d'organisation qui inclut les populations locales dans les décisions sur la protection des milieux et des espèces, et qui vise à améliorer leurs conditions de vie.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE



Au cours des quatre dernières décennies, plus de 70 % des maladies émergentes se sont avérées être des zoonoses, autrement dit des maladies infectieuses animales transmissibles à l'être humain. Les épidémies comme la grippe aviaire, Ebola ou plus récemment la pandémie de coronavirus montrent que les zoonoses sont de plus en plus présentes. Pourquoi ?

Deux facteurs combinés expliquent leur augmentation :

- Les distanciations spatiales se sont progressivement effacées entre les animaux sauvages – potentiels réservoirs d'agents pathogènes – et les êtres humains. En effet, la destruction des milieux naturels s'est accélérée depuis plusieurs décennies. Par exemple, 85 % des zones humides ont été détruites depuis le début de l'époque industrielle.
- L'homme traque de plus en plus ces animaux, par le braconnage et la chasse par exemple, et commerce ensuite les espèces sauvages dans la plus grande illégalité.

100 millions d'hectares de forêt tropicale ont été coupés entre 1980 et 2000.

LE PHÉNOMÈNE EN OUGANDA



Le Parc national de Kibale en Ouganda concentre une extraordinaire biodiversité sur 795 km² de forêt tropicale. Il abrite des chimpanzés et des éléphants de forêt et de savane, des espèces menacées emblématiques.

Dans cette région protégée, hommes et animaux entrent en conflit. D'une part, la population de chimpanzés est victime de l'usage des pesticides sur les terres agricoles environnantes. Plus de 30 % des chimpanzés présentent des malformations faciales et un quart des femelles sont stériles. D'autre part, les communautés riveraines chassent dans l'aire protégée dont elles ont été exclues, et un tiers des chimpanzés est victime des pièges destinés au gibier.

Dans le Parc national de Kibale, plus de 30 % des chimpanzés présentent des malformations faciales et un quart des femelles sont stériles.



SOLUTION MISE EN PLACE

Certains acteurs ont lancé un projet de conservation participative. Ce groupe comprend l'entreprise sociale Kinomé, le Muséum national d'histoire naturelle, la primatologue Sabrina Krief et le Fond français pour l'environnement mondial.

Un des objectifs du projet est de suivre l'état de santé des chimpanzés, par exemple en observant leurs comportements alimentaires au quotidien. Ainsi, comprendre la santé des chimpanzés dans ces régions permettrait non seulement de mieux les protéger, mais permettrait aussi d'anticiper les conséquences des pratiques agricoles néfastes sur la santé des populations locales.

Pour réduire les conflits homme-animal, ce projet vise à créer une barrière d'agriculture biologique autour des lieux d'habitats des chimpanzés. Ce modèle présenterait ainsi deux avantages :

- Cultiver des produits n'intéressant pas les animaux sauvages pour éviter tout conflit homme-animal ;
- Préserver les moyens de subsistance des communautés locales grâce aux revenus issus de ces cultures.



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



RÉSULTATS

Ce projet a été initié très récemment, il n'existe pas encore de chiffres sur son impact.

Néanmoins, notons que le dialogue entre les communautés locales, les gestionnaires du parc et les chercheurs permettra de gérer cet espace sans oublier certaines parties prenantes, que ce soit les animaux ou les hommes.

À terme, les interactions entre la faune et les populations riveraines seront pacifiées : les hommes ne perdront plus leur récolte à cause des incursions des grands singes et les animaux souffriront moins de la pollution environnementale, aujourd'hui responsable de malformations et de stérilité chez le chimpanzé.



OBJECTIF

ORGANISER ET COORDONNER LES EXPERTISES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONNAISSANCE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ



LEXIQUE

Écosystème

Ensemble d'organismes vivants (plantes et animaux notamment) qui interagissent entre eux et avec le milieu dans lequel ils vivent.

IPBES

Créé en 2012 par les États membres des Nations unies, c'est un organisme regroupant des représentants étatiques et des experts scientifiques sur la biodiversité.

Artificialisation des sols

Transformation des sols naturels (agricoles ou forestiers) pour le transport ou pour le développement des villes (habitations et commerces par exemple), conduisant à leur imperméabilisation totale ou partielle.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE



Dans son rapport en 2019, l'IPBES alertait sur le **déclin rapide et sans précédent des écosystèmes et de la biodiversité à l'échelle mondiale**. Une des principales causes de ce phénomène est l'artificialisation des sols et la dégradation des milieux naturels du fait de pratiques humaines néfastes.

Pour pouvoir évaluer ces détériorations et mettre la **perte de biodiversité au cœur des priorités, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance de la biodiversité et de ce qui la menace**. Pour cela, l'IPBES a pour mission première de collecter et synthétiser les données recueillies par les experts du monde entier.



LE PHÉNOMÈNE EN FRANCE

En France, la mission de connaissance, recherche et expertise des données sur la biodiversité est accomplie par l'**Office français de la biodiversité (OFB)**. L'OFB travaille ainsi avec l'IPBES pour contribuer à la connaissance globale sur la biodiversité.

Pour évaluer l'état de la biodiversité et les impacts des activités humaines, l'OFB étudie le **fonctionnement des écosystèmes et les interactions entre la biodiversité, le territoire et la société**. Grâce aux données collectées, il est également possible d'étudier l'évolution de la biodiversité à long terme.

Les connaissances produites sont ensuite **analysées et mises à la disposition de tous, grâce à différents outils**. En s'appuyant sur ces connaissances et ces outils, les acteurs de la biodiversité peuvent ensuite échanger entre eux, décider et agir de la bonne manière sur leurs territoires.





SOLUTION MISE EN PLACE

L'OFB encourage et met en place des dispositifs de sciences participatives, ou sciences citoyennes. De quoi s'agit-il ? Ce sont des formes de production de connaissances scientifiques dans lesquelles tout citoyen – même non-scientifique – peut participer activement.

Les sciences participatives ont deux avantages :

- Elles permettent d'enrichir les connaissances scientifiques grâce à la contribution d'un grand nombre de personnes ;
- Elles permettent de mobiliser les citoyens qui, en comprenant mieux la biodiversité, apprennent à l'apprécier et donc à la respecter ! Ils deviennent ainsi à leur tour des acteurs de la préservation de la biodiversité.

EXEMPLES

L'application INPN Espèce

L'application mobile INPN Espèces (Inventaire national du patrimoine naturel) propose de découvrir la faune et la flore autour de soi à travers des fiches détaillées et illustrées. De plus, elle permet à chaque utilisateur de contribuer concrètement à l'inventaire des espèces, partout en France, en transmettant ses observations à des experts : géolocalisation, photos, informations de base. Ces données sont validées scientifiquement avant d'être mises à disposition.

Le programme Vigie-Nature

Le programme Vigie-Nature consiste à suivre des groupes d'espèces présentes sur tout le territoire national, grâce à des réseaux d'observateurs volontaires. Animé par des associations, ce programme propose à chacun des méthodes pas à pas pour observer la biodiversité qui l'entoure et contribuer à la recherche scientifique. Par exemple : apprendre à photographier des insectes pollinisateurs.

La version scolaire du programme s'appelle « Vigie nature école ». Elle propose sept protocoles scientifiques que des élèves de la maternelle jusqu'au lycée peuvent réaliser. Ces protocoles permettent d'étudier des espèces très variées et de suivre simplement l'état de la biodiversité sur tout le territoire métropolitain.



VIGIE NATURE
École

SOURCES :

Article + infographie. Sur liberation.fr « La (très) lente progression des aires protégées en France »

Vidéo. Sur lemonde.fr « Biodiversité : les chiffres inquiétants du déclin de la faune française »



OBJECTIF

MOBILISER EN METTANT L'ENVIRONNEMENT

AU CŒUR DU QUOTIDIEN DES ENFANTS



LEXIQUE

Érosion des littoraux

Phénomène par lequel l'eau des océans et des mers gagne du terrain sur le littoral.

Gestion participative

Mode de gestion qui associe divers acteurs (comme les citoyens) à la prise de décision, au contrôle et à l'évaluation des projets.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE



Point de rencontre entre la terre et la mer, le littoral abrite une grande richesse en matière de biodiversité. Souvent composé de différents milieux (plages, récifs, marais...), le littoral est un espace très convoité, mais aussi un espace très fragile en raison des diverses pressions qu'il subit :

- L'urbanisation ;
- Les activités économiques (tourisme, pisciculture, ostréiculture...);
- Les pollutions comme les pesticides agricoles, les catastrophes écologiques (les marées noires), ou encore la prolifération de certaines plantes envahissantes (les algues vertes).

Face à la montée des eaux et l'érosion des littoraux, certains pays sont particulièrement vulnérables et risquent d'être engloutis progressivement. Il s'agit des pays côtiers plats et des petits États insulaires, qui courent le risque d'être inondés chaque année à partir de 2050. Ce phénomène s'aggrave d'autant plus que l'urbanisation et les constructions le long du littoral ont pour effet d'enfoncer un peu plus les côtes chaque année.

De nombreuses îles dans le monde risquent d'être englouties à partir de 2050.

LE PHÉNOMÈNE EN FRANCE

La question du littoral en France est particulièrement importante, car le pays possède près de 8 885 km de côtes (territoires de métropole et d'Outre-mer). Avec plus de 11 millions de km², la France représente le deuxième plus grand domaine maritime au monde, et dispose d'un patrimoine naturel littoral et maritime très riche.

Comme à l'échelle mondiale, les espaces littoraux français sont également menacés par les activités humaines. Par conséquent, il est important de sensibiliser les citoyens, en particulier les générations futures, à la préservation du littoral français.

La France représente le deuxième plus grand domaine maritime au monde, notamment grâce à l'Outre-mer.



SOLUTION MISE EN PLACE

Pour faire participer les citoyens à la protection des littoraux, et ce dès leur plus jeune âge, plusieurs aires marines éducatives ont été mises en place. Il s'agit d'un projet ambitieux qui consiste à confier à des élèves la gestion d'un bout du littoral !

Pourquoi créer des aires marines éducatives ?

En découvrant tous les acteurs du littoral (pêcheurs, mairies, scientifiques, associations...), les enfants impliqués dans une démarche d'aire marine éducative apprennent et comprennent ce qui nous lie à notre environnement. De plus, les enfants apprennent à travailler collectivement et de façon responsable dans le but de préserver la biodiversité.

Quelle est l'origine des aires marines éducatives ?

Le concept est né en 2012, dans les îles Marquises, en Polynésie française, de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu. En effet, ceux-ci ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école.

Par la suite, cette démarche a inspiré de nombreux autres projets. Par exemple, la gestion participative des aires éducatives terrestres : avec leur enseignant, les élèves gèrent un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière ou de parc urbain.



RÉSULTATS

Lancé en septembre 2016 avec 8 écoles pilotes, on compte aujourd'hui 343 aires terrestres éducatives et aires marines éducatives en France et dans plusieurs départements d'Outre-mer. Le succès de cette démarche repose sur l'énergie, l'investissement, et les compétences des acteurs de chaque projet, sans oublier les élèves et leurs enseignants. Il résulte d'une collaboration innovante entre plusieurs ministères (de la Jeunesse, des Outre-mer, de la Transition écologique), de l'Éducation nationale et de l'Office français de la biodiversité qui pilote sa mise en œuvre.



SOURCES :

Article + infographie. Sur [Liberation.fr](https://www.liberation.fr) « La (très) lente progression des aires protégées en France »

Vidéo. Sur [LeMonde.fr](https://www.lemonde.fr) « Biodiversité : les chiffres inquiétants du déclin de la faune française »



SURVEILLER POUR MIEUX PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ



LEXIQUE

Police de la nature

Fonction publique qui garantit le respect de la réglementation environnementale.

Inspecteur environnement

Expert de l'environnement dont le métier consiste à apporter une expertise technique, surveiller le territoire, sensibiliser les usagers, rechercher et sanctionner les infractions.

LE PHÉNOMÈNE DANS LE MONDE



La communauté scientifique est unanime : la disparition de nombreuses espèces et la dégradation des écosystèmes connaissent une accélération sans précédent.

Cinq causes majeures de l'érosion de la biodiversité ont été identifiées. Elles sont liées en grande partie aux activités humaines :

- L'artificialisation et la fragmentation des milieux naturels ;
- Les trafics et la surexploitation d'espèces sauvages ;
- Les pollutions de l'eau, des sols et de l'air d'origine domestique, industrielle et agricole ;
- Le changement climatique ;
- L'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

Il existe partout dans le monde des atteintes à la biodiversité, et les États s'organisent aujourd'hui pour les sanctionner et protéger la nature.

L'extinction des espèces est 100 à 1000 fois plus rapide que le rythme naturel constaté lors des 4 milliards d'années passées.

LE PHÉNOMÈNE EN FRANCE



La France est un pays extrêmement riche en biodiversité, avec une grande diversité d'espèces et de milieux naturels, sur terre comme en mer, dans l'hexagone comme en Outre-mer.

Cependant, la biodiversité perd du terrain. De nombreuses infractions impactent le vivant et dégradent la nature, comme le trafic d'espèces protégées, l'abandon des déchets polluants, ou encore la pollution des eaux, etc. Alors, comment l'État peut-il lutter contre ces infractions ?

En 2016, une loi a précisément instauré l'objectif « zéro perte nette de biodiversité » pour préserver la biodiversité, notamment grâce au principe « ERC » (éviter-réduire-compenser). Cela signifie que tout projet d'aménagement (construction d'un quartier urbain ou d'une autoroute, développement d'un projet de production d'énergie, etc.) doit d'abord éviter de détruire les milieux naturels, ensuite réduire ses impacts, puis en dernier recours compenser les destructions.

En 2018, le Plan biodiversité approfondit cet objectif :

- En réorganisant la police de la nature ;
- En renforçant le pouvoir des inspecteurs de l'environnement afin qu'ils puissent mener des enquêtes et sanctionner les infractions commises.



LA MISSION DE SURVEILLANCE

En France, **1 800 inspecteurs de l'environnement travaillent au sein de l'Office français de la biodiversité (OFB) et contribuent ainsi à la protection de la nature.** Ils connaissent sur le bout des doigts et font appliquer les réglementations en vigueur et ont une grande connaissance de la faune et de la flore.

Leurs missions de surveillance se déroulent à l'échelle nationale et internationale.

AU NIVEAU NATIONAL

Cela passe par la surveillance des espèces protégées, comme le chardonneret ou encore la tortue marine, mais aussi par la lutte contre le braconnage, la pêche illégale, les atteintes aux milieux, etc. **Ils préviennent et répriment en effet de nombreuses atteintes à la biodiversité**, allant du vol de ruches à la pollution industrielle, en passant par l'abandon des déchets.

La police de l'environnement est également amenée à intervenir dans les établissements détenant en captivité de la faune sauvage comme les cirques ou les zoos pour vérifier les conditions de détention des animaux.

AU NIVEAU INTERNATIONAL

Il est plutôt question de la surveillance du trafic d'espèces comme celui des lionceaux, des civelles, etc., ou plus régulièrement du trafic de l'ivoire, de cornes de rhinocéros, de bois précieux : « Il faut agir ici pour protéger là-bas ».

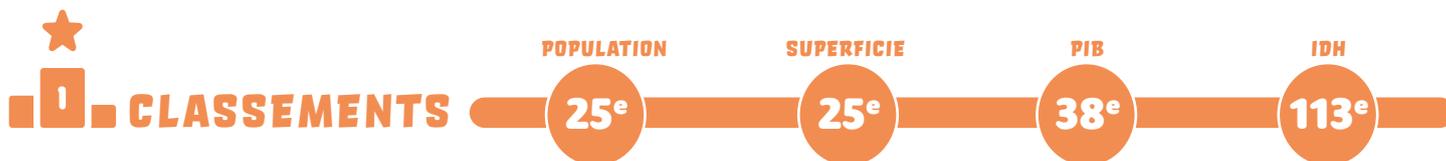


DE LA SANCTION DES INFRACTIONS À LA SENSIBILISATION

Les démarches entreprises par les inspecteurs de l'environnement peuvent aboutir à des actions en justice, au pénal comme au civil. **Aujourd'hui, les atteintes à la nature sont jugées de plus en plus sévèrement** grâce à une meilleure connaissance des conséquences de ces « crimes » sur l'environnement.

En tant que premiers observateurs et connaisseurs de leurs secteurs d'intervention, **les inspecteurs de l'environnement ont toutes les clés pour agir en amont des infractions en informant et en sensibilisant au mieux le grand public et tous les « usagers » de la nature sur la nécessité de respecter la biodiversité.**

AFRIQUE DU SUD



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Grâce à la diversité de vos paysages et de votre climat, vous êtes le 3^e pays détenant la biodiversité la plus riche du monde ! En effet, votre pays abrite plus de 95 000 espèces connues, dont de nombreuses sont endémiques, c'est-à-dire des espèces uniquement présentes sur votre territoire. Ces espèces endémiques représentent la majorité de vos amphibiens, de vos plantes et de vos invertébrés. De plus, votre pays occupe seulement 2 % de la surface de la Terre, mais abrite 10 % des espèces de plantes, 7 % des espèces de reptiles, d'oiseaux et de mammifères, et 15 % des espèces marines.

Les écosystèmes (vos forêts par exemple) fournissent des services essentiels : ils apportent de l'eau et de l'air propre, ils permettent la pollinisation et protègent contre l'érosion des sols et les effets du changement climatique. Plusieurs secteurs économiques (la pêche, l'horticulture, l'agriculture ou encore le tourisme) en dépendent fortement. Ainsi, on estime que votre biodiversité représente environ 7 % du PIB chaque année ! Enfin, les ressources naturelles sont indispensables pour la santé : en effet, près de 70 % des Sud-Africains utilisent des plantes médicinales pour se soigner.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Pendant l'Apartheid, l'extraction et la transformation de minerais, la production d'énergie et l'urbanisation se sont développées sans limite ! Aujourd'hui encore, ces activités se poursuivent, si bien que votre biodiversité est fortement en danger.

La liste rouge nationale indique que 10 % de vos oiseaux et batraciens, 20 % de vos mammifères et 13 % de vos plantes sont menacés. La zone du Cape Floral Kingdom, particulièrement riche en flore, est la plus durement touchée : 1850 espèces de plantes sont menacées d'extinction.

Vos écosystèmes sont aussi fortement fragilisés, en particulier dans vos rivières. En effet, un quart des écosystèmes fluviaux, autrement dit les cours d'eau – fleuves, rivières, ruisseaux, sources – sont gravement menacés : les ressources en eau se sont appauvries, les habitats naturels et la biodiversité sont dégradés.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



L'Afrique du Sud est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Un groupement de pays (Indonésie, Brésil, Madagascar, Chine) identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité. Cette coalition se base sur la présence importante d'espèces endémiques au sein du territoire.
- Le groupe des « BRICS », qui rassemble les grandes puissances émergentes actuelles (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud). Vous pouvez travailler ensemble pour faire contrepoids aux puissances traditionnelles.

Votre réputation à l'international :

Compte tenu de la richesse de votre biodiversité et de votre dépendance à vos ressources naturelles, vous avez démontré votre bonne volonté pour agir en faveur de la biodiversité et essayer d'atteindre les objectifs d'Aichi.

ACTUALITÉS RÉCENTES



L'Afrique du Sud fait partie des principales puissances économiques d'Afrique mais reste marquée par de fortes inégalités socio-économiques.

Aujourd'hui, votre économie est en difficulté. Le chômage record (presque 30 % de la population active), l'endettement croissant et la fragilité de votre monnaie vous placent devant un dilemme : vous êtes conscient des enjeux liés à la biodiversité, mais vous devez veiller à vos intérêts économiques pour atténuer la pauvreté et ne pas pénaliser davantage certains secteurs économiques déjà fragiles (secteur minier, agriculture, tourisme).

Malgré votre bonne volonté, notamment en ce qui concerne vos initiatives en faveur de l'économie verte, les autorités locales disposent rarement du pouvoir nécessaire pour mettre en œuvre des politiques vertes. Par conséquent, les activités humaines qui affectent la biodiversité se poursuivent et s'intensifient.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez l'**Afrique du Sud** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

Votre pays compte de nombreuses zones protégées : l'objectif est que le pourcentage de territoires couverts par ces zones atteigne 12 % dans les prochaines années. Parmi ces zones, votre pays possède environ 100 sites importants pour les oiseaux et 8 sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Au moins 10 % de vos zones humides sont protégées. Au moins 21,5 % de vos côtes font partie des zones marines protégées, mais seuls 9 % sont totalement protégés (cela signifie que la pêche y est interdite).

Vous êtes l'un des pays qui souffrent le plus des espèces invasives, 8 % de la superficie du pays est actuellement

infestée par environ 200 espèces de plantes exotiques envahissantes. Vous vous êtes mobilisé pour la régulation de ces espèces invasives à travers le programme Working for Water. Vous avez également publié une Stratégie nationale pour la biodiversité en 2005, et une seconde en 2015, qui couvre la période 2015-2025.

Environ 91 % de vos terres sont constituées de zones arides. Vous êtes ainsi vulnérable à la désertification des sols, ce qui peut avoir de graves conséquences sur votre biodiversité. Vous devez par conséquent être particulièrement vigilant sur cette question.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Depuis la fin de l'Apartheid, l'Afrique du Sud a pris de nombreuses mesures dans le domaine de l'environnement. Celles-ci sont désormais autant, voire plus exigeantes que dans les pays développés !

Depuis 1998, la Loi sur la gestion nationale de l'environnement impose au gouvernement une responsabilité environnementale dans toutes ses décisions. En 2011, votre pays a annoncé un accord sur l'économie verte, c'est-à-dire une économie respectueuse de l'environnement. Cet accord vise notamment à favoriser des partenariats entre divers acteurs pour développer la construction de bâtiments écologiques, des transports et infrastructures durables, une énergie propre

et efficace, la gestion durable de l'eau, une consommation et une production durables. Pour soutenir cette stratégie, le Fonds vert a été créé en 2010 pour financer des initiatives en faveur de l'économie verte.

Malgré tout, vos défis restent colossaux. En plus de la surexploitation des ressources, vos activités économiques continuent d'émettre beaucoup de CO₂ et de nombreux cours d'eau et lacs sont pollués, notamment par des déchets industriels toxiques. L'utilisation des terres pour le développement urbain, industriel, agricole et minier, détruit et fait même disparaître vos habitats naturels.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Avant 1994, durant l'Apartheid, les politiques environnementales étaient mises en place par les blancs de manière à assurer leur domination sur les populations noires. À cette époque, conservation était souvent synonyme de dépossession de leurs terres pour certaines populations. Par exemple, la création de réserves de chasse sur un territoire entraînait généralement un déplacement forcé des communautés locales.

Depuis 1996, la Constitution intègre le respect des droits civils de tous les Sud-Africains. Elle assure à tous l'accès à un environnement sain, le droit à sa protection et à sa conservation, et garantit une utilisation durable et équitable des ressources naturelles. Depuis 2008, un règlement permet notamment d'assurer le partage équitable des bénéfices entre

les industriels, les fermiers et les communautés indigènes, entre autres.

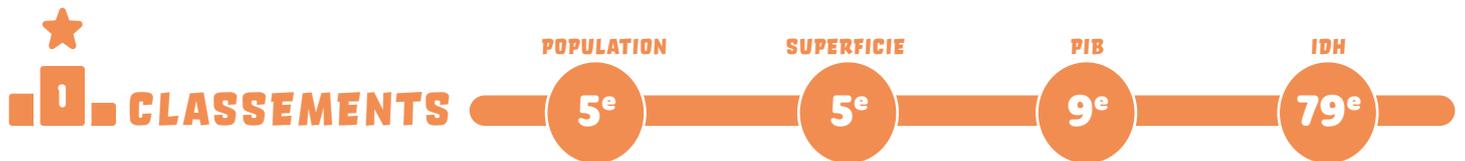
La Cour de Justice sud-africaine a réalisé une avancée majeure suite à sa décision en 2018 en faveur du partage équitable des ressources biologiques avec les communautés locales. Le site de Xolobeni est le lieu de vie de la communauté Umgungundlovu. Pour cette communauté, ce lieu est une source de nourriture, d'eau, de plantes médicinales et de revenus, grâce à l'agriculture et au tourisme. Terre de ses ancêtres, Xolobeni a aussi pour elle une importance spirituelle, religieuse et culturelle. Ainsi, face au projet d'ouverture d'une grande mine de titane, risquant de déplacer la communauté Umgungundlovu et de dégrader sa terre, celle-ci a intenté une action en justice et a eu gain de cause.

SOURCES :

Article. Sur le [Site OCDE.org](#)
« Environnement en Afrique du Sud : pour transformer un bel essai, ne pas relâcher l'effort »

Article. Sur [LeMonde.fr](#)
« Il n'y a plus d'avenir ici, les ravages du changement climatique en Afrique australe »

BRÉSIL



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Le Brésil abrite la plus grande partie de la forêt amazonienne, un écosystème et une biodiversité d'une richesse et d'une importance sans égales. En effet, l'Amazonie héberge 40 000 espèces de plantes, 3 000 espèces de poissons d'eau douce et plus de 370 espèces de reptiles, soit une espèce sur dix connues sur Terre. Cette région représente le dernier refuge d'espèces en voie d'extinction comme le jaguar et le dauphin rose. De plus, des milliers d'espèces restent encore à découvrir et répertorier. En vingt ans, 2 200 nouvelles espèces de plantes et de vertébrés y ont été découvertes.

Avec 500 millions d'hectares de forêt, l'Amazonie joue également un rôle important contre le réchauffement climatique, en absorbant une grande partie du CO₂ émis par les activités humaines grâce à la photosynthèse des plantes, ce qui lui vaut le surnom de « poumon vert de la planète ».

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre plus grand défi : la déforestation de la forêt amazonienne. Le sujet de la déforestation vous concerne particulièrement. Chaque année des millions d'arbres sont abattus pour laisser de la place aux cultures du soja et à l'élevage bovin, produits destinés à l'exportation. Mais le brûlis, utilisé au Brésil, est une technique encore plus ravageuse que l'abattage des arbres : elle est à l'origine des incendies gigantesques ces dernières années.

La dégradation de la biodiversité comme conséquence de la culture du soja. C'est l'équivalent de 5 % de la biodiversité mondiale qui se retrouve ainsi menacé de disparition du fait de la culture du soja. La déforestation prive les espèces animales de leur habitat naturel tandis que l'utilisation de pesticides déséquilibre la base de la chaîne alimentaire. Par exemple, à cause de la disparition des fourmilières, le fourmilier géant a perdu 85 % de son habitat et est aujourd'hui classé dans la Liste rouge des espèces vulnérables de l'UICN.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Le Brésil est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- **Un groupement de pays (Indonésie, Brésil, Madagascar, Chine) identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité.** Cette coalition se base sur la présence importante d'espèces endémiques au sein des territoires.
- **Le groupe des « BRICS », qui rassemble les grandes puissances émergentes actuelles (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud).** Vous pouvez travailler ensemble pour faire contrepoids aux puissances traditionnelles.
- **Votre pays s'associe généralement aux autres pays d'Amérique du Sud** avec lesquels vous partagez des accords commerciaux ainsi que des similitudes économiques, historiques et environnementales.

Votre réputation à l'international :

Conscient du rôle que joue l'Amazonie dans la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'air et du climat à l'échelle mondiale, vous entendez vous montrer volontariste et favorable aux solutions préconisées. Cependant, vous devez rappeler que vous n'êtes pas le seul pays qui a le devoir de préserver la forêt et la biodiversité. La déforestation est un phénomène qu'on retrouve dans de nombreux autres pays industrialisés et émergents depuis un demi-siècle. De plus, la déforestation de l'Amazonie est liée à la demande croissante de l'UE et de la Chine pour les produits qu'exporte le Brésil. Ces pays importateurs sont donc, selon vous, en partie responsables des menaces pesant sur votre biodiversité.

ACTUALITÉS RÉCENTES



Votre pays est l'un des plus dangereux au monde pour les activistes environnementaux, dont les meurtres sont très fréquents. En 2016, ce sont au moins 49 personnes qui ont été assassinées au Brésil en défendant l'environnement contre des entreprises ou des propriétaires terriens.

Depuis l'accession de Jair Bolsonaro à la présidence du pays en 2019 votre priorité est l'expansion économique du pays. Cet objectif est poursuivi, souvent, au détriment de la préservation des écosystèmes. En effet, votre président a pris des mesures facilitant la déforestation sur le territoire brésilien. Il entend aussi ouvrir certaines zones protégées à l'exploration minière ou à l'agriculture.

Les feux de forêts en Amazonie ont suscité plusieurs polémiques au sein du pays et à l'international : une confrontation très médiatisée a même eu lieu entre votre président et le président français Emmanuel Macron.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Brésil** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES Représentant(s) :

Depuis 1992, le Brésil a réussi à mettre en place des mesures permettant de réduire la déforestation dans la forêt Amazonienne. Des zones protégées ont été créées et les exploitants agricoles doivent répondre à un certain nombre de règles sous peine de sanctions économiques.

Presque 30 % de votre territoire est protégé, avec 70 parcs nationaux. Le code forestier brésilien de 2012 oblige

toute propriété agricole amazonienne à conserver 80 % de sa végétation initiale. Cependant, cette « réserve légale » descend à 20 % dans certaines régions. Les opérations de reforestation présentent un bilan en demi-teinte : il y a certes moins de défrichements, mais les reboisements ne compensent toujours pas la perte de forêts.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

À la COP21 pour le climat, le Brésil a annoncé l'objectif de restauration de 12 millions d'hectares de végétation d'ici à 2030 sur des zones auparavant exploitées.

Le Brésil est le premier exportateur et le deuxième producteur mondial d'agrocultures. C'est également le premier producteur mondial de café, de sucre, de jus d'orange et de soja. Vous comptez aussi parmi les cinq premiers

producteurs mondiaux de tabac et de coton, dont la production est corrélée à une utilisation importante d'eau et de pesticides.

Votre gouvernement met en avant la nécessité du développement économique et invite les industries étrangères à venir développer des sites miniers et des zones agricoles dans la forêt amazonienne.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

En 1988, la constitution de votre pays inscrit des droits en faveur des peuples autochtones. Par exemple, elle s'engage à délimiter les terres ancestrales sur lesquelles vivent ces populations mais, en pratique, cette règle n'a pas été appliquée. Plus généralement, les inégalités sociales se creusent année après année, et les droits des minorités sont largement bafoués.

On déplore encore dans certaines de vos activités économiques des pratiques d'esclavage moderne. C'est surtout le cas dans les exploitations agricoles, la production de bois, de charbon de bois, et l'élevage du bétail. De plus, un Brésilien meurt presque tous les deux jours, intoxiqué par les pesticides (principalement des ouvriers agricoles).

Sous la pression des organisations environnementales et des communautés indiennes, votre pays avait abandonné

son projet d'expansion des barrages hydrauliques. En effet, ceux-ci auraient causé des dégâts écologiques inacceptables et le déplacement de populations indigènes. Mais votre gouvernement actuel souhaite légaliser l'exploration pétrolière et gazière ainsi que la construction de barrages hydroélectriques sur des terres indigènes. Votre frontière avec le Paraguay est le théâtre d'un conflit meurtrier entre les Amérindiens et les agriculteurs. Certains pâturages et plantations sont reconnus comme terres indigènes, mais la justice tarde à réintégrer les tribus sur ces territoires.

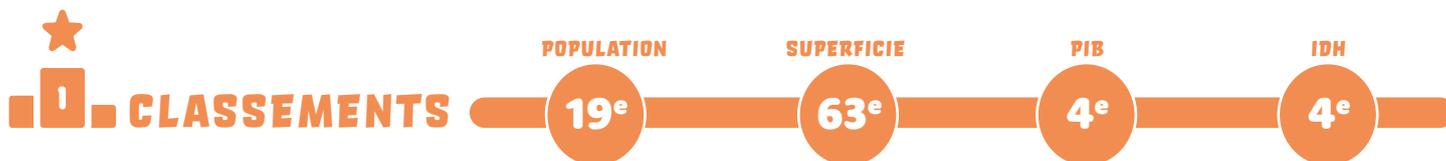
Selon vous, la dimension de « partage équitable » a été négligée dans les précédentes discussions et n'apparaît pas assez dans le plan actuel, notamment en ce qui concerne la biodiversité marine. Vous souhaitez que le « partage » de la biodiversité soit énoncé et défini clairement via un instrument juridique.

SOURCES :

Vidéo. Sur [Brut.fr](https://www.brut.fr)
« Au Brésil la culture du soja menace la biodiversité »

Article. Sur [Courrierinternational.com](https://www.courrierinternational.com)
« Les Amérindiens s'opposent au barrage »

ALLEMAGNE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



La richesse de votre biodiversité est étroitement liée à vos forêts. Ces espaces sont anciens et très importants pour votre population. Leur protection ainsi que celle de l'environnement est au cœur des préoccupations des Allemands et elle représente un sujet prioritaire dans l'action de l'État et de la société civile.

Les forêts recouvrent près du tiers de la superficie de votre pays. Les villes allemandes sont traditionnellement entourées de domaines forestiers qui absorbent une grande partie de la pollution urbaine et la transforment en air propre et respirable. Votre territoire abrite également plus de 48 000 espèces animales et environ 24 000 espèces de plantes, mousses, champignons et algues.

Votre économie s'appuie également sur les ressources naturelles de la forêt. Vous avez notamment acquis un grand savoir-faire dans la sylviculture, c'est-à-dire le développement, la gestion et la mise en valeur des forêts.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Un tiers des espèces de plantes présentes sur votre territoire national est menacé d'extinction. Cette dégradation s'explique par deux raisons. D'une part, vous êtes un des pays les plus industrialisés, urbanisés et densément peuplés au monde. Votre consommation en ressources naturelles dépasse ainsi largement les capacités de la planète. D'autre part, vos émissions de carbone contribuent au réchauffement climatique, qui perturbe à son tour vos écosystèmes.

Les dégradations de la biodiversité sont souvent inévitables. Des mesures sont prises pour compenser ces dégradations : par exemple en payant une contrepartie financière ou en replantant autant d'arbres que ceux ayant été coupés. Mais bien souvent, ces compensations n'ont pas lieu là où les dommages ont été causés.

Votre pays doit encore relever un certain nombre de défis en matière d'environnement et de biodiversité, notamment dans les domaines du traitement des déchets et de la lutte contre la pollution aux nitrates provenant des cultures.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



L'Allemagne est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Votre puissance de négociation :

Vous avez un grand pouvoir de négociation car vous êtes la 4^e puissance mondiale et vous êtes membre de l'Union européenne, réputée pour être leader dans les négociations internationales pour l'environnement.

Votre réputation à l'international :

Vous êtes considéré comme un modèle à suivre en matière de politiques environnementales, pour vos actions au sein de votre pays, mais aussi à l'international. En effet, vous contribuez au développement économique des pays en développement et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Vous les aidez à établir des stratégies pour restaurer et protéger leur biodiversité, par la création de zones protégées et une utilisation durable des ressources naturelles. Votre rôle est donc primordial dans les négociations. Vous devez vous montrer volontariste et méthodique pour aboutir à la signature d'un texte respectueux de la biodiversité.

ACTUALITÉS RÉCENTES



Vous avez pris l'engagement de sortir de l'énergie nucléaire. Cependant, pour opérer cette transition, votre pays est contraint de produire son électricité au charbon, ce qui émet beaucoup de CO₂ dans l'air.

En 2019, 1,75 million d'électeurs de Bavière, la 2^e région la plus peuplée d'Allemagne, ont signé une pétition pour sauver les abeilles en demandant des mesures de protection de la biodiversité.

Au début de l'année 2020, les prix des billets allemands pour les trains longue distance ont été réduits afin d'inciter les voyageurs à privilégier ce mode de transport en commun, moins polluant que l'avion.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez l'**Allemagne** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES Représentant(s) :

Les zones protégées et parcs fédéraux représentent plus d'un quart de votre territoire. En tant que membre de l'Union européenne vous devez aussi respecter les objectifs fixés par celle-ci. Par exemple en mettant pleinement en œuvre les directives « Oiseaux » et « Habitats » et en achevant la mise en place du réseau Natura 2000 et en assurant la bonne gestion. Vous devez rétablir au moins 15 % des écosystèmes dégradés.

Vous aidez d'autres pays à protéger leurs forêts, que vous considérez comme essentielles dans la lutte contre les changements climatiques. Votre ambition ? Un monde avec « une dégradation neutre des terres ». Autrement dit, toute dégradation doit être compensée par des mesures de restauration. Pour cela, votre pays s'est associé à la Banque mondiale pour créer un fonds – c'est-à-dire de l'argent – pour limiter la destruction des forêts.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Votre stratégie pour un développement durable à l'horizon 2030 énonce que les ressources naturelles renouvelables, comme la forêt ou les réserves halieutiques (de poissons), ne devront à terme être exploitées que dans le respect de leur capacité de régénération.

Vous êtes depuis longtemps engagé en faveur d'une utilisation durable des ressources. Parmi les mesures mises en place : le *Pfand*, un système de consigne dans les magasins de votre pays. Sur l'achat d'une bouteille, une caution entre 8 et 25 centimes est appliquée, et les consommateurs peuvent récupérer cette caution en ramenant leurs bouteilles en magasin. Les emballages en verre sont ensuite lavés et réutilisés,

et peuvent servir des dizaines de fois. Ainsi, cela permet de récupérer et de réutiliser 90 % des bouteilles.

Vos priorités sur la scène internationale sont la promotion de systèmes de production et de consommation durables, ainsi que la prise en compte de la biodiversité et des services écosystémiques dans les décisions économiques et politiques de chaque pays. Vous avez notamment mis en place un programme à Madagascar pour améliorer l'exploitation durable des ressources naturelles dans les zones protégées et leur périphérie.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Votre gouvernement et les régions fédérales ont investi massivement pour reboiser les forêts allemandes en danger. Elles constituent à la fois un patrimoine immense pour le pays, mais également un régulateur de température primordial pour lutter contre le changement climatique.

Beaucoup de vos citoyens sont sensibles à l'écologie, et le parti des Verts tient une place importante dans la politique allemande. Des ONG et des médias sont également des acteurs de l'environnement. En revanche, le parti de droite radicale AFD remet en question l'idée que le changement climatique existe et qu'il est causé par l'homme – on dit qu'il est climatosceptique – et déclare vouloir mettre un terme aux politiques de lutte contre le réchauffement climatique.

Vous soutenez les efforts au niveau international par un investissement financier ainsi que la mise en place de programmes bilatéraux (c'est-à-dire signés par deux pays), notamment pour un partage des connaissances et des expériences sur la gestion durable de l'environnement. Ces programmes ont souvent comme objectif d'améliorer les conditions de vie locales, et de donner aux communautés des moyens de subsistance durables. Pour que cela soit efficace, vous souhaitez avant tout améliorer la gouvernance locale, c'est-à-dire permettre aux habitants de prendre librement les décisions pour leurs propres territoires.

SOURCES :

Vidéo. Sur [Brut.fr](https://www.brut.fr)
« Le système de la consigne : un succès en Allemagne »

Article. Sur [Reporterre.net](https://www.reporterre.net) « L'Allemagne prépare une loi à 100 millions d'euros pour sauver les insectes »

AUSTRALIE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre pays est le 6^e pays le plus vaste du monde et on y trouve une grande diversité d'écosystèmes : déserts, barrières de corail et forêts tempérées. Les océans de votre territoire couvrent 16 millions de km² et vos littoraux, parmi les plus longs de la planète, s'étendent sur 37 000 km. Votre territoire abrite entre 7 % et 10 % des espèces sur la planète, soit 566 398 espèces connues aujourd'hui. Une grande partie de ces espèces est endémique, c'est-à-dire des espèces uniquement présentes sur un territoire. Par exemple, 85 % des espèces de plantes australiennes existent seulement dans votre pays, comme la mulga, un arbre de la famille des acacias.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



La destruction massive des écosystèmes

On a constaté la disparition de 50 % des forêts du pays, de 60 % des zones humides côtières du Sud-Est, de la totalité des prairies des plaines tempérées du Sud-Est et de 75 % de la végétation d'origine de votre territoire.

Plusieurs phénomènes en sont à l'origine :

- Le réchauffement climatique accélère le déclin de votre biodiversité, comme le blanchissement de la Grande Barrière de corail et l'intensification des sécheresses.
- La déforestation liée à l'exploitation déraisonnée du bois par le secteur privé et l'utilisation de la technique du brûlis au napalm, un produit extrêmement toxique.
- L'urbanisation croissante, le développement de l'industrie et de l'agriculture intensive, à l'origine du rejet de produits toxiques dans les sols et dans les rivières.

La disparition des espèces d'animaux et de plantes

Vous êtes le continent qui enregistre le plus grand pourcentage d'extinctions animales dues à l'homme. L'introduction par l'homme d'espèces nuisibles, comme les renards, les souris, les rats et surtout les chats sauvages, sont la cause de l'extinction de nombreux oiseaux, reptiles et mammifères. Depuis les années 1960, pour protéger les surfeurs d'éventuelles attaques de requins, des dispositifs de protection des plages constitués de gros hameçons ont déjà piégé et tué des dizaines de milliers d'animaux. En 2019, les incendies de forêts auraient emporté, en huit mois, au moins un milliard d'animaux et plus d'une centaine de millions d'insectes, mettant en danger de nombreuses espèces déjà menacées d'extinction (ex : l'opossum nain des montagnes). D'autres espèces ont perdu leur milieu naturel et sont probablement définitivement éteintes.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



L'Australie est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

Vous formez avec l'Indonésie, le Brésil, Madagascar et la Chine un groupement de pays identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité, et vous abritez de nombreuses espèces endémiques.

Votre réputation à l'international :

Vous êtes critiqué à l'international pour vos efforts insuffisants en matière de protection de l'environnement. Les incendies de 2019 ont placé votre pays au centre de l'attention comme désastre écologique. Lors de ces négociations, vous devez prouver votre bonne volonté pour faire avancer et appliquer des mesures de restauration des écosystèmes sur votre territoire.

ACTUALITÉS RÉCENTES



En 2016, vous étiez le 2^e plus grand pollueur mondial (derrière l'Arabie saoudite) et vous êtes le premier exportateur mondial de charbon, une source d'énergie qui contribue fortement au réchauffement climatique.

Le Premier ministre Scott Morrison souhaite augmenter la production et l'exportation du charbon. Il est vivement critiqué, car il refuse d'évoquer le lien – reconnu par les climatologues australiens – entre le changement climatique et les incendies de l'année 2019. En janvier 2020, des manifestations mettant en cause le gouvernement de Scott Morrison et sa gestion tardive des feux de forêt ont eu lieu dans de nombreuses villes du pays à Melbourne, Brisbane, Adélaïde et Perth. Les fumées toxiques causées par les incendies, visibles au-delà du continent, ont aussi entraîné une mobilisation internationale exigeant du gouvernement un soutien aux communautés affectées par les incendies ainsi qu'une transition rapide vers une économie sans énergie fossile.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez l'**Australie** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES Représentant(s) :

Pour respecter la Convention sur la diversité biologique, vous avez voté en 1999 une loi sur la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité. Cette loi protège les espèces endémiques, et prévoit l'identification et la protection des espèces menacées : il existe ainsi, dans chaque territoire, une liste légale des espèces menacées. Mais les efforts politiques pour éviter le déclin de la biodiversité en Australie sont aujourd'hui insuffisants. En février 2018, d'après les données du ministère de l'Environnement, seuls 40 % des espèces menacées étaient concernées par des mesures de protection. Une de ces mesures est de classer l'habitat naturel des espèces menacées comme « habitats essentiels ». Cependant, depuis 2005, aucun habitat naturel n'a été ajouté au registre des habitats essentiels. En mars 2018, le ministère de l'Environnement a d'ailleurs admis qu'il ne pouvait pas mettre en place réellement les mesures pour éviter les extinctions d'espèces.

La protection des espèces menacées passe aussi par la gestion de domaines accueillant celles-ci. Par exemple, l'Australian Wildlife Conservancy possède et gère 4,8 millions d'hectares de terres dans les régions les plus populaires d'Australie telles que les Kimberley, le Cap York, le lac Eyre et le Top End.

Pour protéger vos écosystèmes, vous avez inscrit 64 zones humides à la Convention sur les zones humides (Convention de Ramsar), ainsi que 16 sites naturels, dont la Grande Barrière de corail, au patrimoine mondial de l'UNESCO. De plus, votre pays a créé le programme Tasmanian Forest Conservation Fund pour financer des actions de préservation des vieilles forêts australiennes.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

L'économie de l'Australie repose en partie sur l'agriculture (elle représente environ 12 % de votre produit intérieur brut). Les fermiers et éleveurs possèdent environ 61 % du territoire australien. Vous êtes également un leader en matière d'agriculture biologique (8,8 % de vos terres agricoles sont dédiées à ce type de cultures). Cela dit, votre climat est sec, et vous consommez beaucoup d'eau pour irriguer vos cultures. De plus, les experts australiens ont prévu une diminution des précipitations sur une grande partie de l'Australie dû au changement climatique. En effet, le réchauffement climatique aggrave les problèmes actuels liés à la quantité et à la qualité de l'eau utilisée dans l'agriculture.

L'Australie est le 7^e producteur et le 3^e exportateur mondial de coton. La culture du coton est très consommatrice d'eau, et elle nécessite d'irriguer les champs, car il ne pleut pas suffisamment en Australie.

L'Australie se place au 2^e rang mondial des parcs naturels marins, et 36 % de ces aires marines sont protégées. Par exemple, la pêche est interdite dans un tiers de la Grande Barrière de corail. Cependant, l'Australie a provoqué une vive polémique en ouvrant ses parcs marins à la pêche industrielle, dont la mer de Corail.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Pendant au moins 40 000 ans, la faune australienne a joué un rôle essentiel dans le mode de vie traditionnel des indigènes australiens, dépendants de nombreuses espèces comme sources de nourriture et de peaux. Aujourd'hui, les Zones protégées indigènes sont des zones de terre et de mer gérées par des peuples aborigènes australiens (Noongar, Yamadji et Wangai par exemple) pour préserver la biodiversité. Il existe actuellement 75 Zones protégées indigènes, sur environ 67 millions d'hectares, et elles représentent plus de 44 % de l'ensemble des réserves indigènes nationales. Elles

permettent par ailleurs d'aider les communautés indigènes à protéger leurs valeurs culturelles et à créer des emplois.

Vous avez également lancé l'initiative Caring for our country (« prendre soin de notre pays »), un projet visant à promouvoir une saine gestion de l'environnement et les savoirs traditionnels des peuples aborigènes. De plus, le Environmental Stewardship Program (« programme d'intendance environnementale ») fournit un soutien aux propriétaires de terres pour améliorer leurs pratiques afin de préserver la biodiversité.

SOURCES :

Article. Sur LeMonde.fr
« Incendies en Australie : il est tout à fait possible que certaines espèces soient perdues à jamais »

Article. Sur LeMonde.fr
« Incendies : les Australiens manifestent leur colère contre Scott Morrison »

BOLIVIE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



La Bolivie est un des 8 pays les plus riches en biodiversité sur la planète. En raison de la faible densité de population et de la difficulté d'accès, votre pays a encore d'immenses zones pratiquement non perturbées par l'activité humaine. On y recense 398 espèces de mammifères, 277 espèces de reptiles, 635 espèces de poissons d'eau douce, ou encore 1 448 espèces d'oiseaux, ce qui en fait le 5^e pays le plus riche en diversité d'oiseaux au monde.

En termes de paysages, votre territoire est composé de deux régions géographiques riches en biodiversité. À l'ouest, la cordillère des Andes borde un vaste plateau appelé l'Altiplano, où réside la majorité des Boliviens. À l'est, des plaines alluviales – composées de cours d'eau – et au climat tropical, abritent la forêt amazonienne, surnommée le poumon de la Terre.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre plus grand défi : la déforestation de la forêt amazonienne

Celle-ci est principalement causée par l'augmentation de l'activité agro-industrielle, notamment les cultures illégales de soja. En 2018, la Bolivie est le 3^e pays d'Amérique du Sud (après le Brésil et la Colombie) le plus touché par la destruction de ses forêts primaires. En outre, ce phénomène est aggravé par le trafic de terres : des fonctionnaires boliviens acquièrent de vastes terres publiques, et les revendent au secteur privé en retirant d'importants bénéfices.

Une population peu consciente de la menace sur la biodiversité

Les peuples indigènes et la biodiversité sont extrêmement affectés par la diminution de la surface des forêts. Mais une grande partie de votre population n'a pas conscience de la disparition de vos forêts, ni du lien entre la déforestation et d'autres problèmes (tels que la sécheresse). Dans ces conditions, la préservation de la biodiversité n'apparaît pas comme une priorité urgente pour une partie de votre population.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



La Bolivie est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

Votre pays s'associe généralement aux autres pays d'Amérique du Sud avec lesquels vous partagez des accords commerciaux ainsi que des similitudes économiques, historiques et environnementales.

Votre réputation à l'international :

La position de votre pays sur l'environnement est controversée. Vous rejetez le système capitaliste à l'origine, selon vous, de la surexploitation des ressources naturelles et de la distribution inégale des richesses. Pour vous, le système international est opaque et illégitime, et ne prend pas en compte les intérêts des peuples indigènes.

Cependant, vous montrerez votre volonté de préserver la biodiversité et l'importance des savoirs traditionnels. Pour cela, vous demanderez un meilleur partage des technologies entre les pays. Vous devez aussi revendiquer votre droit d'accès à l'océan Pacifique, pour aider le développement de votre pays et ainsi limiter l'agriculture intensive, qui s'avère aujourd'hui nécessaire pour nourrir vos habitants, pauvres en majorité.

ACTUALITÉS RÉCENTES



Actuellement, votre pays connaît de fortes tensions politiques. Vous devez en plus affronter de nombreux défis, tels que la déforestation de l'Amazonie et la pauvreté de votre population indigène.

L'été 2020, la forêt de votre pays a été ravagée par de nombreux incendies. Un décret bolivien autorisant les « feux contrôlés », destinés à étendre les surfaces agricoles, est remis en cause par une grande partie de la population indigène. Ce décret aurait permis à de grandes industries agroalimentaires de pratiquer la technique du brûlis – une méthode très critiquée par les peuples indigènes.

Face à la déforestation et aux incendies, votre président a décrété une « pause écologique » pour la région.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez la **Bolivie** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES

Représentant(s) :

Malgré votre position internationale en faveur de la protection environnementale et le respect des peuples indigènes, vous prenez peu d'initiatives sur ces sujets. Pour vous, la restauration de la biodiversité est seulement un moyen de continuer à exploiter les ressources.

Vous possédez un vaste système de protection, appelé **Sistema Nacional de Áreas Protegida**. Celui-ci recouvre plus de 30 % de votre territoire, et compte 22 zones nationales protégées et diverses réserves régionales. La protection de ces zones signifie qu'il est interdit d'exploiter les ressources naturelles de ces régions.

Cependant, ce système est de moins en moins efficace, et ce pour deux raisons :

- Ce système bénéficie de peu de moyens techniques, humains et financiers, bien que des ONG vous apportent leur aide dans ces zones.
- Alors même que le système de protection repose sur la non-accessibilité des territoires protégés, votre pays construit des infrastructures dans ces aires protégées afin de soutenir les populations locales et y développer des activités qui exploitent les ressources naturelles.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

L'économie de votre pays a toujours reposé sur l'exportation de ses ressources naturelles, sans que cela permette son développement économique. En effet, vous êtes un des plus grands exportateurs mondiaux de matières premières, comme le lithium, un élément essentiel au fonctionnement des batteries électriques.

Les exploitations minières, comme la culture illégale de coca et l'exploitation industrielle du bois, aggravent vos problèmes environnementaux. En effet, ces activités sont souvent réalisées de façon non durable et extensive. Cela signifie que vous avez besoin d'exploiter de grandes surfaces

naturelles, souvent occupées par la forêt, et c'est ainsi que vous contribuez à la déforestation.

De plus, la pauvreté de votre pays est accentuée par les impacts environnementaux causés par ces exploitations industrielles : la pollution de l'air et de l'eau, l'érosion des sols, la déforestation et les catastrophes naturelles.

Grâce aux efforts d'autres pays et des ONG, vous aidez vos régions à plusieurs niveaux. Premièrement, pour développer une économie locale et utilisant de manière durable les ressources. Deuxièmement, pour permettre aux populations locales de gérer de manière appropriée l'environnement, la biodiversité ainsi que leur propre bien-être.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Jusqu'en 2019, le gouvernement d'Evo Morales, premier président bolivien d'origine amérindienne, a mis en œuvre des politiques en faveur des populations indigènes de lutte contre la pauvreté, l'analphabétisme et les inégalités.

Pour une utilisation plus juste et équitable de votre biodiversité, vous envisagez de développer l'écotourisme ainsi que l'exportation de produits verts et équitables.

Vous essayez également de protéger l'accès à vos ressources génétiques ainsi que le savoir des peuples

indigènes. Ainsi, vous imposez aux scientifiques étrangers qui viennent étudier la diversité génétique du pays un certain nombre de contraintes comme l'obligation :

- de transmettre les échantillons des ressources génétiques recueillies sur place ;
- d'échanger les renseignements disponibles et de partager le résultat des recherches avec les autorités nationales compétentes ;
- ou encore de partager tous types de bénéfices issus de ces recherches.

BURKINA FASO



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Pays du Sahel au cœur de l'Afrique de l'Ouest et sans accès direct à la mer, le Burkina Faso est composé de forêts, de champs agricoles, de terres de pâturage, de zones humides, d'écosystèmes urbains, des montagnes et de collines. Ces écosystèmes abritent 128 espèces de mammifères, 516 espèces d'oiseaux, 60 espèces de reptiles et amphibiens, 121 espèces de poissons, 1 515 espèces d'insectes et 1 915 espèces végétales connues et cultivées (céréales, légumes, tubercules, oléagineuses, etc.).

L'économie de votre pays dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. L'agro-biodiversité est ainsi une ressource vitale pour la survie de l'ensemble de votre population.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Une forte dégradation de votre biodiversité qui nuit à votre économie fragile

Le niveau de menace sur la biodiversité de votre pays est inquiétant. Vous devez affronter une forte dégradation de vos ressources naturelles (l'eau, les organismes vivants dans les sols et la biodiversité). Outre la désertification, cette dégradation est due à d'autres facteurs : la population croît vite et utilise les terres sans aucun contrôle par les autorités, l'agriculture et l'élevage sont peu productifs, les lois sont peu appliquées, les enjeux écologiques sont négligés, le secteur privé s'est approprié la gestion des ressources naturelles...

Des conséquences graves pour votre population

Ces dégradations ont des répercussions sur le milieu social, notamment avec l'exode rural, qui accroît la pauvreté en milieu urbain. De plus, l'utilisation non durable des ressources accentue la sous-nutrition d'une partie de votre population. Vous réalisez cependant des progrès en matière de connaissances de la diversité biologique. L'environnement constitue votre premier capital économique. Vous savez que la réduction de la pauvreté passe nécessairement par une gestion durable des ressources naturelles.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Le Burkina Faso est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

Vous êtes l'un des dix pays les moins développés du monde. À ce titre, pour pouvoir participer à l'effort mondial pour la biodiversité, vous demandez, via le groupement des pays les moins avancés (PMA), un soutien fort en matière d'aides internationales, en créant par exemple des fonds similaires aux « fonds climat ».

Votre réputation à l'international :

Vous demandez l'aide de la communauté internationale sur des points urgents : la lutte contre la pauvreté, la protection et promotion de la santé, la lutte contre la désertification, la promotion du développement agricole, la préservation de la diversité biologique et le transfert de techniques et savoirs permettant d'adopter des pratiques durables.

ACTUALITÉS RÉCENTES



À l'automne 2019, vous avez célébré la Semaine nationale des aires protégées. Vous avez révisé à la hausse le budget alloué pour la « gestion durable des ressources forestières et fauniques » et pour votre plan d'action de la Grande Muraille verte.

Cependant, votre gouvernance étatique est fragile et vous peinez à informer votre population des règlements et de l'importance de la biodiversité. Ainsi, vous avez récemment fait face à de nombreux feux de brousse, l'un de vos principaux problèmes environnementaux. Des mécanismes de prévention et de lutte contre le phénomène sont mis en place avec la participation des populations pour surveiller les forêts protégées, mais cette surveillance ne couvre pas toutes les aires, faute de moyens financiers. Braconniers, éleveurs ou agriculteurs sont les principaux responsables des incendies. Les conséquences sont la dégradation des sols et la destruction d'espèces animales et végétales.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Burkina Faso** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES Représentant(s) :

L'une de vos luttes principales est la lutte contre la désertification, par exemple avec le projet de Grande Muraille verte. Il s'agit d'une initiative majeure de l'Union africaine pour créer un couloir traversant l'Afrique du Sénégal à l'ouest jusqu'à la Corne de l'Afrique à l'est. Cette « muraille » de forêts a pour but d'empêcher la désertification des pays traversés par les déserts du Sahara et du Sahel.

Les zones protégées couvrent 15 % de votre territoire. Vous souhaitez préserver et restaurer vos forêts, notamment en travaillant à la prise de conscience des populations sur

l'importance de ces espaces verts. En effet, vos forêts sont fragilisées à cause des nombreuses sécheresses et à cause de l'homme (feux de brousse, défrichements incontrôlés, etc.). L'agriculture est de loin la principale menace pour vos espaces forestiers. En effet, des exploitations agricoles ont fleuri dans la moitié de vos forêts, et s'accompagnent souvent de la construction d'infrastructures de base : habitations, écoles, zones de pâturage pour le bétail, forages, puits, marchés, lieux de culte. De plus, les forêts font l'objet de pratiques illégales : coupe du bois vert, excès de pâturage et braconnage.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Vous souhaitez inverser la tendance de la dégradation de l'environnement, et assurer une gestion durable des ressources naturelles, notamment forestières.

Dans votre pays, la pauvreté est une des causes de la dégradation des ressources naturelles. Vos citoyens les plus pauvres épuisent très rapidement les ressources de l'environnement rural pour assurer leur propre survie. Ainsi, la dégradation des terres fragiles s'accélère presque partout. 85 % de votre population est rurale et dépend de l'agriculture pour

vivre. Vous souhaitez lier le développement de l'agriculture avec une gestion durable des terres et de l'eau, et ainsi favoriser votre développement économique.

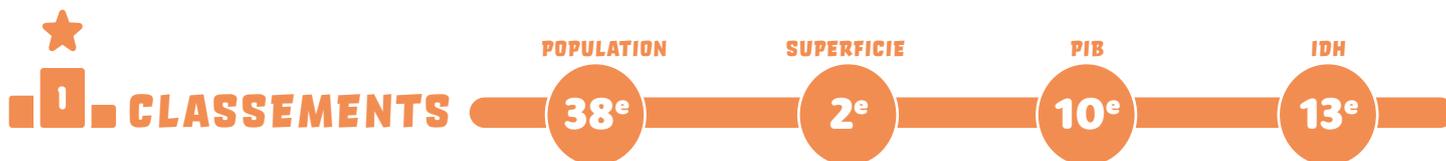
Vous souhaitez privilégier une approche participative en donnant aux populations locales la possibilité de choisir elles-mêmes la meilleure manière de gérer leur environnement. Vous souhaitez également mettre en place des éco-villages.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Vous élaborez actuellement des textes en faveur du partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources biologiques, surtout génétiques. Pour le moment, vous déplorez l'inégalité internationale face au partage des bénéfices tirés de ces ressources. Les bénéfices à partager peuvent être monétaires et non monétaires, tels que les biens de services (par exemple la technologie, le matériel technique, l'information).

Vous considérez qu'il faut prévoir un accord international pour protéger les savoirs traditionnels. À l'échelle de votre pays, vous avez comme ambition de protéger votre propre patrimoine génétique, pour en contrôler l'utilisation par d'autres pays. Vous pouvez demander l'aide financière et technologique des autres pays pour lancer des projets sur la recherche génétique et la valorisation des ressources biologiques (dans l'agriculture, la médecine...).

CANADA



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Malgré sa position septentrionale, le Canada recèle une grande diversité biologique due à l'immensité de son territoire : 10 millions de km² de milieux terrestres et d'eau douce, et 6,5 millions de km² de milieux marins. Le Canada est constitué d'une grande variété d'habitats, de paysages et de climats, qui abritent une vaste diversité biologique. On compte ainsi environ 71 000 espèces connues et vraisemblablement des dizaines de milliers d'autres qui n'ont pas encore été répertoriées.

Ses écosystèmes comprennent, entre autres, des forêts tempérées humides, des prairies, la toundra, des cours d'eau, des étangs à marée, des forêts de kelp, des glaces de mer d'une épaisseur de 2 mètres et des bouches hydrothermales des profondeurs océaniques.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Le Canada, principale victime du réchauffement climatique

De par votre situation géographique proche des pôles, vous êtes particulièrement touché par le réchauffement climatique, qui est deux fois plus important que le réchauffement mondial. En effet, ce phénomène a un impact plus fort sur les régions proches des pôles.

Votre pays fait face à un déclin de biodiversité sans précédent

Sur la période 1970-2014, un rapport de l'IPBES publié au printemps 2018 mentionne un recul de 43 % des mammifères, de 34 % des reptiles et amphibiens, de 20 % des poissons et de 44 % des oiseaux. Cette réduction des populations s'explique par différents facteurs : le changement climatique, la pollution, la surpêche et l'artificialisation du territoire. De plus, en matière de protection des territoires naturels, vous êtes loin de remplir vos engagements. En 2019, seuls 10 % des espaces canadiens étaient protégés, alors que vos objectifs prévoient 17 % pour l'année 2020.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Le Canada est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique

- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat

Vos alliances habituelles lors des négociations :

Vous êtes intégré au sein d'une coalition (États-Unis, Japon) dont le rôle est de contrebalancer l'influence de l'Union européenne à l'échelle mondiale.

Votre réputation à l'international :

Vous êtes très impliqué dans les négociations internationales sur la biodiversité. En effet, vous êtes particulièrement concerné par le réchauffement climatique, qui menace les écosystèmes canadiens. Vous êtes l'un des seuls pays de la négociation (avec les États-Unis) à avoir une présence près des pôles. La situation critique de ces habitats nordiques doit vous permettre d'alerter sur l'impact du réchauffement climatique sur la biodiversité. Votre pays doit profiter de ces négociations internationales pour prendre des mesures fortes de protection et de préservation de la biodiversité.

ACTUALITÉS RÉCENTES



En 2012, le Canada n'avait pas rempli ses objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre. Il est devenu le premier pays à quitter officiellement le protocole de Kyoto adopté en 1997. Cependant, depuis l'élection de Justin Trudeau, votre action en faveur de l'environnement a évolué positivement.

La taxe carbone est ainsi entrée en vigueur en 2019 dans quatre provinces canadiennes : l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick. Dans ces provinces, le prix des énergies fossiles émettant beaucoup de CO₂ a augmenté. Le but est d'inciter les particuliers et les entreprises à privilégier d'autres sources d'énergie, des modes de transport et de chauffage plus durables. Mais au niveau national, cette mesure divise. Pour neutraliser cette mesure, certaines régions comme l'Ontario prévoient d'utiliser la quasi-totalité des recettes de la taxe carbone pour rembourser les particuliers, les entreprises et les municipalités.

La responsabilité est ainsi souvent imputée à vos provinces qui n'en font pas assez et ne respectent pas l'échéancier fixé par l'État. Les potentiels miniers, pétroliers, forestiers ou hydroélectriques bloquent ou retardent systématiquement les projets.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Canada** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

Un exemple de protection des espèces est votre plan d'action contre les espèces exotiques envahissantes. Les espèces exotiques envahissantes nuisent à la biodiversité. Elles représentent notamment une menace pour les écosystèmes nordiques car à mesure que le climat se réchauffe, ces espèces commencent à investir vos territoires. Depuis 2004, la Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes prévoit la prévention de nouvelles invasions et la détection précoce de nouveaux envahisseurs. Lorsqu'un nouvel envahisseur est identifié, une intervention rapide est mise en place, avec un confinement, une éradication et un contrôle des espèces exotiques.

Près de 12 % de votre territoire terrestre est conservé, dont 11 % dans des zones protégées, et 8 % de votre territoire marin, avec 3 % en zones protégées. Vos objectifs pour 2020 visent à avoir 10 % des zones côtières et marines conservées, ainsi que 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures.

Vous menez dans votre pays différents types de projets de restauration : la restauration des forêts, le rétablissement de la zostère marine (une algue importante pour la biodiversité marine), le rétablissement des baleines menacées, la sauvegarde des espèces végétales menacées ou encore la réduction des problèmes causés par les routes.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Un exemple d'utilisation durable des ressources naturelles est le futur centre de biométhanisation qui ouvrira d'ici 2022 en périphérie de la ville de Québec. La biométhanisation transformera les déchets organiques en biogaz ou en digestat – un produit servant de fertilisant naturel. Ce projet doit permettre de traiter 182 000 tonnes de résidus alimentaires et de boues municipales par année.

Votre ministre des Ressources naturelles est en charge d'encourager l'exploitation et l'utilisation responsable des ressources naturelles, afin de concilier le développement

durable d'une part et la compétitivité de votre économie d'autre part. Vous souhaitez vous assurer que les principes du développement durable soient intégrés non seulement ici, au Canada, mais partout autour du monde.

Pour 2020, vous souhaitez que les principaux stocks de poissons et d'invertébrés soient gérés et prélevés de manière durable. Pour 2022, vous souhaitez également maintenir la récolte annuelle de bois au Canada à des niveaux égaux ou inférieurs au niveau d'exploitation durable.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

La recherche scientifique canadienne s'appuie souvent sur les connaissances des peuples autochtones du nord du Canada. En effet, ceux-ci possèdent un savoir traditionnel pour comprendre et identifier les ressources utiles. Tout en respectant leurs droits et leurs préoccupations, **une collaboration respectueuse entre les scientifiques et les collectifs autochtones peut permettre de :**

- **gérer et conserver** de manière durable les ressources génétiques ;
- **développer des produits innovants**, tels que de nouveaux médicaments basés sur les connaissances traditionnelles, qui seront bénéfiques à toute la société.

Vous souhaitez que vos citoyens soient entourés de nature, connaissent sa valeur et agissent pour sa conservation. Votre objectif est de maintenir ou accroître le nombre des Canadiens qui profitent de la nature grâce aux parcs et aux espaces verts, et d'augmenter la participation aux activités de conservation de la biodiversité.

SOURCES : Article. Sur [FranceInter.fr](https://www.franceinter.fr)
« Au Canada, le réchauffement climatique va deux fois plus vite que sur le reste de la planète »

Article. Sur [LeMonde.fr](https://www.lemonde.fr)
« La taxe carbone nationale divise le Canada »

CHINE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



La Chine fait partie des 17 pays dits « mégadivers », dotés d'une biodiversité d'une richesse immense (à eux seuls, ces 17 pays détiennent au moins les deux tiers de la biodiversité mondiale). La Chine couvre en effet sept zones climatiques et une grande variété d'habitats : zones humides, déserts, montagnes, un très long littoral... Ces écosystèmes abritent un huitième des espèces de la Terre et près de 200 000 millions d'hectares de forêts. La Chine est peuplée par plus de 1 200 espèces d'oiseaux, 495 mammifères. On y trouve un grand nombre d'espèces endémiques, dont l'emblématique panda géant.

La Chine regorge de parcs nationaux, de réserves nationales et de sites classés à l'UNESCO. Par exemple, les sanctuaires des pandas géants du Sichuan regroupent sept réserves naturelles et neuf parcs paysagers, et abritent plus de 30 % de la population de pandas géants. De plus, la Chine compte 12 jardins botaniques de conservation des plantes.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



L'essor économique de la Chine à l'origine d'une pollution préoccupante

Depuis les années 1990, le pays a ouvert son économie au reste du monde et s'est industrialisé, urbanisé et développé très vite. Cela a entraîné la transformation des espaces naturels, la surexploitation des terres, la pollution et l'accélération du changement climatique. La Chine émet plus de gaz à effet de serre que tous les autres pays de la planète et doit affronter des problèmes considérables de pollution des sols, de l'eau et des terres. Des milliers de manifestations de la population chinoise ont lieu chaque année contre ces problèmes environnementaux, qui sont aussi des problèmes de santé publique.

Une dégradation rapide de votre biodiversité

Aujourd'hui, votre pays doit affronter une dégradation rapide de ses écosystèmes et de sa biodiversité. Le taux de disparition des espèces est supérieur à la moyenne mondiale.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



La Chine est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Un groupement de pays (Indonésie, Brésil, Madagascar, Chine) identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité. Cette coalition se base sur la présence importante d'espèces endémiques au sein du territoire.
- Le groupe des « BRICS », qui rassemble les grandes puissances émergentes actuelles (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud). Vous pouvez travailler ensemble pour faire contrepoids aux puissances traditionnelles.

Mais compte tenu de votre statut d'hôte des négociations, votre pays essaiera de se positionner comme meneur à suivre pour la protection de la biodiversité.

Votre réputation à l'international :

Votre pays a été jusqu'à récemment un obstacle majeur pour l'avancement des accords internationaux. Désormais, vous êtes d'avis que les États doivent respecter les accords internationaux sur l'environnement, tout en déterminant, chacun, sa propre démarche pour y arriver en fonction de sa réalité nationale.

ACTUALITÉS RÉCENTES



En 2018, la Chine a inscrit l'objectif de « civilisation écologique » dans sa Constitution nationale.

Le 6 mai 2019, lors de la visite d'État en Chine du Président français Emmanuel Macron, la Chine et la France ont lancé l'Appel de Pékin. Cette déclaration affirme leur volonté commune d'agir pour la conservation de la biodiversité et sur le changement climatique. Quelques mois plus tard, un poisson endémique d'un fleuve asiatique fut la première espèce de la décennie 2020 à être déclarée éteinte.

Le 24 février 2020, face aux fortes suspicions pesant sur le commerce et la consommation d'animaux sauvages ayant entraîné l'épidémie de coronavirus, votre gouvernement a décidé d'interdire complètement et immédiatement cette pratique. Cela a notamment révélé le non-respect par la Chine de la convention internationale contre le trafic des espèces sauvages, comme le pangolin.

Le 22 septembre 2020, la Chine s'est fixé un objectif de neutralité carbone, à l'horizon 2060, signifiant qu'elle absorbera plus de gaz à effet de serre qu'elle n'en émettra.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez la **Chine** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES Représentant(s) :

Depuis 1992, la Chine a lancé une stratégie ambitieuse de préservation de la biodiversité. Elle a permis de créer des réserves naturelles, c'est-à-dire des zones où les activités économiques sont interdites ou strictement encadrées, et d'identifier des zones prioritaires à protéger (forêts, parcs nationaux ou zones humides). En 2017, les zones protégées représentaient 6 % de votre territoire et votre objectif est d'atteindre 25 %.

À l'échelle locale, les décisions liées à l'urbanisme, c'est-à-dire au développement des villes, doivent maintenant prendre en compte les services rendus par la nature

(qu'on appelle aussi « services écosystémiques »). Concrètement, cela correspond à :

- la création de nouveaux « éco-quartiers »,
- la promotion de l'écotourisme,
- la protection de villages historiques où l'homme et la nature cohabitent harmonieusement,
- et surtout la mise en place de solutions inspirées de la nature.

Enfin, vous êtes l'un des rares pays qui souhaitent et qui sont prêts à financer des projets de protection de la biodiversité à l'étranger.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Vous êtes conscient que la forêt est importante pour lutter contre le réchauffement climatique. La gestion durable de la forêt est même une des priorités de votre Bureau national des forêts et des prairies. Votre pays s'est engagé à reboiser plus de 40 millions d'hectares et interdit désormais l'achat, le transport et le traitement de bois d'origine illégale. Une autre loi interdit la pêche commerciale dans le Yang-Tsé-Kiang et 332 sites naturels le long du fleuve.

Cependant, l'agriculture, l'industrie et les transports ont un impact négatif colossal sur votre territoire.

- Vous êtes le premier producteur agricole mondial (blé, tabac, riz, thé, coton...). Or, vous avez déjà atteint la limite d'exploitation des terres cultivables dans votre pays.
- Votre industrie consomme énormément de ressources

naturelles (matières premières). Par exemple, 75 % de la production mondiale de bois est expédiée en Chine (dont une grande partie provient de forêts exploitées illégalement). Une fois que le bois brut est transformé en Chine, il est réexporté essentiellement vers l'Europe.

- Vous êtes aussi le premier producteur et exportateur de poissons au monde. Vous possédez notamment des bateaux de pêche le long des littoraux d'Afrique, qui pêchent des quantités gigantesques de poissons. Par conséquent, vous contribuez fortement au problème de surpêche et à la disparition des espèces. Dans la province chinoise du Shandong, par exemple, le nombre d'espèces de poissons a baissé de 70 % entre 1970 et 2010.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

La diversité génétique des plantes et des animaux permet de créer et vendre de nouveaux aliments, de nouveaux médicaments, ou encore de nouveaux produits. Toutefois, certaines entreprises s'enrichissent en s'appropriant les connaissances génétiques sur une espèce végétale ou animale, ou en volant les savoirs traditionnels des peuples autochtones (par exemple un remède élaboré à base de plantes) : on appelle cela la bio-piraterie. Pour empêcher la bio-piraterie et permettre le partage équitable des bénéfices :

- Vous avez inscrit les savoirs traditionnels des communautés autochtones dans un registre national pour qu'ils soient officiellement reconnus.

- Vous essayez également de valoriser leurs techniques de culture, et leurs plantations en terrasse. En effet, dans certaines de vos provinces (Yunnan par exemple) ces coutumes et pratiques agricoles traditionnelles permettent de protéger l'environnement.

Vous souhaitez que vos villes se transforment et tiennent compte des services rendus par la nature. Mais pour y arriver, vous employez souvent des méthodes autoritaires et peu efficaces : certaines personnes sont déplacées de force dans des bâtiments plus « écologiques », et les habitants sont peu consultés lors de la conception des éco-quartiers.

COSTA RICA



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre pays a l'image d'un paradis pour la biodiversité : plus petit pays du continent américain, vous concentrez 6 % de la biodiversité de la planète, soit plus de 500 000 espèces. Votre territoire compte une multitude d'habitats : forêt tropicale, lagunes herbacées, mangroves, marais, pampas, volcans...

Votre gouvernement s'est engagé très tôt en faveur de la protection de la biodiversité. Le « droit à un environnement sain et équilibré » est même inscrit dans votre constitution. Vous avez également créé une justice de l'environnement. Votre gouvernement et vos citoyens accordent une grande importance à la conservation de votre patrimoine naturel, avec 25 % du territoire protégé. Vous avez plusieurs projets innovants pour inciter le secteur privé à adopter des pratiques plus vertueuses.

Vous profitez aussi de cet « or vert », principalement via l'écotourisme, qui est désormais votre principale source de revenus.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre principal défi : concilier croissance économique et préservation de l'environnement

Votre choix de développer l'écotourisme engendre parfois des conflits : distribution des ressources en eau inégales, imperméabilisation des sols due à la construction d'infrastructures touristiques, augmentation du trafic – routier, maritime et aérien – qui fragmente les milieux naturels, usage très important des pesticides (pour les monocultures d'ananas et de café notamment), difficultés d'application de certaines de vos lois (déchets et tri)...

Un système pour la protection des forêts plus ou moins efficace

Vous avez créé un système de récompense pour les petits propriétaires de forêts qui rendent des « services environnementaux » (protection de l'eau, de la biodiversité, des paysages, etc.). Cependant, ce système s'est montré impuissant face à des activités telles que le tourisme à grande échelle, la monoculture de l'ananas et du palmier africain, et aurait même favorisé la production de bois par de grandes entreprises.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Le Costa Rica est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Avec d'autres pays d'Amérique du Sud, vous partagez des accords commerciaux ainsi que des similitudes économiques, historiques et environnementales.
- Votre pays a récemment monté une coalition avec plusieurs pays dont la France pour élargir à 30 % la surface d'aires protégées sur terre et en mer d'ici 2030, contre 15 % sur terre et 8 % en mer aujourd'hui.

Votre réputation à l'international :

Vous êtes le pays qui lutte le plus pour l'environnement dans le monde. En montrant l'exemple, vous souhaitez asseoir votre réputation de « première démocratie verte du monde », et ainsi être leader dans la lutte pour la biodiversité. Pour cela, vous vous êtes fixé des objectifs ambitieux sur lesquels vous vous appuyerez dans les négociations : réaliser de grandes campagnes de sensibilisation nationale, devenir la première économie neutre en carbone en 2021 en investissant dans les énergies propres et protéger une large partie du territoire.

ACTUALITÉS RÉCENTES



Vous avez obtenu le prix Champion de la Terre en 2019, décerné par l'ONU, pour votre rôle dans la protection de la nature et vos politiques ambitieuses de lutte contre le changement climatique.

Vous êtes aussi à l'initiative de plusieurs actions nationales et internationales. Vos citoyens pourront désormais dénoncer plus facilement en ligne les crimes contre l'environnement (prendre du sable des plages, sédimentation dans des cours d'eau, sons et vibrations inappropriés...). De plus, vous valorisez votre image à l'international à travers une campagne publicitaire pour le tourisme dans votre pays. Vous vous présentez comme « une opportunité de se connecter aux essentiels de la vie : nature, bien-être, culture et aventure ».

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Costa Rica** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

Près de 30 % de votre territoire est protégé. Le Système national des aires protégées supervise 81 sanctuaires, dont 22 parcs nationaux, 12 réserves biologiques et de nombreuses réserves ethniques défendant les populations indiennes. Des aménagements publics et des itinéraires relient et parcourent chacune de ces zones protégées.

Mais ces zones sont menacées, notamment par le tourisme et le braconnage. Vous ne savez pas toujours comment remédier à la fréquentation excessive des aires protégées et au développement des infrastructures. Certaines de vos

régions étant pauvres, le braconnage y est courant, celui des œufs de tortues étant particulièrement lucratif. Vous tentez de mettre en place des actions locales de protection impliquant les communautés et leur permettant une croissance économique.

Votre président souhaite « classer 30 % des surfaces marines et terrestres en aires protégées d'ici à 2030 » sur Terre. Vous voulez aussi restaurer des zones dégradées, pour lesquelles vous demandez un soutien international, notamment financier.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Vous accordez une grande importance à la gestion durable de vos forêts :

- L'utilisation durable de vos ressources naturelles est définie dans la loi et doit être respectée ;
- Votre système de récompense pour les propriétaires de forêts vous a permis d'accroître vos ressources forestières. Vous reconnaissez ainsi que la valeur des services rendus par les forêts est bien supérieure à la simple valeur marchande du bois.

Le tourisme est le deuxième secteur qui contribue à votre richesse nationale. Pour vous développer, vous vous tournez de plus en plus vers le tourisme durable, ou écotourisme.

Cela désigne l'ensemble des activités touristiques qui respectent l'environnement, comme les plages « propres », les hôtels respectant des règles environnementales strictes, les concepts de voyage « propre » pour les visiteurs, etc.

Malgré tous ces efforts, vous manquez encore de moyens (humains et financiers) pour faire respecter vos lois environnementales. De nombreuses entreprises multinationales vendent à vos producteurs des produits chimiques et des pesticides interdits en Europe. De plus, des associations écologistes dénoncent la pollution provoquée par les grandes exploitations de production d'ananas, dont votre pays est le premier exportateur mondial.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

La Loi pour la biodiversité du Costa Rica favorise la répartition équitable des bénéfices tirés de l'utilisation de la biodiversité : par exemple, les entreprises pharmaceutiques qui vendent des médicaments issus de plantes originaires du Costa Rica doivent partager leurs bénéfices avec le Costa Rica.

La Loi pour la biodiversité défend également le respect des droits de l'homme, en particulier des communautés

indigènes, marginalisées en raison de leur culture ou de leurs conditions socio-économiques. Pour cela, votre gouvernement aide financièrement une association de population autochtone, l'Association de développement intégré. Celle-ci gère plusieurs réserves indiennes situées dans des zones protégées des monts Brunca, une région très importante pour la protection de l'environnement. Les peuples autochtones y vivent principalement de la production agricole

ÉTATS-UNIS



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre pays est l'un des plus vastes au monde, il comprend des reliefs et des climats très diversifiés. En effet, si la majorité des États font partie de la zone tempérée, l'Alaska se situe dans la zone polaire et Hawaï a un climat subtropical.

Cette diversité territoriale abrite des écosystèmes riches et diversifiés. Les paysages des États-Unis sont réputés à travers le monde entier, grâce à de très nombreux parcs nationaux comme Grand Canyon, Rocky Mountains, Sequoia Park, Joshua Tree, Death Valley, etc.

Votre territoire est l'un des plus boisés au monde. Il abrite 3,03 millions de km² de forêt (forêt tropicale à Hawaï, tundra en Alaska, prairies au centre et zones désertiques au Sud-Ouest). Certaines forêts abritent des espèces uniques au monde comme les séquoias géants en Californie ou dans l'Oregon.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Les États-Unis n'ont pas ratifié le texte sur la diversité biologique

À ce titre, les États-Unis tiennent dans cette négociation un rôle d'observateur.

Votre pays est la première puissance mondiale et votre influence à l'international est majeure

Jusqu'à maintenant, votre volonté était de bloquer l'avancée du consensus. Vous cherchiez à influencer les négociations en coulisse pour la défense de vos intérêts et à neutraliser le pouvoir de l'Union européenne.

Votre réputation à l'international :

Avant l'arrivée de Joe Biden au pouvoir, le rayonnement et la supériorité économique de votre pays passaient au-dessus des enjeux environnementaux et les négociations internationales vous semblaient inutiles. Votre positionnement est aujourd'hui sur le point de changer.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Votre biodiversité terrestre menacée par deux facteurs principaux

La première cause est le réchauffement climatique qui provoque sécheresses et incendies de forêts. D'après un rapport scientifique, sans une diminution importante des émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité de votre pays va être soumise à des transformations majeures. La seconde cause est l'expansion de l'agriculture intensive. De nombreuses espèces sont menacées. Le nombre d'oiseaux a chuté d'un tiers depuis 1970, soit une disparition de 3 milliards d'oiseaux en 45 ans. De nombreuses espèces migrent vers de nouveaux espaces et constituent des espèces invasives qui menacent la biodiversité dans leur nouveau milieu.

La biodiversité marine est également en danger

Dans le sud du pays, les récifs de coraux subissent de nombreuses perturbations : la fonte des glaces, la hausse du niveau et des températures des océans, leur acidification, l'augmentation des cyclones, etc. Toutes ces perturbations devraient dégrader les écosystèmes marins et diminuer la quantité de poissons. Cela pourrait par la même occasion mettre en péril les métiers liés à la biodiversité marine, comme la pêche.

ACTUALITÉS RÉCENTES



Le mandat du président Donald Trump a profondément changé la politique environnementale de votre pays :

- Plus de 75 réglementations annulées sur la protection de l'environnement, la défense d'espèces et sur les zones protégées ;
- Baisse des contrôles imposés aux industries polluantes ;
- En 2017, le Congrès a autorisé les producteurs de charbon à déverser leurs déchets dans les cours d'eau ;
- Près de 70 procès ont été intentés contre les mesures de déréglementation sur l'environnement.

En août 2019, après le démantèlement de la loi protégeant les espèces menacées, plusieurs ONG américaines ont attaqué le gouvernement en justice. En effet, celui-ci souhaitait autoriser la construction d'infrastructures (routes, oléoducs, gazoducs...) sur des zones classées comme « habitat essentiel » pour des espèces menacées. Selon les ONG, cette mesure viole le National Environmental Policy Act, une des premières lois environnementales du pays.

Cependant, Joe Biden, nouveau président des États-Unis se montre en faveur du climat dans son programme, loin des mesures prises par son prédécesseur. En effet, quelques heures après sa prise de fonction, il a signé un décret portant sur le retour du pays dans l'Accord de Paris sur le climat. Le nouveau président a manifesté son intérêt pour faire des États-Unis un pays leader dans la lutte contre le changement climatique.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez les **États-Unis** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

La politique de réduction des déchets de la ville de San Francisco est un exemple réussi de mesure en faveur des écosystèmes. En effet, San Francisco a rendu le recyclage obligatoire et a interdit les sacs, bouteilles et gobelets en plastique à usage unique. Ainsi, en 2018 près de 80 % des déchets ont été recyclés et la ville visait 100 % pour 2020. De plus, pour inciter les habitants à réduire leurs déchets non recyclables, les taxes sur l'enlèvement des ordures sont allégées.

Les aires protégées des États-Unis recouvraient 14 % de votre territoire en 2015. Plusieurs lois exigent une restauration de certains milieux : grands lacs, zones humides... mais

vous proposez aussi des financements pour encourager des restaurations volontaires.

Donald Trump a réalisé des changements significatifs à la loi sur les espèces en danger :

- Il a supprimé une clause accordant automatiquement la même protection aux espèces dites « menacées » qu'aux espèces « en danger d'extinction immédiate » ;
- La loi autorise désormais de bloquer des décisions en faveur de la faune sauvage pour des raisons économiques ;
- Enfin, depuis l'élection de Donald Trump, vos zones protégées ont diminué d'environ 1,5 %.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Les États-Unis sont constitués d'États fédéraux, où chaque État est relativement libre dans ses décisions. Ainsi, des initiatives contraires à la politique de Donald Trump ont été mises en œuvre, comme la déclaration « We Are Still In », signée par plus de 3 800 gouverneurs et dirigeants, pour remplir les engagements pris lors de l'Accord de Paris. Représentant plus de 155 millions d'Américains, « We Are Still In » est la plus grande initiative jamais mise en place dans votre pays pour la lutte contre le changement climatique.

Concernant l'utilisation durable des ressources d'énergie, le gouverneur de l'État de l'Oregon a signé en 2016 le « Clean Electricity and Coal Transition Plan » (Plan de transition électricité et charbon). Cela fait de l'Oregon le premier État « zéro charbon » du pays. Et d'ici 2040, la moitié de l'électricité devrait être produite avec des énergies renouvelables (énergie éolienne, solaire, hydroélectrique...).

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Le Field Museum, le musée d'histoire naturelle de Chicago, a lancé un projet de jardin communautaire qui a permis l'inclusion des communautés locales à travers la protection de la biodiversité. Le jardin a pour but de restaurer l'habitat naturel proche du lac de Chicago. Des fleurs locales ont été plantées pour attirer les pollinisateurs (comme les abeilles) et les méthodes d'entretien du jardin y sont durables. Pour ce projet, le Field Museum a collaboré avec l'University of

Illinois's Medicinal Plant Garden, le Latino Cultural Center, et l'American Indian Center.

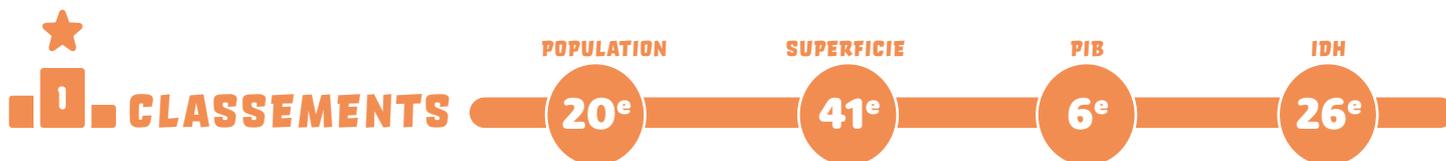
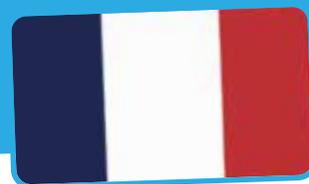
Votre Agence pour le développement international investit dans les pays en voie de développement dans des programmes d'éducation à la conservation et aux droits des populations indigènes. Vous financez également l'équipement de ces pays.

SOURCES :

Article. Sur [Huffingtonpost.fr](https://www.huffpost.fr)
« 3 milliards d'oiseaux ont disparu aux États-Unis en 45 ans et le coupable est tout trouvé »

Article. Sur [Slate.fr](https://www.slate.fr)
« Pourquoi les États-Unis de Donald Trump font la guerre à l'écologie »

FRANCE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Grâce à ses territoires d'outre-mer (Guyane, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, La Réunion...), votre pays est présent sur deux continents et dans tous les océans, sauf l'Arctique. La France constitue le 2^e espace maritime du monde, avec une superficie de 10 millions de km². Vous abritez sur votre territoire plus de 180 000 espèces différentes, ce qui représente 10 % de la biodiversité mondiale connue à ce jour.

En juin 2019, votre territoire est composé de 348 réserves naturelles (167 réserves naturelles nationales, 174 réserves naturelles régionales et 7 réserves naturelles de Corse). Ce nombre devrait augmenter d'ici 2022 avec la création ou l'extension de 20 réserves naturelles nationales, dont au moins deux en Outre-mer.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



La situation de la biodiversité française est particulièrement préoccupante

Vous faites partie, d'après la Liste rouge des espèces menacées 2018, des dix pays abritant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées (soit 1 301 espèces). En 2017, 33 % de vos espèces terrestres et 32 % de vos espèces marines sont considérées comme menacées ou quasi menacées, alors que ces taux s'élevaient à 23 % et 25 % en 2009. En Europe, 68 % des habitats menacés se situent en France !

L'agriculture intensive et l'artificialisation des sols menacent la biodiversité

- Vous êtes l'une des premières puissances agricoles au monde. L'agriculture dite « conventionnelle », basée sur la monoculture, l'usage de machines, d'engrais chimiques et produits phytosanitaires (pesticides...) constitue une menace pour la biodiversité, car elle nuit aux habitats naturels des espèces.
- L'artificialisation des sols – le fait de dénaturer et de détruire les habitats naturels de la faune et de la flore – constitue une des causes les plus importantes du déclin de la biodiversité française. Sur l'ensemble du territoire national, l'équivalent d'un département comme la Seine-et-Marne a été artificialisé entre 2006 et 2015, remplacé par des routes, habitations, zones d'activités, parkings...

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



La France est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Votre puissance de négociation :

Vous avez un grand pouvoir de négociation car vous êtes la 6^e puissance mondiale et vous êtes membre de l'Union européenne, réputée pour être leader dans les négociations internationales pour l'environnement.

Votre réputation à l'international :

Vous êtes considéré comme un modèle à suivre en matière de politiques environnementales. Mais malgré les projets d'interdiction d'utiliser les insecticides néonicotinoïdes sur le territoire français, certaines de vos entreprises continuent à les produire sur le territoire pour les exporter vers d'autres pays, principalement en Afrique, ce qui nuit à votre réputation.

ACTUALITÉS RÉCENTES



En juin 2017, le discours d'Emmanuel Macron et son slogan « Make our planet great again » a marqué les esprits à l'international. Il a reçu le prix Champion de la Terre remis par l'ONU en 2018. Emmanuel Macron a également fait parler de lui lors d'une confrontation avec le président brésilien, Jair Bolsonaro, à propos des incendies en Amazonie à l'été 2019.

Malgré la démission de Nicolas Hulot de son poste de Ministre de la transition écologique, le gouvernement français revendique un bilan positif en matière d'environnement. Il a notamment mis en place en 2018 un Plan biodiversité. Il s'est positionné pour la fin des emballages plastiques en France et en Europe, et a interdit la vente d'objets plastiques à usage unique d'ici 2021.

Votre pays n'a toutefois pas avancé comme prévu au sujet des pesticides, et notamment l'interdiction du glyphosate. Enfin, la France figure parmi les cinq pays attaqués en justice en septembre 2019 par Greta Thunberg ainsi que 15 autres jeunes de toutes nationalités, pour inaction face au réchauffement climatique.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez la **France** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES Représentant(s) :

Vos aires protégées (des zones où les activités humaines sont strictement encadrées) couvrent déjà environ 29,5 % des terres et 23,5 % des eaux françaises. Enfin, vous souhaitez protéger les espèces en danger en renforçant les sanctions pénales liées à leur trafic.

À chaque nouveau projet d'aménagement (ville, autoroute, zone commerciale...), les lois françaises exigent de maintenir le même niveau de biodiversité avant et après. Pour cela, vous appliquez le principe « éviter-réduire-compenser » :

- **Éviter** : d'abord essayer d'éviter de porter atteinte à la biodiversité, en étudiant les solutions alternatives.

- **Réduire** : si cela est inévitable, il faut alors réduire les dommages causés à la biodiversité.
- **Compenser** : enfin, il faudra compenser les impacts restants, par exemple en restaurant la biodiversité dans une autre zone.

En revanche, vous tardez à interdire les insecticides néonicotinoïdes utilisés sur vos champs agricoles. Ceux-ci sont responsables notamment de la disparition des abeilles pollinisatrices. En juillet 2020, la nouvelle ministre de la Transition écologique a présenté un projet de loi pour autoriser certaines filières à continuer d'utiliser ces insecticides, comme celle de la culture de la betterave.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Votre Plan pour la biodiversité prévoit de développer l'agroécologie. C'est un ensemble de pratiques agricoles plus respectueuses de la biodiversité des sols et des forêts. En outre, vous souhaitez faire de la biodiversité une source d'inspiration pour votre industrie : comme la production d'énergie à partir de la biomasse (dégagement de gaz produit par les micro-organismes présents dans le sol).

Vous avez conscience de votre responsabilité dans la déforestation dans le monde. En effet, la France importe beaucoup de produits forestiers ou agricoles non durables. Vous souhaitez donc mettre fin à ce phénomène d'ici à 2030, via plusieurs solutions comme :

- Créer un label « produit sans déforestation » ;
- Exiger de vos administrations publiques de n'acheter que des produits « zéro déforestation » en limitant par exemple les importations d'huile de palme, une des principales causes de la déforestation dans le monde.

En 2019, 49% des poissons pêchés en France métropolitaine sont issus de poissons élevés et exploités durablement. Cependant, la surpêche affecte encore 26% de vos poissons, et certaines espèces se sont effondrées. La pêche, ou « filière halieutique » française, a su se moderniser et s'exporter, mais elle souffre de la diminution du nombre de poissons due à la surpêche dans le monde.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Le principe de solidarité est inscrit dans la loi : vous et vos citoyens devez constamment être attentifs aux dommages environnementaux que vous pourriez causer à vos voisins.

Vous considérez que la préservation de la biodiversité est une nécessité pour protéger le patrimoine des générations actuelles et des générations futures. Par exemple, vous luttez contre la bio-piraterie des ressources génétiques (c'est-à-dire les caractéristiques génétiques des plantes et des animaux), ainsi que pour la conservation des savoirs traditionnels. Selon vous, pour assurer le partage équitable

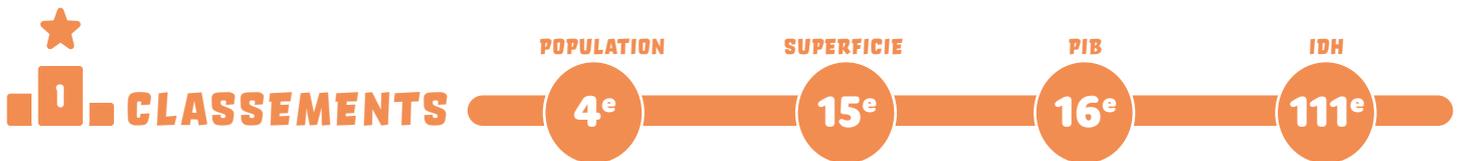
des avantages tirés de la biodiversité, l'accès à toutes ces ressources doit être réglementé et surveillé.

Votre pays intervient à l'international dans de nombreux pays en développement, pour apporter des aides financières et techniques à travers des projets locaux de développement. Dans les pays concernés par le commerce illégal des espèces, vous luttez contre le trafic en sensibilisant les populations locales. Pour arrêter la déforestation, vous investissez aussi en faveur des cultures durables et du reboisement.

SOURCES : Article + infographie. Sur [Liberation.fr](https://www.liberation.fr) « La (très) lente progression des aires protégées en France »

Vidéo. Sur [LeMonde.fr](https://www.lemonde.fr) « Biodiversité : les chiffres inquiétants du déclin de la faune française »

INDONÉSIE



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



En tenant compte des espèces connues à ce jour, l'Indonésie serait le lieu où le niveau d'endémisme est le plus élevé au monde, autrement dit une grande partie des espèces présentes ne se retrouve nulle part ailleurs.

Votre pays abriterait un tiers des insectes et des reptiles de la planète, un quart des champignons et des amphibiens, plus de 15 % des oiseaux et 12 % des mammifères. Les découvertes récentes de nouvelles espèces d'oiseaux et de requins montrent la richesse d'une biodiversité qui n'a pas fini d'être répertoriée ! Vous avez d'inestimables ressources forestières (3^e forêt tropicale du monde) et maritimes (vous partagez avec 6 autres pays le « triangle de Corail », qui représente 50 % de la biodiversité marine mondiale).

L'île de Bornéo représente seulement 1 % des terres de la planète, mais détient environ 6 % de la biodiversité mondiale. Recouverte de forêts tropicales, cette île est un haut lieu de biodiversité.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Un rythme de déforestation intense

Selon WWF, au cours des 22 dernières années, sur l'île de Sumatra, la principale île du pays, 50 % de la surface originelle de forêt a été défrichée. Cela s'explique par l'extension de la culture d'huile de palme et par les incendies causés par des pratiques illégales. Même si de nombreux efforts sont réalisés pour mettre en œuvre des productions durables, beaucoup des plantations de palmiers ne disposent pas d'autorisation et se trouvent dans des zones protégées.

Des animaux sauvages victimes du braconnage

C'est le cas des orangs-outans, enlevés de la nature pour satisfaire l'industrie du tourisme, des tigres chassés pour leurs peaux et leurs os, mais également des rhinocéros recherchés pour leurs cornes, ou des éléphants pour leurs défenses. Ce risque de disparition de la faune sauvage réduit également la capacité de régénération naturelle de la forêt.

La pollution des zones maritimes due aux activités humaines

Parmi les facteurs de pollution : la pollution plastique (l'Indonésie est le 2^e émetteur mondial de déchets plastiques), la surpêche, notamment illégale, et la mauvaise gestion des eaux usées qui se déversent en mer.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



L'Indonésie est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Un groupement de pays (Indonésie, Brésil, Madagascar, Chine) identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité. Cette coalition se base sur la présence importante d'espèces endémiques au sein du territoire.
- Avec d'autres archipels comme les Maldives ou le Japon. Vous avez des enjeux similaires (montée des eaux, ressources limitées, sensibilité aux catastrophes naturelles, forte dépendance au commerce international).

Votre réputation à l'international :

Vous êtes un pays émergent et il est difficile pour vous de concilier tous les enjeux : croissance économique et démographique, protection de la biodiversité, changement climatique... Vous allez avoir besoin d'alliés, politiques et financiers, qui pourront vous aider. Au cours de ces négociations, vous pourrez mettre en avant la richesse de votre biodiversité, tout en restant conscients de vos intérêts économiques.

ACTUALITÉS RÉCENTES



Votre pays est critiqué à l'international : vous avez porté plainte contre une décision de l'UE portant sur l'huile de palme, et certaines usines locales de pneus Michelin, supportées par WWF, sont critiquées pour leur caoutchouc prétendu « durable ».

En 2019, votre président Joko Widodo a pris la décision de déplacer la capitale, qui sera dorénavant sur l'île de Bornéo, déjà fortement menacée par la déforestation. Selon WWF, elle a perdu la moitié de ses forêts depuis les 30 dernières années pour répondre à la demande mondiale de bois.

Le 31 janvier 2020, votre ministère de l'Environnement et des Forêts a arrêté sa coopération de longue date avec WWF Indonésie. En parallèle, vous avez voté une loi autorisant l'exploitation illimitée de mines de charbon et de minerais au détriment des populations locales.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez l'**Indonésie** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES Représentant(s) :

Les aires protégées

En 2018, seuls 12 % de votre territoire terrestre et 3 % de l'espace maritime étaient protégés. Votre pays a encore des difficultés à mettre en place des politiques de protection efficaces. La cause ? La pression des industries et les activités illégales mettent en danger vos forêts et vos espaces maritimes. C'est pourquoi vous demandez de l'aide internationale pour résoudre ces problèmes et mieux gérer vos aires protégées et vos infrastructures.

La restauration des zones humides : les mangroves et les tourbières

Vous avez lancé plusieurs projets visant à restaurer l'écosystème des mangroves en replantant des palétuviers

(des arbres typiques des mangroves). Par exemple, dans le delta de Mahakam, où 70 % de l'écosystème a été dégradé à cause des bassins d'aquaculture non durable, près de 175 000 palétuviers ont pu être replantés.

Vous souhaitez restaurer plus d'un million d'hectares de tourbières (zones humides) d'ici la fin de l'année 2020. Ces espaces avaient été asséchés et endommagés par des incendies les années précédentes. Leur restauration nécessite ainsi de remettre beaucoup d'eau dans les sols. Avec trois autres pays partenaires de l'Initiative mondiale pour les tourbières, vous apportez votre aide pour restaurer les tourbières du bassin du Congo.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Vous êtes le premier exportateur mondial d'huile de palme, un produit consommé dans le monde entier. Pour réduire l'impact de cette filière sur la déforestation, vous avez entrepris en 2004 d'adopter les critères de développement durable. Aujourd'hui, plusieurs lois encadrent les conditions dans lesquelles l'huile de palme est produite.

Pour tenter d'améliorer la gestion de vos littoraux, de vos forêts mais aussi de vos infrastructures, vous faites appel à l'aide de la communauté internationale. Celle-ci regroupe les gouvernements d'autres États, les institutions internationales (comme l'ONU) ou encore les ONG (comme

WWF). Grâce à ces aides, vous avez par exemple pu développer des projets pour améliorer l'accès à l'eau potable ou encore pour vous approvisionner en énergies renouvelables, comme les barrages hydroélectriques ou l'énergie biomasse, issue de la production de gaz par les micro-organismes naturellement présents dans les sols.

Une grande partie de votre population dépend des ressources de la biodiversité du pays, par les activités de la pêche et de l'agriculture. Vous devez lier la conservation de la biodiversité au combat contre la pauvreté. Vous prévoyez des actions locales, soutenues par le reste du monde.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

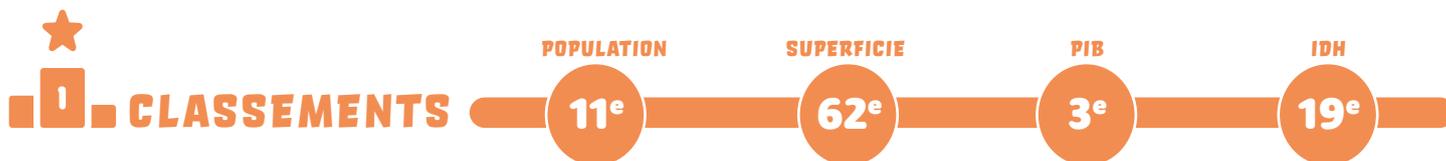
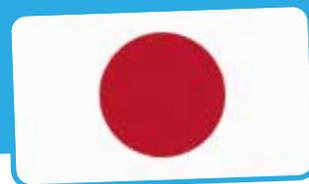
La diversité du patrimoine génétique des plantes et des animaux permet de créer et de vendre de nouveaux aliments, de nouveaux médicaments, ou encore de nouveaux produits. Mais parfois, certaines entreprises s'enrichissent en s'appropriant les connaissances génétiques sur une espèce végétale ou animale, ou en volant les savoirs traditionnels des peuples autochtones (par exemple un remède élaboré à base de plantes) : on parle alors de bio-piraterie.

Par le passé, vos ressources ont souvent été victimes de bio-piraterie, et leur utilisation n'a bénéficié qu'à des acteurs étrangers. Ainsi, vous avez souhaité protéger vos ressources naturelles, vos connaissances locales, et promouvoir vos chercheurs sur la scène internationale. Pour cela, vous avez mis en place plusieurs lois. Celles-ci imposent aux chercheurs étrangers de produire des travaux qui auront des retombées bénéfiques pour votre pays, mais cela alarme la communauté internationale.

SOURCES : Article. Sur Equaltimes.org « En Indonésie un paradis de la biodiversité menacé par l'huile de palme »

Article. Sur Novethic.fr « À cause du réchauffement climatique, l'Indonésie doit déplacer sa capitale... et va l'installer dans la forêt vierge de Bornéo »

JAPON



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Tandis que la majorité de la population japonaise est concentrée sur des plaines côtières, deux tiers de votre pays sont constitués de montagnes et de forêts peu habitées.

Vous bénéficiez d'une grande variété d'écosystèmes : des zones volcaniques, montagneuses, de forêts humides et denses, ou encore de forêts de conifères, comme le cèdre et le cyprès du Japon. Tous ces écosystèmes abritent une biodiversité riche et unique. À titre d'exemple, ils sont traversés par de nombreuses espèces migratrices : des oiseaux comme la grue du Japon, des cétacés comme la baleine ou encore des tortues de mer. De plus, sur la côte Pacifique, les eaux concentrent de très nombreux poissons ainsi que des récifs coralliens.

On dit ainsi que le Japon est un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale : autrement dit, ces zones nécessitent une attention particulière pour leur préservation.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Une biodiversité menacée

Aujourd'hui, la biodiversité japonaise est en danger : 29 espèces de mammifères, 33 espèces d'oiseaux et 537 plantes sont menacées. Certaines ont même disparu, comme le pigeon Ryukyu, l'oiseau grive des Bonin, le lion de mer japonais et la chauve-souris roussette d'Okinawa.

La principale cause : l'intensification des activités humaines

Lorsqu'ils construisent de nouvelles infrastructures, les humains détruisent des habitats naturels, ou les divisent en de plus petits fragments plus fragiles. Les activités qui surexploitent le plus vos ressources biologiques sont en constante croissance : la pêche industrielle (capturant un grand nombre de poissons), l'agriculture intensive... À l'inverse, d'autres activités traditionnelles, plus respectueuses de la biodiversité, sont abandonnées du fait du vieillissement de la population japonaise : c'est le cas par exemple des rizières en terrasse cultivées à la main.

Les autres menaces

Les écosystèmes de l'archipel se dégradent aussi du fait des espèces exotiques envahissantes et de la pollution par des substances chimiques toxiques provenant des usines et de l'agriculture intensive.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Le Japon est membre des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Vous êtes intégré au sein d'une coalition (États-Unis, Canada) dont le rôle est de contrebalancer l'influence de l'Union européenne à l'échelle mondiale.
- Avec d'autres archipels (Maldives, Indonésie), vous avez des enjeux similaires (montée des eaux, ressources limitées, sensibilité aux catastrophes naturelles, forte dépendance au commerce international).

Votre réputation à l'international :

Votre culture traditionnelle de respect de la nature est réputée dans le monde entier. Par ailleurs, vous avez accueilli des négociations environnementales majeures, notamment à l'origine du protocole de Kyoto et des objectifs d'Aichi. Votre pays doit donc se montrer à la hauteur de sa réputation. Vous pourrez vous appuyer sur vos capacités d'innovation et de diplomatie pour aboutir à la signature d'un texte consensuel et ambitieux.

ACTUALITÉS RÉCENTES



L'utilisation de l'énergie nucléaire est au cœur des débats dans votre pays

D'ici 2022, plus d'un million de tonnes d'eaux radioactives risquent d'être relâchées par manque de place pour les stocker. Cette annonce a provoqué de vives réactions de protestation de la part des pêcheurs et de la Corée voisine. Le ministre de l'Environnement Shinjiro Koizumi souhaite l'abandon du nucléaire, qu'il considère comme trop risqué. Mais le Premier ministre Shinzo Abe reste, lui, attaché à cette technologie, peu émettrice de gaz à effet de serre.

Vous êtes très critiqué à l'international pour la chasse à la baleine

Au nom de la souveraineté nationale, vous continuez à pêcher la baleine et vous avez à nouveau autorisé cette pratique en 2018 à des fins commerciales.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez le **Japon** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES *Représentant(s) :*

Le Japon a joué un rôle majeur dans les négociations internationales, et notamment dans l'adoption des objectifs d'Aichi pour 2020. Parmi ces objectifs, certains portent plus particulièrement sur la protection des écosystèmes, comme « protéger au moins 17 % des zones terrestres et 10 % des zones marines ».

Cependant, l'ambition que vous montrez durant les négociations internationales n'est pas suivie d'actions efficaces à l'échelle locale. Votre pays fait face à une perte des

forêts naturelles et à une dégradation des lacs, des cours d'eau et des littoraux. De plus, il vous manque encore une stratégie nationale de conservation de la nature.

Votre pays a une longue tradition de protection du patrimoine naturel. Depuis les années 1930, vous avez mis en place la protection de certains paysages ou sites culturels remarquables. Aujourd'hui, votre territoire compte 14 % d'aires protégées. Pour atteindre l'objectif d'Aichi, vous vous appuyez sur les entreprises pour étendre les zones privées protégées.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

En 2010, lors de la COP10 de Nagoya, votre pays a lancé l'initiative Satoyama, qui consiste à protéger des villages et des paysages traditionnels menacés par l'urbanisation et l'industrialisation. Ce projet, développé à l'échelle internationale, se base sur le modèle traditionnel japonais Satoyama, qui propose une relation harmonieuse entre les activités humaines (« sato » pour village) et la nature (« yama » pour

montagne). Ces villages riches en biodiversité sont composés d'une mosaïque de forêts, de prairies, de rizières, de canaux, de bassins d'irrigation et d'habitations humaines.

Cependant, aujourd'hui, le lien entre l'homme et la nature se perd à mesure que l'urbanisation s'intensifie. Désormais, la croissance économique et l'urbanisation menacent le patrimoine naturel du pays.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Votre pays participe activement à l'élaboration de solutions durables pour préserver et restaurer la nature.

- Depuis que le pays a rejoint la FAO en 1951, vous contribuez à la sécurité alimentaire dans le monde et favorisez l'utilisation durable des ressources naturelles.
- En Asie, le Japon est à l'origine de plusieurs sommets environnementaux. Leurs objectifs ? Gérer le développement urbain, promouvoir le transport

durable, contrôler les pluies acides et préserver les voies de migration des oiseaux dans les océans Pacifique et Indien.

- Vous êtes également un des principaux propriétaires (ou « actionnaires ») de la Banque asiatique de développement (BAD). Par exemple, vous avez aidé à réunir 80 milliards de dollars sur douze ans, pour atténuer le changement climatique et les risques de catastrophe dans toute la région Asie-Pacifique.

MADAGASCAR



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Constituée de forêts tropicales humides, savanes, steppes, plateaux et zones côtières, l'île de Madagascar abrite une biodiversité incomparable. Son caractère insulaire et la variété de ses climats et reliefs ont favorisé le développement de nombreuses espèces n'existant nulle part ailleurs, appelées « espèces endémiques ». Celles-ci représentent 80 % de vos espèces, comme les lémurien, ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux, de caméléons, de grenouilles et de baobabs.

Le troisième plus grand récif corallien du monde se trouve à Madagascar. Il constitue un habitat pour de très nombreuses espèces marines, mais représente aussi une ressource économique pour les populations côtières. Au Sud-Ouest se trouvent les forêts de mangroves qui abritent des oiseaux, coquillages, crabes et poissons.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



La disparition inquiétante de vos écosystèmes menace votre biodiversité

Depuis 1950, votre pays a perdu près de la moitié de ses forêts, notamment la mangrove. La faune est également menacée, à l'image de l'animal emblématique du pays, le lémurien. De même, 43 % des espèces d'eau douce des zones sensibles de Madagascar sont menacées.

Des causes humaines à l'origine de cette situation critique

- Votre population augmente vite en raison du taux de natalité élevé. Le besoin de se nourrir et de se loger sur de nouvelles terres entraîne ainsi la déforestation et la surexploitation des ressources naturelles.
- Certaines pratiques comme la surpêche, la culture sur brûlis, la collecte du bois de chauffage sont néfastes pour votre biodiversité.
- Ces pratiques sont aggravées par la corruption et l'insécurité : pêche illícite, trafic d'animaux, coupe illégale de bois précieux, exploitation minière de zones protégées, déboisement soutenu par les élites locales...

Madagascar : un des pays les plus vulnérables au changement climatique

Le bouleversement du rythme des précipitations entraîne une alternance entre inondations et sécheresses prolongées, ce qui nuit aux écosystèmes. Par ailleurs, l'augmentation du niveau de CO₂ dans l'atmosphère réchauffe et acidifie les océans. Cela menace les récifs coralliens qui abritent de nombreuses espèces marines.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Vous avez signé et ratifié l'ensemble des accords internationaux sur l'environnement

En raison de vos faibles moyens financiers et matériels, ces accords vous permettront de bénéficier de l'aide internationale liée à la protection de la biodiversité.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

- Un groupement de pays (Indonésie, Brésil, Madagascar, Chine) identifiés comme les plus riches en matière de biodiversité. Cette coalition se base sur la présence importante d'espèces endémiques au sein du territoire.
- Le groupement des pays les moins avancés (PMA), qui offre un soutien fort en matière d'aides internationales, en créant par exemple des fonds similaires aux « fonds climat ».

Votre réputation à l'international :

La biodiversité de votre territoire constitue votre unique richesse, mais votre gouvernement n'a pas les moyens pour lutter contre les menaces. Durant les négociations, vous devrez être très impliqué. Votre objectif est d'aboutir à la signature d'un texte qui puisse soutenir vos efforts de préservation de la biodiversité.

ACTUALITÉS RÉCENTES



Fin janvier 2020, de violentes inondations ont touché votre pays. Le bilan est lourd : 35 morts, 15 000 personnes déplacées, 120 000 personnes sinistrées. Des pluies diluviennes, ininterrompues, ont frappé le nord-ouest du pays. Ce phénomène est aujourd'hui aggravé par la déforestation massive. L'eau ruisselle et n'est plus retenue par la végétation, les inondations sont plus rapides et intenses. Pourtant, cette crise n'est que peu relayée dans les médias internationaux. Ce silence reflète le peu d'influence de Madagascar à l'international.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez **Madagascar** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES Représentant(s) :

Un besoin urgent de protéger la biodiversité

Vos espèces endémiques sont une source de fierté nationale. Mais cela rend la protection de la biodiversité d'autant plus cruciale : endommager vos forêts pourrait signifier la disparition définitive d'une espèce ! Vous devez donc protéger vos espaces naturels de manière urgente et prioritaire. Aujourd'hui, vous disposez d'une centaine de zones protégées, mais elles reçoivent très peu d'aides financières du gouvernement. C'est donc l'aide extérieure, notamment des autres États et des ONG, qui permet de protéger votre biodiversité.

Votre ambition : devenir une destination d'écotourisme

Pour attirer les investisseurs et permettre le bien-être de votre population, vous devrez améliorer votre réputation

internationale. Conscient du potentiel de votre biodiversité, votre président souhaite faire de Madagascar :

- un modèle à suivre pour la conservation de la nature,
- une destination de référence pour l'écotourisme. L'écotourisme est une forme de tourisme respectueuse de l'environnement et qui consiste à montrer aux touristes toute la richesse de sa nature.

En 2017, l'industrie du tourisme représentait 17 % de votre produit intérieur brut. La majorité des touristes étrangers visitent des zones protégées, et la vie sauvage du pays est fortement mise en avant à l'international. Par conséquent, votre pays aurait intérêt à suivre l'exemple du Costa Rica, qui mise sur sa biodiversité pour développer le tourisme.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

La transition vers le développement durable

Vous souhaitez impliquer votre population dans le développement d'activités plus durables. Les ONG sur le terrain et les groupes locaux de préservation ont à la fois comme objectifs d'offrir à la population :

- des ressources matérielles ;
- des compétences qui leur permettront d'être autonomes sans détruire l'environnement.

La gestion durable des ressources énergétiques

84 % des Malgaches ont des difficultés d'accès à l'électricité. Pourtant, l'accès à l'énergie permet notamment de limiter l'utilisation de bois de chauffage et limite ainsi la déforestation. Des ONG ont déjà pris conscience de cet enjeu et mettent en place des programmes d'équipement en énergie solaire.

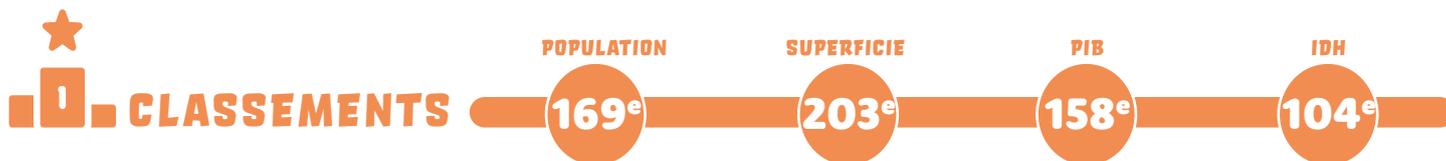
GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Certaines ONG et associations de protection de la biodiversité signent des accords avec le gouvernement pour gérer les zones protégées. Elles agissent en coopération avec les communautés locales.

Cependant, beaucoup de villageois s'impliquent de moins en moins dans la gestion des zones protégées pour plusieurs raisons :

- ils constatent que leurs forêts sont pillées par des individus souvent proches du pouvoir ;
- ils subissent également la destruction des forêts, la pollution et la perte de leurs moyens de subsistance ;
- ils sont directement menacés par les activités illégales.

MALDIVES



NIVEAU DE RICHESSE DE VOTRE BIODIVERSITÉ



Vous êtes l'un des plus petits États membres de l'ONU, avec 340 000 habitants, constitué de 1 192 îles éparpillées sur 800 kilomètres, et dont seulement 200 sont habitées. Vous abritez un écosystème fragile et inestimable, dont 3 % des récifs coralliens du monde.

La principale source de biodiversité dans les Maldives se trouve dans l'océan, les îles n'étant qu'une partie mineure de votre territoire.

INTENSITÉ DE LA MENACE SUR VOTRE BIODIVERSITÉ



Vous êtes aussi l'une des zones les plus vulnérables à la montée des eaux : 80 % de vos terres sont à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer. Vos habitants risquent donc de devenir des « réfugiés climatiques ».

Les principaux écosystèmes menacés sur vos terres sont les mangroves, à cause de la perte et la détérioration des habitats naturels.

La pollution et les déchets apportés par le tourisme menacent l'écosystème environnant, à commencer par les barrières de corail. Vos récifs coralliens ont massivement blanchi en raison des changements climatiques, notamment à cause du phénomène El Niño. Ces écosystèmes sont pourtant une richesse cruciale pour votre État. Les coraux fournissent des services pour la pêche, le tourisme, la protection des côtes, et jouent un rôle important pour les avancées médicales.

Votre pays dépend en grande partie de ses ressources naturelles, à la fois pour ses revenus nationaux, son alimentation, et d'autres besoins élémentaires. Ces ressources représentent 98 % de vos exports, 89 % de votre PIB, 62 % de vos échanges internationaux et 71 % de vos emplois nationaux.

NIVEAU D'INFLUENCE GÉOPOLITIQUE



Les Maldives sont membres des accords internationaux sur l'environnement suivants :

- la Convention sur la diversité biologique
- la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- l'Accord de Paris sur le climat.

Vos alliances habituelles lors des négociations :

Avec d'autres archipels comme l'Indonésie ou le Japon, vous avez des enjeux similaires (montée des eaux, ressources limitées, sensibilité aux catastrophes naturelles, forte dépendance au commerce international).

Votre réputation à l'international :

Votre position vis-à-vis de la biodiversité est mitigée. Vous souhaitez avant tout la protéger. Vous participez aux discussions internationales sur l'environnement depuis un certain moment et vous êtes l'un des premiers pays à avoir lancé l'alerte ! Cependant, vous manquez de moyens. Pour réussir à protéger votre biodiversité, vous demandez à la communauté internationale lors des négociations :

- de financer vos projets en faveur de la biodiversité ;
- de vous apprendre les compétences nécessaires pour comprendre et résoudre vos problèmes environnementaux.

ACTUALITÉS RÉCENTES



Ces derniers mois, votre pays a fait parler de lui sur la scène internationale. Durant le mois de janvier, votre président a déclaré que votre population avait une « responsabilité de protéger et préserver [les] océans pour les futures générations » lors d'un événement organisé par le Maldives Marine Research Institute. Peu de temps auparavant, une autre actualité avait placé votre pays au centre de l'attention. Une tortue marine était revenue sur une île maldivienne afin de pondre ses œufs sur sa plage natale, mais là où elle s'attendait à trouver du sable, elle découvrit une piste d'atterrissage, récemment construite. La tortue, déboussolée, a pondu directement sur le tarmac. Ce fait divers a ravivé le débat sur la préservation de la biodiversité. La construction de l'aéroport en question, financée par les Émirats arabes unis pour 60 millions de dollars, avait pour but de développer le tourisme.

Cet exemple illustre à la fois votre besoin d'aide financière afin de développer votre économie, mais aussi la nécessité pour votre pays de répondre aux problèmes environnementaux.

FICHE CONFIDENTIELLE POUR LES NÉGOCIATIONS

Avec votre délégation, vous représentez les **Maldives** dans la prochaine COP15 sur la biodiversité !

Voici quelques conseils pour bien préparer votre négociation :

- Lisez attentivement la présentation de votre pays au verso de cette fiche ainsi que les ressources en ligne que votre professeur vous a partagées ;
- Inscrivez ci-contre les alliances que vous allez pouvoir nouer durant la négociation et ci-dessous le nom de vos coéquipiers dans chaque groupe de travail (GT) ;
- Rédigez en groupe le discours public de votre délégation pour la séance plénière d'ouverture ;
- Enfin, lisez la partie du Texte des négociations liée à votre groupe de travail puis préparez vos arguments en cohérence avec les idées et les projets décrits ci-dessous.

VOS ALLIÉS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES Représentant(s) :

La protection de vos zones menacées

Vous avez 44 zones terrestres protégées, mais cela ne représente qu'une très faible proportion de votre biodiversité. La majorité de vos écosystèmes, les mangroves et les marais, appartient à l'environnement marin. Vous utilisez des drones pour identifier les zones menacées d'immersion ou de dégradation. Vous essayez de mettre en place des politiques de conservation avec la participation du secteur touristique dans ces zones.

Vos objectifs d'ici 2025

- Vous souhaitez protéger au moins 10 % des barrières de corail, 20 % des zones humides ainsi qu'au moins un banc de sable et 1 île inhabitée de chaque atoll.
- Vous souhaitez aussi restaurer les écosystèmes qui vous fournissent des services essentiels comme l'eau,

la santé et le bien-être. Cela concerne notamment les mangroves, les plantes terrestres et les coraux. Pour cela, vous souhaitez lancer un programme pour identifier et restaurer les zones dégradées, et pour créer des zones de végétation sur les plages autour de chaque île.

La protection de la biodiversité : une responsabilité collective mondiale

Selon vous, il revient à l'ensemble des pays de protéger la biodiversité, et surtout la biodiversité marine. Ainsi, durant les négociations, vous demanderez à la communauté internationale de créer des indicateurs qui vous informeront sur la santé de votre biodiversité et qui vous permettront de veiller à la bonne application des mesures.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

La préservation de la biodiversité représente un droit primordial pour vos citoyens. Cependant, votre principale source de richesse provient du tourisme, et c'est aussi l'une des premières causes de pollution et de détérioration de vos écosystèmes !

Par conséquent, vous essayez de remettre la biodiversité au centre de vos décisions politiques, mais vous aurez besoin d'aide pour agir à plus long terme. Vos actions visent en priorité l'utilisation des terres, la pêche et la pollution. Vous avez par exemple interdit la pêche dans les cinq zones les plus importantes pour la reproduction d'espèces de mérous.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Votre pays est l'une des destinations préférées de nombreux chercheurs en biologie marine ou travaillant sur les coraux. Votre population détient un large panel de connaissances sur la biodiversité et ses services. Pour autant, aucune régulation n'existe concernant l'accès aux ressources de la biodiversité et leur partage équitable.

Durant les négociations, votre pays pourrait proposer de pallier ce manque de différentes manières :

- en inventoriant les ressources génétiques (c'est-à-dire la diversité du patrimoine génétique des plantes et des animaux) ;
- en proposant d'instaurer des règles communes sur la propriété, l'accès aux ressources génétiques et le partage équitable de leurs bénéfices.

GIEC

GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS
SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT



PRÉSENCE DANS LE MONDE

Composé de scientifiques du monde entier
et de représentants d'États



**« À 95 % DE CERTITUDE,
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST DÛ À L'HOMME »**

Vous représentez le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Créé en 1988 par les Nations unies, le GIEC est un organisme composé de plus de 2 000 scientifiques présents dans le monde entier, ainsi que de représentants de différents États.

QUI ÊTES-VOUS ?

Vos études scientifiques permettent aux négociateurs sur le climat de s'informer et de comprendre les dernières avancées sur la science du climat dans le monde. Ainsi, votre action est importante car vous aidez les États à prendre des décisions en faveur de la protection de l'environnement.

Vous avez publié un premier rapport en 1990, dans lequel vos scientifiques constataient qu'il y avait une probabilité élevée que le changement climatique en cours soit aussi dû à des activités humaines. Ainsi, l'effet de serre qui implique le réchauffement de la surface de la Terre serait accentué par les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues aux activités humaines.

Depuis ce premier rapport, vous avez publié quatre autres rapports sur le changement climatique, notamment celui de 2013-2014. Vous concluez que le changement climatique est aussi dû aux activités humaines, selon une probabilité de plus de 95 %.

Vous avez été déçu de la position climatosceptique de l'ancien président des États-Unis, Donald Trump.

Lors de vos travaux, vous échangez beaucoup avec les représentants de l'IPBES, une organisation similaire à la vôtre.

VOS ACTIONS

FEUILLE DE ROUTE VOTRE MISSION DURANT LA NÉGOCIATION

VOS OBJECTIFS

- Veiller à ce que le lien entre changement climatique et perte de biodiversité soit pris en compte dans le texte de négociation.
- Convaincre les États de prendre des mesures à la hauteur des impératifs scientifiques de décarbonation.

VOTRE ATTITUDE

- Vous avez un rôle d'expertise et de conseil. Vous voulez que les négociateurs prennent des décisions avec la meilleure compréhension possible de la science.
- Vous ne devez ni dénoncer les mauvais comportements, ni dire quelle solution devrait être adoptée.

ALLIÉS POTENTIELS DANS LA COP15

IPBES

UICN

WWF

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES

Vous devez rappeler les liens forts qui existent entre la biodiversité et le climat.

En effet, dans votre rapport de 2019, vous signalez l'importance de préserver les sols, les terres, et les espaces

naturels pour lutter et s'adapter efficacement au changement climatique. Vous y mettez en cause deux phénomènes : la déforestation et l'artificialisation des sols. Car ceux-ci produisent des gaz à effet de serre et diminuent la capacité de la planète à stocker le carbone.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Vous apportez votre expertise sur les différents secteurs qui émettent des GES (gaz à effet de serre) :

- 50% des GES proviennent des transports et de la production des énergies fossiles. Ces énergies sont aussi à l'origine des particules fines émises par les usines et les voitures diesel, et respirées ensuite par l'ensemble des espèces ;
- 25% proviennent de l'agriculture, de l'usage des sols, et de la gestion des forêts.

Vous prônez la décarbonation, c'est-à-dire la transition vers des énergies plus propres comme l'énergie solaire. Cela permettra de réduire les émissions de GES et les nuisances faites à la nature.

Enfin, vous recommandez un traitement durable des déchets. En effet, ceux-ci contribuent à 4% des émissions mondiales de GES, et certaines pratiques nuisent à la biodiversité : par exemple l'enfouissement et l'incinération.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

En tant que groupe international d'experts, le GIEC ne peut pas se positionner sur la répartition des efforts des acteurs dans la lutte contre le changement climatique et dans la préservation de la biodiversité.

En revanche, le GIEC évalue les inégalités dans certaines régions et dans certains territoires face au changement climatique et à la perte de biodiversité. Le GIEC tient ainsi à rappeler l'importance de coopérer et d'être solidaires à l'international, pour ainsi soutenir les populations les plus fragiles dans les pays en voie de développement.

BLACKROCK

BlackRock

PRÉSENCE DANS LE MONDE

La société possède 70 bureaux à travers
30 pays

DATE DE CRÉATION

1988

VOUS ÊTES LE PLUS GRAND GESTIONNAIRE D'ACTIFS FINANCIERS AU MONDE

Votre métier est de gérer de l'argent (appelé « actifs financiers »), pour le compte d'investisseurs, par exemple en achetant pour eux des parts d'entreprises.

Blackrock et les acteurs de la finance ont un rôle important à jouer : en devenant en partie « propriétaires » des grandes entreprises, ils peuvent influencer leurs décisions. Ainsi, ils peuvent favoriser les entreprises responsables ou encourager les entreprises à le devenir.

À ce propos, votre président Larry Fink s'est exprimé sur les questions de développement durable en invitant les entreprises à répondre aux défis écologiques et à prouver à leurs clients qu'elles apportent un bénéfice à la société. Il parle ainsi de « trouver leur raison d'être ».

Pourtant, BlackRock, qui dispose d'un droit de vote dans les entreprises dont il est actionnaire, n'a soutenu que 10 % des résolutions en faveur du climat soumises lors des assemblées générales de ces entreprises. Vous êtes donc soupçonné d'hypocrisie !

QUI ÊTES-VOUS ?

En janvier 2020 vous avez conclu un partenariat, le Climate Finance Partnership, avec la France et l'Allemagne pour financer des projets liés au climat dans des pays d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine. De façon plus globale, vous avez récemment annoncé vouloir renforcer vos investissements durables, espérant les faire passer de 90 milliards actuellement à 1 000 milliards de dollars d'ici dix ans.

Sans donner de date précise, vous avez prévu de retirer vos investissements des sociétés dont plus de 25 % des revenus proviennent de la production de charbon thermique.

Toutefois, vous êtes encore critiqué par de nombreuses ONG qui attendent les résultats concrets de vos engagements :

- d'après le réseau BlackRock's Big Problem, vous restez le premier investisseur des entreprises pétrolières ;

- d'autres associations pointent le fait que vous soyez l'un des principaux actionnaires du groupe JBS, entreprise du secteur alimentaire, critiqué pour l'élevage intensif et sa participation à la déforestation de l'Amazonie.

VOS ACTIONS

FEUILLE DE ROUTE VOTRE MISSION DURANT LA NÉGOCIATION

VOS OBJECTIFS

- Les résolutions prises durant les négociations doivent s'accompagner de projets à la fois ambitieux pour la préservation de la nature et rentables économiquement.
- Les mesures adoptées doivent permettre à vos clients de maintenir leur activité économique pour continuer à gagner de l'argent.

VOTRE ATTITUDE

- Vous pouvez vous engager à financer des projets pour la biodiversité, en partenariat avec les gouvernements et d'autres acteurs de la négociation.
- Vous devez expliquer pourquoi vous estimez qu'il n'est pas souhaitable de faire une transition trop rapidement, de manière à laisser le temps aux entreprises d'évoluer.
- Vous pourrez également vous exprimer sur les moyens dont dispose le monde de la finance pour contribuer à la préservation de la biodiversité.

ALLIÉS POTENTIELS DANS LA COP15

FRANCE
ALLEMAGNE
NESTLÉ
ÉTATS-UNIS

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES

Vous vous êtes moins prononcé sur le changement climatique que sur la biodiversité. Cela dit, le changement climatique est une cause du déclin de la biodiversité. En effet, la hausse des températures et les événements météorologiques extrêmes détruisent les habitats naturels de la faune et de la flore.

Ainsi, vous pouvez expliquer que votre mission de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'atténuer le changement climatique permet de préserver la biodiversité.

Face aux critiques des associations environnementales, vous pouvez insister sur votre rôle pionnier par rapport aux autres grands fonds d'investissement.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Dans votre document « Priorités d'investissement responsable », adopté en mars 2020, vous indiquez votre engagement en faveur de modèles économiques plus respectueux de l'environnement. Par exemple, vous présentez votre démarche pour identifier les bonnes pratiques environnementales dans les entreprises dans lesquelles vous investissez.

Vous pouvez aussi évoquer votre partenariat avec la Fondation Ellen MacArthur. Cette fondation est particulièrement

engagée en faveur de l'économie circulaire, du recyclage, du réemploi et de la réutilisation des déchets. Réduire la pollution par les déchets et l'extraction de ressources naturelles permet en effet de réduire la détérioration de la biodiversité.

Vous pourrez évoquer votre soutien aux obligations vertes de la Banque mondiale. Le concept ? Les investisseurs qui prêtent leur argent ont l'assurance que cet argent permet de soutenir des projets qui luttent contre le changement climatique.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

En tant qu'acteur financier, vous n'avez pas un rôle de coordination entre États ou entre associations.

En revanche, votre impact sur l'économie et sur des projets portés par des entreprises et des organismes publics est considérable. Vous souhaitez ainsi investir dans des projets

qui ont du sens et qui ont un impact positif sur la société. Par exemple, des partenariats entre des organismes publics et des entreprises privées avec une juste répartition des ressources, qui prennent en compte la présence d'associations locales et de peuples autochtones.

SOURCES :

Article. Sur [FranceInfo.fr](https://www.franceinfo.fr)
« BlackRock s'allie avec la France et l'Allemagne »

Article. Sur [LesEchos.fr](https://www.lesechos.fr)
« BlackRock fait sa révolution verte »

CDB**SECRÉTARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE****PRÉSENCE DANS LE MONDE**

193 gouvernements ont ratifié la convention



DATE DE CRÉATION

1993

LA CDB EST SOUVENT CONSIDÉRÉE COMME LE PRINCIPAL INSTRUMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vous incarnez la Convention sur la diversité biologique (CDB), considérée à l'international comme le principal organisme de négociation sur la biodiversité. Elle est à l'origine du traité international du même nom créé lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro le 5 juin 1992. Celui-ci reconnaît pour la première fois au niveau du droit international que la conservation de la diversité biologique est une préoccupation commune pour l'ensemble de l'humanité. Il est structuré autour de trois objectifs :

- la conservation de la diversité biologique ;
- l'utilisation durable de la diversité biologique ;
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Vous vous intéressez à tous les niveaux de la diversité biologique, autrement dit à toutes les formes de vie sur Terre, qu'il s'agisse des écosystèmes, des animaux, des plantes, des champignons, des micro-organismes et de la diversité génétique. Pour mettre en place vos actions, vous couvrez également tous les domaines possibles, tels que la science, la politique, l'enseignement, l'agriculture, le monde des affaires, ou encore la culture.

QUI ÊTES-VOUS ?

La convention est juridiquement contraignante, ce qui signifie que les pays qui signent le traité s'engagent à respecter les engagements pris.

En cas de défaillance des États, la CDB les aide à divers niveaux (juridique, technique comme financier) jusqu'à ce qu'ils parviennent à respecter les engagements du traité.

Par ailleurs, tous les deux ans, la Conférence des parties (COP) analyse les progrès accomplis au regard des objectifs de la convention, fixe des priorités et établit des plans de travail. En 2021, la COP15 de Kunming est particulièrement importante, car elle permettra de définir le nouveau plan d'action pour la biodiversité pour la décennie 2021-2030.

VOS ACTIONS

FEUILLE DE ROUTE VOTRE MISSION DURANT LA NÉGOCIATION

VOS OBJECTIFS

- Aider les États à aboutir à un consensus le plus large possible.

VOTRE ATTITUDE

- Vous aurez un rôle de coordination durant les négociations : vous vous occupez des programmes de travail, de l'organisation des réunions et de la coordination avec d'autres organisations internationales.
 - Vous rédigez au fur et à mesure les textes de la négociation.
-

WWF

FONDS MONDIAL POUR LA NATURE



PRÉSENCE DANS LE MONDE

Plus de 100 pays et 6 millions de membres

DATE DE CRÉATION

1961

« 87 % DES ZONES HUMIDES ONT DISPARU »

Vous êtes une des organisations non gouvernementales (ONG) les plus importantes du monde puisque vous comptez aujourd'hui près de 6 millions de membres. La mission que vous vous êtes donnée est de construire un avenir dans lequel l'humanité pourra vivre en harmonie avec la nature.

Pour cela, vous travaillez avec les gouvernements pour améliorer leurs réglementations, avec les entreprises pour trouver des solutions économiques pérennes, et avec les communautés pour aider à développer des conditions de vie durables.

Vous attendez également que la communauté internationale, notamment les États influents en matière de politique internationale, agisse et soit active sur le sujet de la biodiversité. Vous souhaitez ainsi qu'elle énonce clairement des objectifs de restauration de la biodiversité, qu'elle élabore des indicateurs de progrès mesurables et pertinents, et enfin qu'elle mette sur pied des mesures pour atteindre les objectifs dans les délais requis.

QUI ÊTES-VOUS ?

Vous publiez tous les deux ans un rapport intitulé « Planète vivante » présentant l'état de la biodiversité sur la planète. Dans votre dernier rapport, vous exposez le déclin de la faune, en mettant notamment en avant les informations suivantes :

- entre 1970 et 2014, le nombre des vertébrés sauvages a diminué de 60 %, et les animaux d'eau douce de 83 % ;
- le taux d'extinction des espèces est 100 à 1 000 fois supérieur à ce qu'il était il y a quelques siècles.

La dégradation des habitats est la principale menace pour la biodiversité. Entre 2000 et 2014, le monde a perdu 920 000 km² de forêts, soit une surface équivalente à la France et l'Allemagne réunies. Les zones humides sont les plus impactées, avec une perte de 87 % de leur étendue.

Ce déclin de la biodiversité a un coût, puisque les services de la nature sont estimés à environ 125 000 milliards de dollars US par an. Les services de la nature – services écologiques ou écosystémiques – correspondent aux services rendus gratuitement par la nature, incluant par exemple la pollinisation par les abeilles, l'aération des sols par les vers de terre ou encore l'épuration des eaux par certaines plantes.

VOS ACTIONS

FEUILLE DE ROUTE VOTRE MISSION DURANT LA NÉGOCIATION

VOS OBJECTIFS

- Renforcer les connaissances des négociateurs pour les aider à combattre la disparition des espèces, des écosystèmes et de la diversité génétique.
- Convaincre les États de prendre des mesures à la hauteur des menaces sur la biodiversité.

VOTRE ATTITUDE

- En tant qu'ONG, vos revendications en faveur de la nature peuvent paraître irréalisables aux yeux des autres participants. Les États pourront vous reprocher d'oublier leurs enjeux économiques (compétitivité et emplois). Pour légitimer vos propos, vous devrez donc vous appuyer sur votre expertise scientifique et votre expérience des négociations internationales.
- Vous aurez également un regard critique sur les conclusions de la négociation en produisant un compte rendu sur les mesures prises.

ALLIÉS POTENTIELS DANS LA COP15

GIEC
IPBES
UICN

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES

Selon vous, les ressources naturelles doivent absolument être préservées. Cet effort doit en premier lieu porter sur la protection et la restauration des grands écosystèmes, indispensables à la sécurité alimentaire, hydrique ou encore

énergétique. Vous souhaitez également protéger les espèces les plus emblématiques, telles que le panda géant, et les plus menacées d'extinction, comme le rhinocéros, et maintenir l'intégrité des grandes forêts.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Vous portez une vision globale qui lie l'état de la planète et le développement humain. Ainsi, vous pensez que les systèmes de production doivent produire de manière plus écologique, tandis que les humains doivent pouvoir questionner et réduire leurs besoins. L'objectif est de réduire les consommations d'eau, de terre, d'énergie et d'autres ressources naturelles, afin que notre empreinte écologique n'outrepasse plus

les limites de la terre. Pour vous, le développement est donc nécessaire, mais doit être durable.

Ainsi, vous militez pour que les États revoient leurs priorités, afin de placer la préservation de la biodiversité au-dessus de considérations strictement économiques.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Vous pensez que ce sont les personnes vivant au plus proche de la nature qui sont le plus impactées par les problèmes environnementaux. De plus, à travers vos recherches, vous notez que beaucoup des zones importantes

pour la biodiversité sont aussi des endroits où les populations souffrent de la pauvreté et des conflits.

C'est pourquoi vous incitez les pays à soutenir les communautés locales dans la gestion et la protection des ressources naturelles dont elles dépendent.

NESTLÉ



PRÉSENCE DANS LE MONDE

413 usines dans 85 pays du monde

DATE DE CRÉATION

1866

1^{RE} ENTREPRISE AGROALIMENTAIRE DU MONDE

Nestlé est l'une des plus grandes multinationales du secteur agroalimentaire au monde.

L'huile de palme est un ingrédient essentiel dans vos produits. Vous le cultivez principalement en Indonésie et en Malaisie. Toutefois, votre entreprise est critiquée pour :

Son impact environnemental néfaste

La culture massive du palmier à huile détruit les forêts primaires (forêts sans trace d'activité humaine), qui constituent l'habitat naturel de nombreuses espèces, comme l'orang-outan.

La déforestation relâche non seulement du CO₂ dans l'atmosphère, mais elle diminue en outre la capacité de stockage du CO₂ des forêts, ce qui accélère le réchauffement climatique.

L'équilibre des écosystèmes est perturbé : auparavant éliminées par les orangs-outans, certaines espèces d'insectes et de bactéries dangereuses prolifèrent désormais.

Son impact social néfaste

Vous êtes suspecté de recourir au travail forcé et au travail d'enfants. Le niveau de salaire des ouvriers est perçu comme injuste.

Enfin, vous êtes également critiqué à travers votre marque Nescafé et ses capsules en aluminium, qui génèrent inutilement de grandes quantités de déchets et sont très peu recyclées.

QUI ÊTES-VOUS ?

En 2019, au cours du Sommet action climat des Nations unies, vous vous êtes engagé avec 19 autres entreprises comme Danone, Google et L'Oréal, à préserver la biodiversité tout au long du processus d'élaboration de vos produits.

Autrement dit, vous devrez veiller à protéger la biodiversité à chaque étape de fabrication. Cela signifie que vous devez désormais vérifier que vos fournisseurs – d'huile de palme ou de cacao par exemple – sont bien respectueux de la biodiversité.

Vous vous êtes déjà associé dans le passé à WWF, de manière à bénéficier de l'expertise environnementale de cette ONG pour améliorer vos pratiques. Ce type de partenariat peut être très utile pour vous sur la scène internationale. En obtenant le soutien de WWF, vous exprimez à la communauté internationale une volonté de travailler en faveur de la biodiversité.

VOS ACTIONS

FEUILLE DE ROUTE VOTRE MISSION DURANT LA NÉGOCIATION

VOS OBJECTIFS

- Les mesures adoptées doivent vous permettre de maintenir votre activité économique pour continuer à gagner de l'argent.

VOTRE ATTITUDE

- Vous aurez à cœur de vous défendre, en démontrant votre engagement et l'évolution de vos pratiques en faveur de la biodiversité.
- Vous proposerez de prendre de nouveaux engagements concernant votre activité et/ou de proposer de financer des solutions respectueuses de la biodiversité dans votre secteur.
- Cependant, vous ne pouvez pas vous engager en faveur de mesures trop contraignantes et radicales qui viendraient mettre en péril votre rentabilité.

ALLIÉS POTENTIELS DANS LA COP15

WWF
BLACKROCK

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES

Vous participez à l'initiative **One Planet Business for Biodiversity**, qui se concentre notamment sur la lutte contre la déforestation et la préservation des écosystèmes.

De plus, vous vous êtes engagé pour 2020 à utiliser dans la fabrication de vos produits 100 % d'ingrédients non issus de la déforestation.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Vous vous êtes engagé pour la revalorisation des déchets. En 2015, 22 % de vos usines valorisent tous leurs déchets produits. Fin 2020, l'objectif était de passer à 100 % d'usines revalorisant leurs déchets.

À travers le programme **Starling**, vous vous êtes associé à **Airbus Space** afin d'utiliser l'observation spatiale

pour surveiller la déforestation dans les zones productrices d'huile de palme.

En signant l'initiative **OP2B**, vous vous engagez également en faveur d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et donc de la santé des sols.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

En partenariat avec **The Forest Trust**, une ONG spécialisée dans l'accompagnement des entreprises vers un approvisionnement responsable, **Nestlé** contrôle sur le terrain les méthodes de production. Dans ce cadre, vous formez les petits planteurs – qui produisent 40 % de l'huile de palme mondiale – en leur apprenant :

- comment tailler les arbres ;

- à quelle saison récolter pour respecter le cycle de reproductions des espèces ;
- comment accroître leurs rendements – la quantité d'huile fournie par chaque arbre – en s'appuyant sur certaines variétés de palmiers, et ainsi limiter la surface des plantations.

SOURCES :

Vidéo. Sur [Youtube.com](https://www.youtube.com/watch?v=...) « Greenpeace dénonce Nestlé, qui contribue à la déforestation en Indonésie »

Article. Sur [Liberation.fr](https://www.liberation.fr) « Nestlé, l'huile de palme responsable et la fin de la déforestation »

BRUT NATURE

Brut.
nature

PRÉSENCE DANS LE MONDE

Plus de 5 pays

DATE DE CRÉATION

2016

UN MILLIARD DE VIDÉOS BRUT SONT VUES TOUS LES MOIS

Dans cette COP sur la biodiversité, vous représentez des journalistes du média Brut Nature.

Brut, « Le média d'info 100 % vidéo » est aujourd'hui présent en France, aux États-Unis, au Mexique, en Inde et au Royaume-Uni. Son audience atteint le milliard de vidéos vues par mois. Il a été créé par Renaud Le Van Kim et Roger Coste, anciens de Canal+, Guillaume Lacroix de Studio Bagel et Laurent Lucas, anciennement au « Petit Journal ». Brut traite de nombreux types de sujets (actualité, économie, culture, etc.) grâce à un format court de vidéos au montage saccadé et sous-titré. Ces reportages sont uniquement diffusés sur les réseaux sociaux Twitter, Facebook et Instagram, ainsi que sur la chaîne France Info.

QUI ÊTES-VOUS ?

Brut Nature correspond à la section du site qui traite des sujets liés à l'environnement, au réchauffement climatique et à la biodiversité.

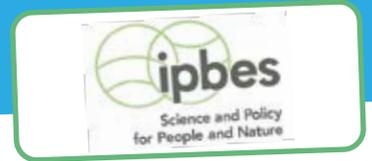
FEUILLE DE ROUTE VOTRE MISSION DURANT LA NÉGOCIATION

VOS OBJECTIFS

- Médiatiser l'événement et rendre visibles les conclusions de la négociation

VOUS DEVREZ :

- Réaliser des interviews filmées des membres de la négociation.
- Organiser et restituer par vidéo une table ronde à la manière des plateaux télévisés réunissant 2 à 3 personnes pendant une dizaine de minutes.
- Sur un groupe de discussion, comme WhatsApp par exemple, créé pour l'occasion et réunissant les encadrants et les participants : diffuser ces vidéos accompagnées de textes explicatifs et éventuellement (facultatif) des informations (articles, vidéos, interviews...) sur le thème de la COP15 sur la biodiversité.
- Écrire un article retraçant les enjeux et les conclusions des négociations (facultatif).



IPBES

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

PRÉSENCE DANS LE MONDE

100 pays membres de l'ONU

DATE DE CRÉATION

2012

L'IPBES S'APPUIE SUR PRÈS DE 1 000 EXPERTS

Dans cette COP sur la biodiversité, vous représentez l'IPBES, le Groupe intergouvernemental d'experts sur la biodiversité et les services écosystémiques.

L'IPBES a été créé en 2012 par plus de 100 pays membres de l'ONU sur le modèle du GIEC. Vous vous appuyez sur près de 1 000 experts qui analysent l'état de la biodiversité dans le monde. Vous informez et conseillez les représentants des États sur les mesures à prendre pour lutter contre le déclin de la biodiversité.

QUI ÊTES-VOUS ?

En 2019, vous avez publié le premier rapport qui évalue l'état de la biodiversité mondiale. Cette recherche a été élaborée avec des centaines d'experts, issus de 50 pays différents et se basant sur des savoirs locaux. Le rapport évalue les changements sur les écosystèmes au cours des 50 dernières années. Il établit le lien entre l'extension des activités humaines et leurs impacts néfastes sur la nature, ainsi que des scénarios possibles pour les décennies à venir.

Vous estimez que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, environ 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction dans les prochaines décennies. Vous avez classé les facteurs de changement qui ont les plus forts impacts à l'échelle mondiale en cinq catégories :

Les changements d'usage des terres et de la mer ;

L'exploitation directe de certains organismes ;

Le changement climatique ;

La pollution ;

Les espèces exotiques envahissantes.

Les gouvernements s'inspirent de vos travaux

Le 19 décembre 2019, le Conseil européen (institution qui réunit les chefs des 27 États membres de l'Union européenne) s'est engagé à renforcer ses efforts pour mettre fin au déclin de la biodiversité et restaurer les écosystèmes en se basant sur les conclusions du rapport de l'IPBES.

ACTUALITÉS RÉCENTES

FEUILLE DE ROUTE VOTRE MISSION DURANT LA NÉGOCIATION

VOS OBJECTIFS

- Renforcer les connaissances des dirigeants pour les aider à combattre la disparition des espèces, des écosystèmes et de la diversité génétique.
- Convaincre les États de prendre des mesures ambitieuses, à la hauteur des menaces sur la biodiversité.

VOTRE ATTITUDE

- Lors de la négociation, vous allez fournir des informations scientifiques et objectives aux différents membres de la conférence.
- Vous veillerez également à contrôler la véracité des propos formulés au cours du débat.

ALLIÉS POTENTIELS DANS LA COP15

GIEC

UICN

WWF

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES

Plutôt que de réagir a posteriori, vous préconisez d'utiliser les données récoltées et les connaissances scientifiques pour anticiper les changements à venir :

- impacts de la perte d'espèces ou des habitats naturels ;
- réchauffement climatique ;
- développement d'espèces invasives.

Cela passe par deux actions. Tout d'abord, orienter les décisions politiques en fonction des résultats de la recherche scientifique sur la biodiversité. Ensuite, diffuser de manière massive ces connaissances scientifiques auprès de la population, notamment des générations futures.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Pour utiliser de manière durable la nature, vous préconisez un « changement transformateur ». Autrement dit, un changement fondamental à la fois dans nos rapports économiques à la nature (agriculture, exploitation du bois...), mais aussi dans nos rapports culturels à la nature (respecter son intégrité et lui redonner toute son importance).

Vous reconnaissez cependant que ce changement radical peut susciter l'opposition de ceux qui ont des intérêts à continuer d'exploiter la nature comme avant (les grandes entreprises par exemple). Mais pour le bien de tous, vous pensez que cette opposition peut être surmontée.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Vous préconisez d'intégrer dans les politiques environnementales le point de vue et les savoirs des peuples autochtones et des communautés locales. En effet, leurs savoirs peuvent être précieux pour comprendre le fonctionnement des écosystèmes et ainsi lutter contre le réchauffement climatique et le déclin de la biodiversité.

Enfin, vous estimez que les faire davantage participer aux décisions sur l'environnement améliore également leur propre qualité de vie et permet de mieux respecter leurs droits.

SOURCES :

Communiqué. Sur IPBES.net
« Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces "sans précédent" et qui s'accélère »

Vidéo. Sur [Youtube.com](https://www.youtube.com)
« The IPBES Scenarios & Models Assessment »

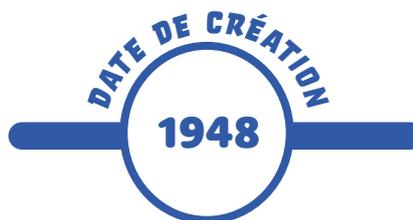
UICN

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE



PRÉSENCE DANS LE MONDE

Présent dans 160 pays



L'UICN S'APPUIE SUR PLUS DE 1 300 ORGANISATIONS MEMBRES ET 14 500 EXPERTS

Créée en 1948, l'UICN compte plus de 1 300 organisations adhérentes – y compris des gouvernements et des organisations non gouvernementales (ONG), c'est-à-dire financées par des dons provenant d'entreprises et de particuliers – ainsi qu'un réseau de 14 500 experts. Vous êtes ainsi le plus vaste réseau mondial de protection de l'environnement !

Grâce à votre réseau, vous combinez les connaissances scientifiques des experts du monde entier ainsi que le savoir traditionnel des communautés locales. Vous avez ainsi une quantité très importante de données et d'informations sur lesquelles vous appuyer.

Votre influence est mondiale, transversale et incontournable. Vous établissez des groupes de travail en rassemblant différentes parties prenantes à l'international pour favoriser le partage d'expériences : gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, groupes de populations autochtones, organisations caritatives...

QUI ÊTES-VOUS ?

Vous êtes impliqué dans les grandes négociations internationales sur la nature et l'environnement telles que les COP sur la biodiversité, ou encore votre propre « Congrès mondial de la nature de l'UICN ».

Grâce à votre statut officiel d'Observateur des Nations unies, vous veillez à ce que la protection de la nature soit prise en compte dans les décisions internationales majeures.

Vous travaillez dans le cadre des 20 objectifs d'Aichi pour la biodiversité et des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Votre programme vise surtout à répondre aux ODD :

14, conservation et l'utilisation durable des océans ;

15, préservation des écosystèmes terrestres et d'eau douce.

Vous menez des centaines de projets de terrain dans le monde entier. Ces projets permettent de mieux gérer les ressources en eau, restaurer les forêts, protéger les côtes et les océans, et accompagner les entreprises à devenir plus durables.

VOS ACTIONS

FEUILLE DE ROUTE VOTRE MISSION DURANT LA NÉGOCIATION

VOS OBJECTIFS

- Renforcer les connaissances des négociateurs pour les aider à combattre la disparition des espèces, des écosystèmes et de la diversité génétique.
- Convaincre les États de prendre des mesures à la hauteur des menaces sur la biodiversité.

VOTRE ATTITUDE

- Vos recommandations en faveur de la nature peuvent paraître irréalisables aux yeux des autres participants. Les États pourront vous reprocher d'oublier leurs enjeux économiques (compétitivité et emplois). Pour légitimer vos propos, vous devrez donc vous appuyer sur l'expertise scientifique et votre expérience des négociations internationales.
- Vous aurez également un regard critique sur les conclusions de la négociation en produisant un compte rendu sur les mesures prises.

ALLIÉS POTENTIELS DANS LA COP15

GIEC
IPBES
WWF

GT 1 - PROTÉGER LES ESPACES ET LES ESPÈCES

Face au déclin de la biodiversité dans le monde, vous préconisez d'augmenter la surface des aires protégées dans des sites importants pour la biodiversité.

Pour renforcer la protection des espèces, vous souhaitez notamment que votre Liste rouge de l'UICN des espèces menacées soit davantage prise en compte.

Vous militez également pour que la notion de protection de la biodiversité soit intégrée dans les lois de tous les États, afin de pouvoir sanctionner les atteintes à la nature.

GT 2 - UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Il a été prouvé que la dégradation des écosystèmes, à la fois terrestres, d'eau douce et marins, porte atteinte aux sociétés à plusieurs niveaux :

- sécurité alimentaire ;
- santé et bien-être humain ;
- développement économique et social.

C'est pourquoi vous militez pour que le lien de cause à effet entre la diminution des ressources naturelles et la pauvreté soit mieux compris.

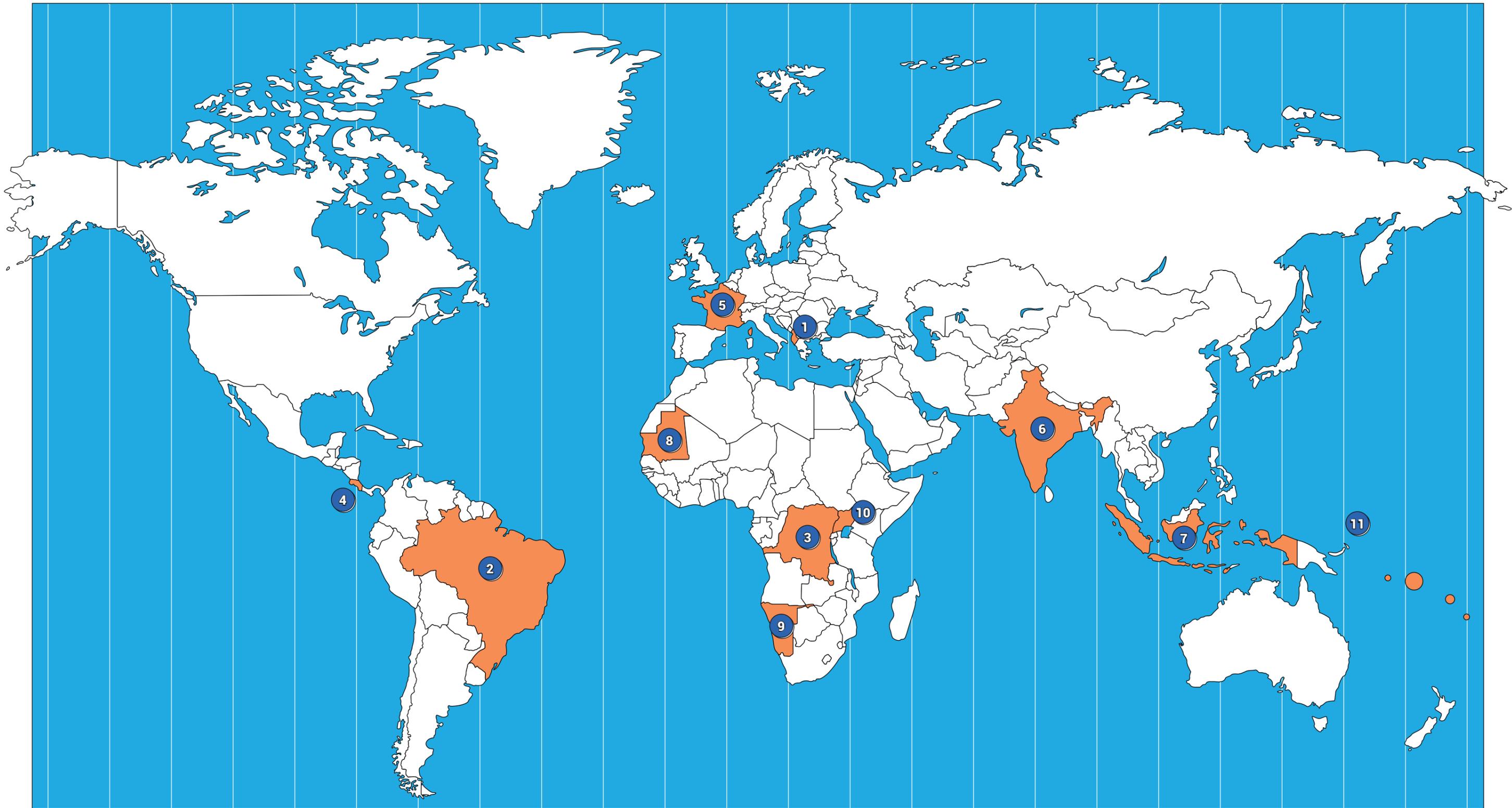
Vous préconisez également d'élaborer des solutions d'utilisation des ressources naturelles qui s'appuient sur les écosystèmes.

GT 3 - UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUSTE LA BIODIVERSITÉ

Vous militez pour que les ressources naturelles soient gérées selon une gouvernance – c'est-à-dire la manière de prendre les décisions – qui soit :

- **efficace** : avoir des résultats positifs en matière de protection de la biodiversité ;

- **équitable** sur le plan social : les femmes, les peuples autochtones et les populations pauvres doivent également pouvoir prendre les décisions sur la gestion des ressources naturelles. En effet, vous reconnaissez les liens étroits entre droits de l'homme, égalité entre les sexes et bonne gestion des ressources naturelles.



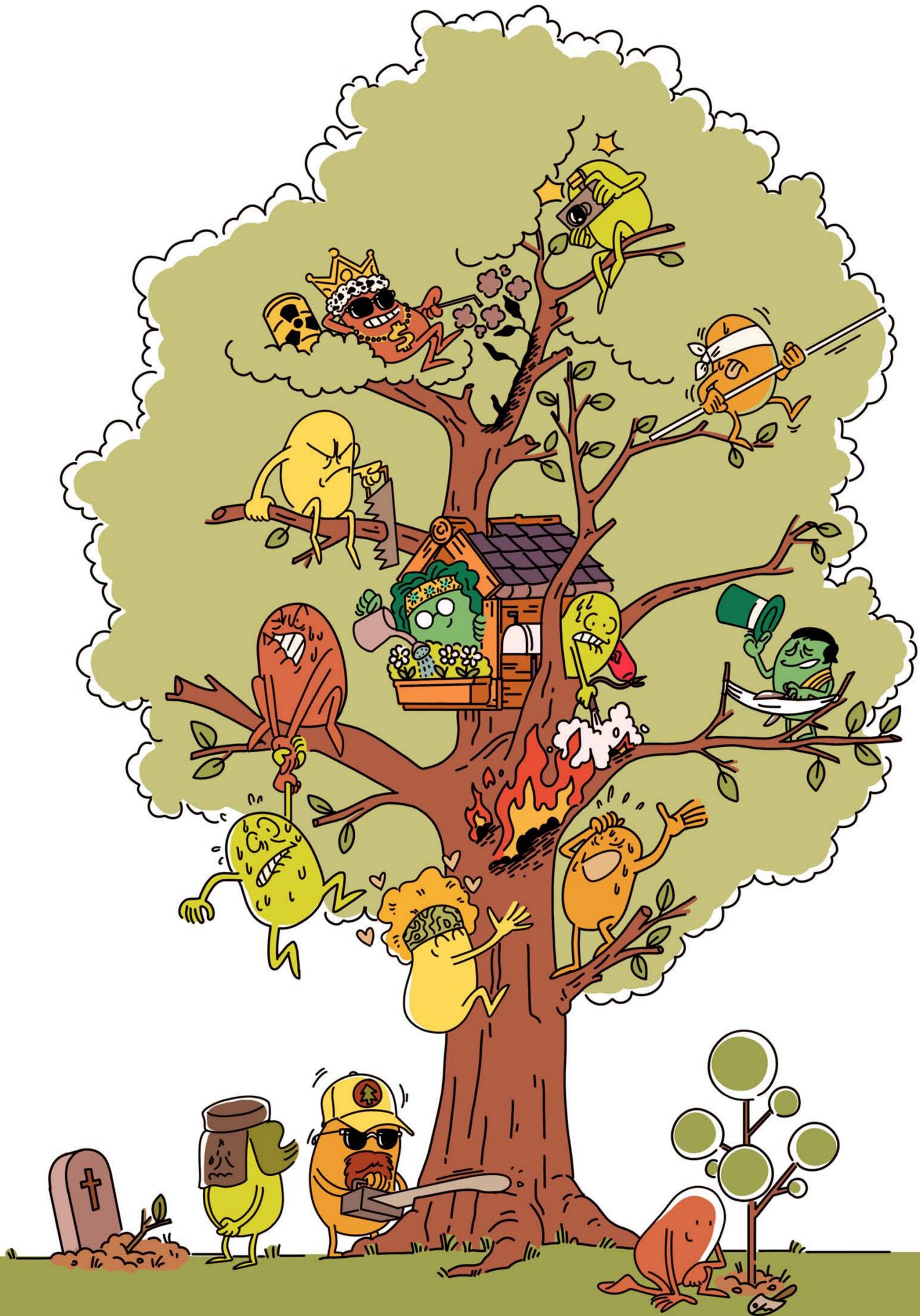
CARTE DU MONDE

1. ALBANIE
2. BRÉSIL
3. CONGO

4. COSTA RICA
5. FRANCE
6. INDE

7. INDONÉSIE
8. MAURITANIE
9. NAMIBIE

10. OUGANDA
11. POLYNÉSIE FRANÇAISE





ÉTATS-UNIS



BRÉSIL



**ALLEMAGNE
DU SUD**



AUSTRALIE



BOLIVIE



**BURKINA
FASO**



CANADA



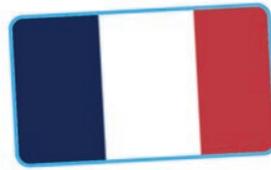
CHINE



**COSTA
RICA**



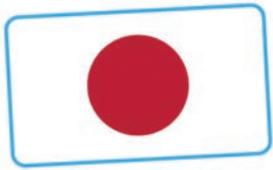
ÉTATS-UNIS



FRANCE



INDONESIE



JAPON



MADAGASCAR



MALDIVES

**CARTE
CRITÈRE**



AUSTRALIE



ALLEMAGNE



BRÉSIL



**AFRIQUE
DU SUD**



CHINE



CANADA



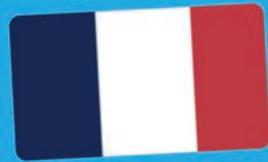
**BURKINA
FASO**



BOLIVIE



INDONESIE



FRANCE



ÉTATS-UNIS



**COSTA
RICA**

NOM DU CRITÈRE

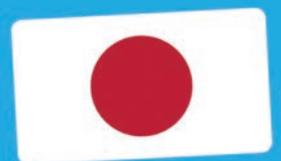
**CHIFFRE DE
RÉFÉRENCE**



MALDIVES



MADAGASCAR



JAPON

THE BIG IDEA. TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Objectif : « Comment je peux agir pour... »	Aire géographique : « ... dans... »	Acteur : « ... en étant... »
1. Protéger les abeilles	1. Un petit État insulaire	1. Un établissement scolaire
2. Protéger la biodiversité contre le réchauffement climatique	2. Un pays en développement	2. Une ONG environnementale
3. Sauver une espèce menacée	3. Une zone très industrialisée	3. Une start-up innovante
4. Protéger les espèces « clés de voûte » de l'écosystème	4. Une périphérie urbaine pauvre	4. L'UICN
5. Rétablir les zones humides	5. Une zone exposée aux catastrophes naturelles (feux, inondations, ouragans, tsunamis...)	5. Une mairie
6. Lutter contre la déforestation	6. Un pays densément peuplé	6. Un gouvernement
7. Réintroduire des espèces locales	7. Une zone frappée d'extinction massive de sa biodiversité	7. L'ONU
8. Favoriser une agriculture durable	8. Une zone de monoculture intensive	8. Une entreprise sociale
9. Faire cohabiter la nature et l'homme	9. Une grande ville	9. Une banque de développement
10. Favoriser la participation des populations locales	10. Un village indigène	10. Une entreprise de l'agroalimentaire

TEST. QUEL NÉGOCIATEUR ES-TU ?

1/ La majorité des délégations sont en faveur d'une mesure ambitieuse pour la biodiversité, mais qui risque néanmoins de freiner le développement d'une des activités économiques de votre pays.

- ▲ Quoi qu'il en coûte, vous êtes décidé à soutenir toutes les avancées majeures en faveur de la biodiversité.
- ★ Vous acceptez cette mesure tout en sachant que votre pays n'atteindra pas l'objectif demandé.
- Vous tentez de vider la mesure de son objectif chiffré et contraignant.
- Vous concédez l'adoption de cette mesure en échange d'une contrepartie sur une autre mesure du texte de négociation.

2/ Un groupe de négociation propose de créer une entité pour réguler les comportements des États.

- ★ Vous soutenez cette proposition, elle permettra d'avancer rapidement dans la préservation de la biodiversité en sanctionnant les pays qui ne respecteraient pas les accords internationaux.
- ▲ Vous préférez une institution consultative qui accompagne les pays dans leur transition, tout en s'appuyant sur les organismes régionaux et nationaux déjà existants.
- Vous êtes absolument contre. Votre pays risquerait de perdre sa souveraineté nationale.
- Vous soutenez l'initiative à condition que cette institution accompagne financièrement la transition qu'engagera votre pays.

3/ Dans votre discours officiel et vos déclarations, vous êtes plutôt :

- Alarmiste : « Notre maison brûle, il faut faire vite ! »
- Accusateur : « Et si on se demandait à cause de qui les abeilles disparaissent ? »
- ▲ Méfiant : « Nous sommes des écologistes dans l'âme, mais pas comme vous ! »
- ★ Inquiet : « Si nous ne faisons rien, ça risque de chauffer les amis ! »

4/ Dans son dernier rapport, l'IPBES déclare que la biodiversité vit sa sixième extinction de masse.

- Vous allez dans le sens du rapport, et rappelez que c'est une situation qui doit mobiliser les États à l'unanimité.
- Votre pays le constate quotidiennement et en subit les conséquences sur son économie, sa société et son environnement.

- ▲ Vous admettez volontiers les résultats de ce rapport, et désignez les grands pays industrialisés comme principaux responsables.

- ★ Vous disposez d'une multitude de rapports qui démontrent que la biodiversité n'est pas en danger et que l'extinction de certaines espèces constitue un fait normal aussi vieux que la Terre.

5/ Dans votre stratégie de négociation :

- Vous préférez réunir tout le monde et négocier jusqu'à obtenir une adhésion unanime.
- ▲ Vous exprimez vos revendications en séance plénière pour créer le maximum d'impact sur les consciences.
- ★ Vous êtes plutôt en retrait des négociations, et penchez du côté qui vous arrange le plus.
- Vous jouez la carte des négociations en petit comité pour rallier les groupes de négociation à votre cause.

6/ Une des avancées majeures de la COP15 serait de reconnaître la biodiversité comme patrimoine universel de l'humanité.

- Vous n'êtes pas contre l'idée d'inscrire la biodiversité comme patrimoine universel de l'humanité, tant que cela n'affecte pas votre développement économique.
- Selon vous, il faudrait différencier la biodiversité relevant de l'autorité de votre pays de la biodiversité dans les zones internationales.
- ▲ Vous considérez que c'est effectivement un pas important pour orienter les actions de tous les pays vers un but commun.
- ★ Vous êtes un soutien de la première heure de cette résolution. Sans ce principe fondamental, la biodiversité sera toujours considérée comme une simple ressource à exploiter.

7/ Pour vous, une COP15 sur la biodiversité réussie, c'est :

- Donner aux pays des moyens (financiers et techniques) suffisants pour assurer la transition vers une économie plus respectueuse de la biodiversité.
- ▲ Se limiter à un accord qui ne perturbe pas l'ordre juridique international, et qui complète les instruments déjà en place.
- ★ Aller pas à pas et avancer de manière transparente. Fixer des objectifs ambitieux mais inatteignables serait en effet contre-productif et source de défiance.
- Conclure un accord sans précédent, qui crée une véritable rupture et qui contraint les États à respecter des objectifs concrets et quantifiés.

SCORES. QUEL NÉGOCIATEUR ES-TU ?

Les questions	Groupe 1 : « Avançons vite et concrètement »	Groupe 2 : « Avançons lentement mais sûrement »	Groupe 3 : « Statu quo : je veux mon indépendance, ma souveraineté »	Groupe 4 : « Avancez sans moi, j'ai du retard économique à rattraper »
1	▲	■	●	★
2	★	▲	■	●
3	●	★	▲	■
4	■	●	★	▲
5	▲	■	●	★
6	★	▲	■	●
7	●	★	▲	■
Total				

TEXTE DE NÉGOCIATION

COMMENT UTILISER CE TEXTE ?

Vous, négociateurs de la COP Biodiversité, devez lire le texte suivant et négocier sur son contenu. Votre objectif : négocier et adopter un texte en fin de négociation. Pour cela, vous devez choisir parmi les mesures proposées lesquelles vous souhaitez garder, modifier, supprimer ou remplacer par d'autres propositions que vous pouvez élaborer vous-mêmes. Il s'agit d'une procédure de négociation dans laquelle l'objectif est d'obtenir le consensus le plus large possible pour chaque mesure. Il est possible, voire très probable, de devoir modifier les mesures proposées ou d'en ajouter de nouvelles afin d'obtenir un consensus. Dans le texte, il y a des consignes écrites en italique.

Vous êtes encouragés à avoir le texte avec vous lors des négociations. Vous pouvez l'afficher en format numérique dans chaque salle pour tout le monde, ou l'avoir en main propre en format imprimé.

Rappel : Vous pouvez modifier ce texte de négociation, ajouter des éléments de contexte, modifier, remplacer ou écarter les mesures proposées. En effet, vous n'avez aucune obligation de traiter chaque mesure proposée ici. De plus, il peut être judicieux de discuter les mesures dans l'ordre proposé, mais ce n'est qu'un support indicatif : vous pouvez les traiter dans l'ordre que vous souhaitez. Il s'agit de votre texte de la COP15 Biodiversité, c'est votre accord !



Convention on
Biological Diversity

Titre de l'accord : à définir et choisir par les élèves/participants

À rajouter : date, lieu, nom de l'école ou de l'organisation

PRÉAMBULE

Dans le respect des principes et des objectifs de la Convention sur la diversité biologique rédigée en 1992 lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro,

Rappelant l'adoption du Protocole de Nagoya adopté en 2010,

Rappelant les objectifs d'Aichi sur la préservation de la biodiversité, adoptés en 2011 et qui se sont achevés en 2020,

Rappelant l'adoption des 17 Objectifs de développement durable (ODD) en 2015,

Tenant compte de l'urgence de la perte de la biodiversité et des préconisations élaborées par le Groupe intergouvernemental d'experts sur les écosystèmes et la biodiversité (IPBES),

Considérant les impacts du changement climatique et des liens entre le changement climatique et la perte de la biodiversité,

Considérant les préconisations élaborées pour la préservation du climat par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC),

Tenant compte de l'urgence de la dégradation de la biodiversité à l'échelle de la planète, et de l'entrée dans la sixième extinction de masse,

Les négociateurs peuvent ajouter d'autres éléments de contexte ici :

.....
.....
.....
.....
.....

Les Parties de la Convention sur la diversité biologique ont convenu de ce qui suit :

PARTIE 1 ET OBJECTIF 1 (1^{ER} GROUPE DE TRAVAIL) PROTÉGER LES ESPÈCES ET LES ESPACES

Dans cette partie, vous, négociateurs, devez aborder des enjeux de protection, conservation et restauration des différents types d'écosystèmes.

Vous devez réfléchir aux questions suivantes : Comment choisir les zones à protéger et les gérer ? Sur quelles espèces faut-il porter l'effort de préservation et comment ? De quelle manière mesurer les résultats pour éviter la sixième extinction de masse ?

Vous devez ensuite négocier les mesures proposées ci-dessous :

1. Augmenter les zones protégées de la planète

Exemple d'initiative existante sur le sujet : initié par le biologiste et naturaliste Edward Wilson (professeur à l'Université de Harvard), le projet Half-Earth préconise de protéger de manière stricte la moitié des espaces terrestres et maritimes de la planète. L'objectif est de conserver des habitats naturels et la diversité biologique et génétique de la planète. Pour en savoir plus sur ce projet : <https://www.half-earthproject.org/>

Mesure proposée : La Conférence des parties décide que la communauté internationale doit préserver de l'activité humaine la moitié de la surface de la Terre, permettant la sauvegarde d'au moins 85 % des espèces et des conditions de vie durables.

Pour la mise en place de cette mesure, la communauté internationale peut s'appuyer sur l'expérience du Costa Rica qui a fait protéger 30 % de son territoire, et des préconisations du projet Half-Earth de l'Université de Harvard.

Mesure proposée : La COP décide d'augmenter les zones protégées d'ici 2030 d'au moins 60 % pour les espaces terrestres, d'au moins 30 % pour les espaces marins. Pour ces zones protégées, au moins 10 % serait sous stricte protection.

Mesure proposée : En s'inspirant des aires marines protégées, la COP décide d'augmenter les espaces marins protégés de 100 % d'ici 2030.

Mesure proposée : En s'inspirant des zones Natura 2000 (mises en place dans l'Union européenne) et des parcs naturels (mis en place dans de nombreux pays), la COP décide d'augmenter les espaces terrestres protégés de 100 % d'ici 2030.

Mesure proposée : La COP décide qu'il est nécessaire aujourd'hui non seulement de préserver les espaces naturels existants mais aussi de favoriser la régénération

de la biodiversité dans des zones qui ont été dégradées ou artificialisées. (Il est possible de rajouter d'autres précisions de pourcentages ou de lieux précis.)

La COP peut ajouter et négocier d'autres mesures.

2. Réintroduire la biodiversité dans les espaces urbains

Pour faire face à la perte de biodiversité, mais également s'adapter au dérèglement climatique, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique préconise l'organisation d'un vaste plan de végétalisation et de modification du paysage urbain à l'échelle internationale. Ce projet s'élabore par une modification des infrastructures pour permettre l'installation de forêts urbaines, de corridors biologiques, de jardins partagés et d'agroforesterie urbaine, par exemple la construction de toits végétalisés dans les agglomérations.

Mesure proposée : Valoriser les bénéfices des espaces verts pour la santé et le bien-être pour les populations urbaines en augmentant d'ici 2030 la proportion de personnes ayant un accès à ces espaces de 100 %.

Mesure proposée : La COP décide qu'il est nécessaire de renaturaliser des sols en zones urbaines, notamment en réduisant et en supprimant des infrastructures bétonnées et fabriquées en matières qui empêchent la faune et la flore de survivre.

Questions soulevées : Comment choisir des espèces de faune et flore qui doivent cohabiter avec les humains, et où devraient-elles cohabiter ? Comment financer un plan de régénération de biodiversité en zones urbaines ? De quelle façon inciter les collectivités à modifier leurs infrastructures ? Comment vérifier que les efforts seront réalisés ?

3. Protéger les espèces « clés de voûte » des écosystèmes

Les grands prédateurs terrestres et marins tels que le loup, l'ours et le requin ont un rôle clef dans le maintien d'un équilibre écologique des écosystèmes, en régulant notamment les populations de leurs proies, contribuant ainsi au maintien d'une faune et d'une flore en bonne santé. Pour autant ces espèces sont inscrites dans l'imaginaire collectif de l'humanité comme des ennemis dangereux à abattre (on peut notamment penser au personnage du « grand méchant loup » des contes, ou à l'image du requin « mangeur » d'hommes). La cohabitation de l'espèce humaine avec ces espèces est particulièrement difficile, surtout quand on pense à ceux qui sont le plus affectés par les ravages potentiels : les agriculteurs et éleveurs, qui sont aussi souvent économiquement et politiquement vulnérables.

Mesure proposée : Reconstruire l'image des grands prédateurs, notamment par une campagne de sensibilisation, et une éducation non plus basée sur la peur de ces espèces mais sur la reconnaissance de leur rôle primordial dans la biodiversité.

Mesure proposée : Interdiction totale de la chasse et de l'abattage ciblé des espèces clés de voûte et notamment des grands prédateurs. Les personnes subissant des dommages par ces espèces auront droit à une compensation financière, s'il peut être prouvé qu'elles n'étaient pas en tort vis-à-vis du droit environnemental. Les pays devront notamment adapter leurs lois en vigueur, spécifiant que toute atteinte à l'écosystème de ces espèces est punissable par la loi, et donc que tout dommage causé par ces espèces à la suite d'une quelconque dégradation environnementale de la part d'une personne, sera légalement perçu comme de la légitime défense.

Mesure proposée : Dans le cas des élevages proches des zones de présence des espèces, des mesures de surveillance accrue adaptées seront obligatoirement mises en place. Un soutien financier des gouvernements pourra être établi.

Vous êtes invités à réfléchir à d'autres mesures mais aussi à la protection d'autres espèces, notamment celles classées sur la Liste rouge de l'UICN.

PARTIE 2 ET OBJECTIF 2 (2^E GROUPE DE TRAVAIL) UTILISER DE MANIÈRE DURABLE LES RESSOURCES NATURELLES

Dans cette partie, vous, négociateurs, devez vous concentrer sur les différentes activités humaines et expliquer leurs liens avec la biodiversité et leurs impacts sur celle-ci.

Vous devez réfléchir aux questions suivantes : Quels sont les activités humaines et les produits polluants ? Comment les activités humaines doivent s'adapter pour limiter les diverses pollutions nuisibles à la biodiversité ? De quelle façon inciter les pays à changer leurs processus de production ? Comment vérifier que les efforts seront réalisés ?

Vous devez ensuite négocier les mesures proposées suivantes, et/ou en proposer d'autres :

1. Favoriser la transition de l'agriculture et diminuer l'usage des intrants chimiques et des produits phytosanitaires

L'objectif 2 des ODD conçoit la durabilité des systèmes de production alimentaire à travers des pratiques agricoles résilientes. Il est aussi pertinent de consulter le travail de la FAO et d'Olivier de Schutter sur l'agroécologie.

La nocivité des intrants chimiques, des herbicides, des fongicides et des pesticides de synthèse sur la biodiversité est aujourd'hui avérée, à la fois sur les insectes et leurs prédateurs (les oiseaux, les amphibiens, les hérissons, etc.) mais également sur les organismes présents dans les sols ou dans les zones aquatiques. De plus, l'utilisation de produits phytosanitaires repose sur un modèle d'agriculture qui favorise de grandes surfaces en monoculture. Ce type d'exploitation agricole ne prend pas suffisamment en compte la diversité biologique et la diversité des cultures qui, elles, favorisent la résilience de l'agriculture face au dérèglement climatique et la régénération de la biodiversité.

Enfin, les agriculteurs souffrent aussi du système alimentaire et agricole, et de l'usage des produits phytosanitaires et des intrants chimiques. C'est aussi pour le bien-être et la santé des agriculteurs qu'il est nécessaire de mener une transition agroécologique.

Mesure proposée : Réaliser une transition vers l'agroécologie et éliminer de façon progressive l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'agriculture et les activités de gestion d'espaces verts et naturels.

Mesure proposée : En commençant d'abord par les produits phytosanitaires les plus toxiques, d'ici 2030, la COP décide que l'utilisation des intrants chimiques et des produits phytosanitaires sera progressivement réduite de 90 % dans l'agriculture et les activités de gestion des espaces verts et naturels. D'ici 2035, l'utilisation des intrants chimiques et des produits phytosanitaires devra être éliminée entièrement à l'échelle mondiale.

Mesure proposée : Favoriser le bien-être animal dans l'agriculture et toutes les activités liées en rendant obligatoire le respect de plusieurs critères :

- Un espace minimum quotidien pour les animaux d'élevage ;
- Une alimentation saine et équilibrée ;
- Un abattage dans des conditions de stress et de transport minimum (en favorisant l'usage de l'abattoir mobile notamment).

Mesure proposée : Augmenter la sensibilisation et l'accès aux formations et aides techniques (notamment pour le désherbage) pour les agriculteurs afin de faciliter et accélérer le passage à une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Questions soulevées : Pourquoi et comment favoriser l'agroécologie ? Quelles sont les alternatives à l'usage d'intrants chimiques et des produits phytosanitaires ? Comment favoriser les pratiques d'élevage respectueuses de l'animal, du producteur jusqu'au consommateur ? Comment aider les agriculteurs, les entreprises de l'alimentaire et les consommateurs à mener cette transition ? Comment financer et permettre la transition vers un modèle alimentaire durable ? Comment s'assurer que les pays respectent cette mesure ?

2. Permettre l'expansion et la valorisation de la pêche durable

Aujourd'hui, les stocks de poissons présents dans les océans sont victimes des effets du réchauffement climatique, de la pollution et de la destruction de leurs habitats causée par les activités humaines. Aujourd'hui 90 % des stocks de poissons mondiaux sont surexploités ou pleinement exploités. Pour remplir les engagements de deux Objectifs de développement durable (ODD), concernant l'éradication de la faim et de la pauvreté d'ici 2030, une gestion durable des pêches doit être mise en œuvre sur l'ensemble de la planète. Pour permettre de restaurer la productivité des océans et ainsi garantir des moyens de subsistance à des milliards d'individus dans les pays en voie de développement, une amélioration de la gestion des ressources halieutiques doit être mise en œuvre.

L'inclusion des communautés locales dont les revenus dépendent de la pêche est primordiale et leur consultation nécessaire pour la mise en place de mesures (notamment légales) et de plans d'action.

Des mesures portées par la recherche sur des techniques de pêche durable peuvent être envisagées (notamment basées sur une prise en compte des écosystèmes), ainsi que des mesures réglementaires pour les bassins d'aquaculture.

Mesure proposée : Établir une norme environnementale, basée sur des indicateurs fournis par la communauté scientifique (ex : IPBES), un cadre d'évaluation régulière pour les futurs bassins d'aquaculture ainsi qu'un délai (à déterminer) pour que les bassins existants se conforment à la norme.

On pourrait par exemple envisager de rendre obligatoire (sous peine de répercussions légales) une évaluation environnementale de tout nouveau bassin, avec un minimum d'impacts requis pour sa mise en place. Pour les bassins actuels, des évaluations régulières peuvent être proposées, avec un délai d'adaptation nécessaire pour respecter les nouvelles normes environnementales ainsi qu'une aide des États pour effectuer cette transition.

La mise en place d'un système de pêche durable au niveau mondial passe aussi par la coopération et la participation active des marques. Penser à une solution pour éviter que les pêcheurs se soumettant aux lois (notamment à un niveau national) ne se voient « voler » leurs ressources par des pêcheurs étrangers. Plusieurs questions doivent être débattues : lutter contre la pêche illégale, définir la responsabilité des pays, déterminer une régulation des zones maritimes hors juridiction étatique.

Mesure proposée : Établir un cadre légal international (comme le Tribunal international du droit de la mer) pour mettre en place un système de coopération avec les acteurs économiques : incitations (notamment financières) pour passer à un mode de pêche durable, couplées à de fortes restrictions et sanctions pour lutter contre la (sur)pêche illégale. Cette mesure pourra notamment utiliser les techniques de "suivi, contrôle et surveillance" permises par les technologies satellites pour réguler les trajectoires des navires. Pour l'instant cette technologie n'est obligatoire (en dehors de l'Union européenne) que sur les navires de plus de 300 tonnes.

Mesure proposée : Faire interdire la pratique du chalutage en eau profonde à partir de 800 mètres de profondeur.

3. Réduire les sources de pollution dans l'industrie d'ici 2030

Les activités industrielles génèrent de nombreux types de pollution et ont ainsi un lourd impact sur les écosystèmes et la biodiversité. Parmi les nombreuses sources de pollution, on trouve des déchets chimiques provenant des usines, des émissions de particules fines, des nitrates, des phosphates...

Mesure proposée : La COP décide que d'ici 2030, tous les pays doivent investir dans l'industrie durable et non polluante en interdisant les produits chimiques et en réduisant les émissions de particules fines dans l'activité industrielle, et en incitant des alternatives à ces substances.

Mesure proposée : La COP décide d'interdire d'ici 2030 tous les produits ayant un impact polluant sur les cours d'eau.

Mesure proposée : À propos des rejets d'eau industriels, définir des zones de vulnérabilité où les contrôles sur les pollutions et les contaminants sont plus fréquents.

Mesure proposée : Rendre obligatoires les évaluations environnementales de chaque produit entrant sur le territoire national de chaque pays. Ces évaluations devront comporter une Déclaration environnementale de produit, avec des descriptions qualitatives et quantitatives des impacts sur la biodiversité locale et globale, et une Analyse de cycle de vie. Chaque produit consommé et émis lors de la vie du produit (de l'extraction des matières premières nécessaires jusqu'à sa fin de vie) doit être recensé et permettre le calcul d'impacts environnementaux selon des indicateurs internationaux (tonne équivalent de CO₂ émis, etc.). La transparence sur tous les impacts environnementaux est demandée et les entreprises ne remplissant pas ce critère devront payer une pénalité et se verront refuser l'entrée sur le marché de leurs futurs produits pendant une durée déterminée.

Mesure proposée : Rendre obligatoire d'ici 2025 une stratégie d'écoconception pour toutes les entreprises dans les domaines des nouvelles technologies, de la production, de la fabrication ainsi que dans l'industrie lourde.

Mesure proposée : Interdire la vente et la mise sur le marché de produits dont la traçabilité environnementale n'est pas transparente.

4. Réduire la pollution plastique et augmenter le recyclage des déchets d'ici 2030

Les déchets plastiques sont un problème majeur à l'échelle mondiale, à l'image du septième continent de plastique et de la présence de microplastiques dans l'océan. Aujourd'hui, un tiers des déchets plastiques finit dans la nature. D'ici 2050, les océans pourraient abriter plus de plastiques que de poissons.

Mesure proposée : La COP décide qu'il est nécessaire d'accompagner et de réaliser d'ici 2025 une transition de l'industrie et de toutes les activités humaines vers la production et la vente de produits emballés de manière durable, et d'éliminer à 100 % les emballages et les déchets contenant du plastique non recyclable, non biologique et non biodégradable.

Mesure proposée : La COP décide de rendre obligatoire, d'ici 2025, au niveau national, la mise en place d'un dispositif de tri, de recyclage et de collecte de déchets, ainsi que l'investissement dans la production et la vente de produits en vrac.

Les négociateurs peuvent proposer d'autres mesures et aussi proposer des idées pour vérifier que ces mesures soient respectées par les signataires.

PARTIE 3 OBJECTIF 3 (3^E GROUPE DE TRAVAIL) UTILISER ET PROTÉGER DE MANIÈRE JUSTE ET ÉQUITABLE LA BIODIVERSITÉ

Les négociateurs doivent aborder la question de coopération entre les pays et acteurs non étatiques (ONG, entreprises, experts, presse) dans l'utilisation de la biodiversité et dans l'effort de sa protection. Ils doivent ensuite débattre des propositions suivantes :

1. Valoriser la participation des populations autochtones et locales et les intégrer dans les décisions relatives à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique reconnaît l'importance des préoccupations sociales et des particularités culturelles dans les processus de conservation et de restauration de la biodiversité à l'échelle locale, et du respect des droits et des préoccupations des peuples autochtones. Prendre en compte les complexités sociales, politiques et environnementales spécifiques des populations locales permet de développer des solutions adaptées à la spécificité des territoires.

Mesure proposée : Valoriser la participation pleine et effective des populations autochtones et des communautés locales, ainsi que des femmes et des jeunes, à la prise de décisions relatives à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, en garantissant d'ici 2030 des droits équitables sur les ressources concernées.

Mesure proposée : Chaque pays doit d'ici 2020 présenter à la communauté internationale et aux communautés locales une stratégie de réappropriation des techniques traditionnelles, notamment dans la gestion des ressources naturelles et la protection de la biodiversité.

Mesure proposée : Reconnaissance absolue des droits fonciers traditionnels à l'échelle internationale ainsi que la nécessité de consulter la population locale pour toute décision touchant à l'usage des terres, pour lutter contre l'accaparement des terres.

Mesure proposée : Interdiction systématique de l'expulsion des populations ayant vécu sur une zone de territoires depuis plusieurs années, ainsi que l'appropriation de leurs ressources en eau.

Mesure proposée : Chaque pays où cohabitent plusieurs populations autochtones doit favoriser l'apprentissage des langues de ces populations dans l'éducation et la recherche, pour notamment faciliter le partage de savoirs et de techniques par une communication approfondie et

une meilleure prise en compte des enjeux propres à ces populations.

Questions soulevées : Comment garantir l'intégration des populations locales aux prises de décisions sur la biodiversité ? Quel cadre peut être mis en place pour permettre une juste collaboration entre les différents acteurs lors de ces prises de décision ?

2. Les ressources génétiques doivent être partagées

Les ressources génétiques sont considérées comme un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité et ayant une valeur. Cette notion associe une représentation de la nature comme ressources et conçoit la diversité du vivant comme un enjeu génétique. Ces ressources vont être conservées au sein de banques de gènes et seront ensuite modifiées dans des centres de recherche afin d'obtenir des variétés dites « améliorées ». Toutefois, cette conception du vivant propre à l'agro-industrie entraîne un appauvrissement génétique sans précédent. Aujourd'hui la conservation et la restauration de la biodiversité cultivée constituent un enjeu important au niveau mondial.

Mesure proposée : Assurer le partage juste et équitable des bénéfices émanant de l'utilisation des ressources génétiques associées aux savoirs traditionnels et son développement de [X] % d'ici 2030 et [X] % pour 2050.

Questions soulevées : Quels cadres, quelles protections, quelles lois doivent être adoptés au niveau des pays ? Comment vérifier que les bénéfices sont réellement partagés ?

3. La coopération internationale doit être assurée

L'ensemble des parties reconnaît l'importance de la coopération internationale entre chaque pays pour une mise en œuvre effective des mesures discutées. La responsabilité historique de certains pays dans les questions environnementales, et notamment sur la biodiversité, est reconnue et doit être prise en compte lors de la mise en place effective des mesures. Les mécanismes de financement ainsi que les transferts de connaissances et partages de techniques doivent permettre de rétablir une équité environnementale à l'échelle internationale.

Mesure proposée : Chaque pays doit contribuer à hauteur de [X] % de son PIB chaque année à la constitution d'un fonds international pour la biodiversité qui sera redistribué aux pays demandeurs. La distribution équitable de ces financements se fera selon une évaluation des objectifs nationaux et des besoins du pays. La traçabilité de l'utilisation de ces financements et l'avancement des objectifs seront en outre suivis de près.

Mesure proposée : Toute nouvelle technologie contribuant de manière positive à la conservation et à la préservation de la biodiversité (réduction des polluants émis, diminution des matières premières utilisées...) sera partagée avec la communauté internationale de manière équitable. Les pays ayant contribué au développement de ces technologies bénéficieront de compensations (financières par exemple). Selon les contextes de chaque pays, une recommandation de compensation sera établie.

Mesure proposée : Chaque pays doit contribuer à hauteur de [X] % de son PIB chaque année à la mise en place de projets nationaux et internationaux contribuant à la préservation et la restauration de la biodiversité.

Mesure proposée : Mise en place d'un marché international du carbone forestier. Des évaluations quantitatives pour chaque pays des émissions dues à la déforestation seront régulièrement effectuées et ces quantités devront être « achetées » sur le marché avant que le pays ne puisse réémettre.

Mesure proposée : Les financements internationaux en faveur de la biodiversité alloués aux pays en développement doivent doubler d'ici 2025, par rapport aux valeurs actuelles en 2020.

Mesure proposée : Chaque pays doit accorder [X] % de son budget annuel à un budget participatif. Les pays pourront proposer jusqu'à 50 propositions basées sur les piliers du développement durable, dont 10 réservées à la biodiversité, qui seront soumises au vote des citoyens.

Mesure proposée : D'ici 2021 la traçabilité de tous les investissements de chaque pays est obligatoire et publique et, d'ici 2025, tout financement d'un pays contribuant à la détérioration de la biodiversité, sous quelque forme qu'elle soit, est interdit et sévèrement puni par la communauté internationale.

Mesure proposée : Chaque année les pays devront partager gratuitement avec la communauté internationale au moins 50 % des techniques visant la diminution de la pollution (système d'épuration, filtres pour l'air...).

Questions soulevées : *Comment assurer la traçabilité et la bonne allocation des financements ? Comment éviter les fraudes ? Quels indicateurs utilisés pour l'évaluation des besoins de chaque pays ?*

→ Ébauche du plan biodiversité post 2020
pour la COP15 Biodiversité :
<https://www.cbd.int/doc/c/efb0/1f84/a892b98d2982a829962b6371/wg2020-02-03-en.pdf>

JEU DE L'ENVELOPPE

| Énoncé de l'enveloppe thématique 1 : Protéger les espèces et les espaces

Dans cette thématique, vous devez proposer un projet qui permettrait de protéger la biodiversité dans votre établissement.

- Quels espaces choisissez-vous de protéger au sein de votre établissement ?
- Quelles espèces animales ou végétales voulez-vous préserver ?
- Comment vous organisez-vous ensemble pour prendre soin de ces espaces et de ces espèces ?
- Comment saurez-vous que votre projet est réussi ?

Voici quelques exemples de projets pour vous inspirer : augmenter les zones protégées de l'établissement, réintroduire la biodiversité dans les espaces scolaires, favoriser l'accueil d'espèces animales dans l'établissement (nichoirs pour oiseaux...).

| Énoncé de l'enveloppe thématique 2 : Utiliser de manière durable les ressources naturelles

Dans cette thématique, vous devez proposer un projet qui permettrait de mieux respecter la biodiversité au quotidien dans votre établissement.

Voici quelques questions à vous poser :

- Dans l'établissement, quels sont les activités humaines et les produits polluants ?
- Comment ces activités humaines pourraient-elles moins polluer et moins détruire la biodiversité ?
- Comment vérifier que les efforts seront réalisés par tous ?

Voici quelques exemples de projets pour vous inspirer : favoriser une alimentation variée et locale pour la cantine, aménager un potager scolaire, identifier et réduire les sources de pollution, favoriser le recyclage des déchets scolaires...

| Énoncé de l'enveloppe thématique 3 : Utiliser et protéger de manière juste et équitable la biodiversité

Dans cette thématique, vous devez proposer un projet qui permettrait de diffuser les connaissances sur la biodiversité et/ou d'impliquer plus les élèves dans la protection de la biodiversité.

Voici quelques questions à vous poser :

- Quels élèves et quelles classes au sein de votre établissement ou d'autres établissements souhaitez-vous sensibiliser ? Pourquoi ?
- Comment favoriser la diffusion des connaissances sur la biodiversité dans votre établissement ?

Voici quelques exemples de projets pour vous inspirer : favoriser l'expression des élèves dans certaines décisions prises au niveau de l'établissement scolaire, favoriser le partage de connaissances entre établissements sur la biodiversité...